Beau et froid
Vallée d'Ottawa et région de Montréal:
Beau ; température ascendante.
Samedi doux.

LE JOURNAL

Beau et froid
Région de Québec et Golfe
Beau et froid.

SIXIEME ANNEE.—N° 14 MONTREAL, SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1904 LE NUMERO, UN CENTIN

LES ARMEMENTS DE L'ANGLETERRE

L'amirauté exécuterait en ce moment les plans de nouveaux cuirassés d'un déplacement de 17,000 à 18,000 tonnes

Un article de Lord Roberts, dans lequel le maréchal dit quel serait le devoir des Anglais en cas de guerre

Londres, 30 décembre. — D'après le "Daily Mail," l'amirauté exécuterait en ce moment les plans de nouveaux cuirassés, d'un déplacement de 17 à 18,000 tonnes, qui seront armés de 10 canons de 12 pouces. On n'a pas encore décidé si ces navires seront mis en chantier en 1905.

Londres, 30 décembre. — Le maréchal comte Roberts vient d'écrire un article, publié par le "Nineteenth Century," dans lequel il dit quel serait le devoir de tous les Anglais en cas de guerre.

Après avoir franchement montré les défauts de l'organisation militaire anglaise, le comte Roberts engage ses compatriotes à se préparer dès le temps de paix.

Il ne préconise pas le service militaire obligatoire. "Mais, dit-il, on devrait attirer certaines classes de la population dans les rangs de l'armée, par de bonnes conditions de solde et de pension ; et c'est le devoir strict de l'Etat de veiller à ce que tout homme valide de ce pays, à quelque classe de la société qu'il appartienne, soit soumis dans sa jeunesse à un entraînement militaire quelconque, quand ce ne serait que pour apprendre à manier un fusil ou exécuter quelques commandements très simples pour le cas où les besoins de la défense nationale demanderaient son incorporation."

Le comte Roberts, parlant des nouveaux canons commandés par le gouvernement pour armer l'artillerie, dit que les pièces de l'artillerie à cheval lanceront des projectiles de 12 livres et demie, et les pièces de campagne des projectiles de 18 livres et demie.

En même temps que paraissait cet article du maréchal Roberts, on annonçait officiellement que 160 batteries seront pourvues des nouveaux canons ; la dépense sera de 87,500,000 francs, et le travail sera terminé d'ici dix mois.

Le comte Roberts termine ainsi son article :

"Il nous faut plusieurs milliers d'officiers de réserve ; on peut les obtenir en établissant un système d'entraînement militaire pour toute la jeunesse du pays. Cette réserve est essentielle, quel que soit le système d'organisation de notre armée."

L'INCIDENT DE LA MER DU NORD

Les membres de la commission internationale d'enquête sont surpris que l'amiral Kaznakoff ait été rappelé

CET EVENEMENT PROVOQUE DE NOMBREUX COMMENTAIRES A PARIS

Paris, 30 décembre.—Les membres de la commission internationale d'enquête sur l'incident de la mer du Nord ont été très surpris d'apprendre que l'amiral Kaznakoff, représentant de la Russie, avait été rappelé à Saint-Pétersbourg.

L'amiral refuse de donner des explications à ce sujet et les officiers qui l'accompagnent se renferment dans le même silence.

Cet événement provoque de nombreux commentaires. On le rattache aux nouveaux préparatifs navals de la Russie, qui se dispose à envoyer une troisième escadre en Extrême-Orient. car Skrydloff et Rojestvensky ne sont que vice-amiraux, tandis que Kaznakoff a le grade d'amiral.

Peut-être aussi la Russie rappelle-t-elle son représentant parce que les autres nations n'ont envoyé à la commission que des vice-amiraux ou contre-amiraux, et que le gouvernement russe ne désire pas être représenté par un officier du plus haut grade.

Le vice-amiral Doubassof a été reçu en audience par le tsar, avant le départ de sa majesté pour le sud de la Russie.

Cet officier parlant couramment le français et l'anglais est éminemment apte à représenter la Russie à la commission. On croit même savoir qu'il aurait été envoyé tout d'abord à Paris, à la place de l'amiral Kaznakoff, si l'empereur n'avait pas voulu le garder à la commission navale qui est chargée d'importants travaux.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deux élections partielles à la législature ont eu lieu hier

UN MINISTERIEL ET UN OPPOSITIONNISTE ONT ETE ELUS

Saint-Jean, N-B., 30 décembre. — Deux élections partielles à la législature du Nouveau-Brunswick ont eu lieu aujourd'hui.

Dans la ville de Saint-Jean, Maxwell, oppositionniste, a reçu 3,105 votes, et Skinner, ministériel, 3,009 ; donnant une majorité de 46 voix à Maxwell.

Dans le comté de Saint-Jean, Lovell, ministériel, a été élu par une forte majorité. Les rapports sont incomplets.

Saint-Jean, N. B., 30 décembre. — Tous les rapports dans le comté de Saint-Jean donnent à Lovell, ministériel, 957 voix ; Agar, oppositionniste, 580 voix. La majorité de Lovell est 377 voix.

DANS L'ARMEE ALLEMANDE

L'empereur Guillaume ordonne l'adoption de mesures très sérieuses pour empêcher que les soldats soient maltraités

Berlin, 30 décembre.—L'empereur Guillaume a signé un décret, il y a quelques jours, ordonnant l'adoption de mesures très sérieuses pour empêcher que les soldats soient maltraités par leurs supérieurs.

Il prescrit de ne faire passer les simples soldats au grade de sous-officier qu'avec la plus grande prudence relativement à leur caractère; surtout il ordonne d'empêcher l'avancement de tout soldat qui se serait montré d'un naturel brutal, ainsi que de tout soldat dont un proche parent, étant sous-officier, aurait été reconnu coupable de mauvais traitements exercés sur des soldats.

L'ANGLETERRE ET L'ABYSSINIE

Un article du "Daily-Mail" qui montre l'influence grandissante de la Grande-Bretagne et le recul de l'influence française

New-York, 30 décembre.—Le "Daily Mail" de Londres publie un long article où il explique pourquoi le chemin de fer d'Abyssinie, dont la concession en 1904 prévoyait la construction de Djibouti à Addis Ababa et de là, jusqu'au Nil, n'a pas été prolongé au delà de Dire-Daoua. Il montre l'influence grandissante de l'Angleterre en Abyssinie, grâce au lieutenant-colonel Harrington, et le recul de l'influence française. Le "Daily Mail" estime que la mission allemande en Abyssinie, récemment annoncée, est à peu près sûre du succès, et il ajoute : "La position de l'Angleterre, maintenant que l'internationalisation du chemin de fer semble assurée, offre à nos commerçants et à nos compatriotes une occasion favorable et nous saurons certainement en profiter".

LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS

Le comte Cassini est l'objet d'une reception très cordiale

Washington, 30 décembre.—Le comte Cassini, ambassadeur de Russie, a fait une visite au département d'Etat pour la première fois depuis bien des semaines. Il a été l'objet d'une réception très cordiale de la part des fonctionnaires américains. Il est resté quelques instants en conversation avec M. Hay, secrétaire d'Etat.

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Elle décide d'augmenter son capital d'un demi-million de dollars

Toronto, 30 décembre. — La Banque de la Nouvelle-Ecosse a décidé d'augmenter son capital d'un demi million de dollars, ce qui portera le total du capital à $2,500,000.

On s'attend à l'annonce officielle de l'augmentation mardi prochain.

EN AUTRICHE

La démission du premier ministre est acceptée

Vienne, 30 décembre.—La "Nouvelle Presse libre" dit que la démission de M. de Kœrber, premier ministre autrichien, a été acceptée.

UN ECHOUEMENT

Une canonnière américaine s'échoue

Kingston (île de la Jamaïque), 30 décembre.—La canonnière des Etats-Unis "Wasp" s'est échoué sur un basfond vaseux. On pense qu'elle pourra être remise à flot. Le commodore anglais à Port-Royal a offert ses services au commandant du navire américain.

A PORTO-RICO

Un député-percepteur des impôts en fuite

San Juan (Porto-Rico), 30 décembre.—Santiago Simonet, d'Utuado, député-collecteur des impôts pour le district d'Arecibo, a disparu. Le bruit court que ses comptes ne sont pas en règle.

RIEN DE PLUS CHIC

Cadeaux du Jour de l'An pour dames.—Une magnifique boite de fleurs, chez notre fleuriste populaire, Chs. C. De Lorimier, 250, rue St-Denis. Téléphone Est 1584.

29-30-31 déc.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE MONTREAL

La Banque de Montréal doit ouvrir le 3 janvier prochain une seconde succursale, à Hochelaga. Elle sera aux ateliers Angus et M. C. B. Robin en sera l'agent. Les documents seront contresignés par M. D. J. McLean.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent. Bell Téléphone Main 2815. Montréal.

LE 85e REGIMENT D'INFANTERIE

Le Major Carrière et les officiers du 85ème Régiment d'Infanterie recevront lundi le 2 janvier, de 11 h. a. m. à 12.30 h. p. m. à leur quartiers généraux.

LES TRAMWAYS A MAISONNEUVE

La compagnie des tramways de Montréal a décidé d'en appeler devant la Cour Suprême de la décision de la commission des chemins de fer, obligeant la compagnie à enlever ses rails sur la rue Ernest, à l'intersection de cette rue et de l'Avenue Pie IX, à Maisonneuve.

TOUJOURS DU NOUVEAU

De nouvelles Attractions ont été engagées de New-York, pour Dimanche prochain au Parc Sohmer.

LA DEFENSE NAVALE DE L'EMPIRE

La "Saint-James Gazette" publie un article suggérant une solution du problême tant débattu

LES GRANDES COLONIES AURAIENT CHACUNE LEUR PROPRE MARINE

Londres, 30 décembre.—Un écrivain dans un article publié dans la "Saint James Gazette", donne la solution suivante du problème de la défense navale de l'empire:

"Presque toutes les grandes colonies peuvent devenir le noyau d'une puissance maritime, mais elles n'en prendront pas l'initiative tant que nous assumerons des devoirs et des responsabilités qui devraient leur être naturellement dévolus. Nous ne donnerons jamais un développement complet à la force réelle et à l'avantage stratégique considérable de notre position présente dans le monde tant que nous n'encouragerons et ne mettrons nos grandes colonies-autonomes en état de s'occuper de la création de leur propre marine comme elles ont fait pour leur milice. Elles n'auraient jamais obtenu un tel succès sans ce dernier rapport, si lord Granville n'avait suggéré le retrait de nos garnisons régulières en 1862.

"Pourquoi n'expliquerions-nous pas franchement aux colonies que, bien que nous supportions tout le poids de la concurrence internationale dans les armements navals l'heure approche où le développement des autres marines rendra impossible à la mère patrie le mainteint de sa suprématie dans toutes les mers et contre toutes combinaisons contingentes, et qu'en conséquence le temps est venu pour elles de se créer une marine ?

"Cela éloignerait la question tant débattue de la contribution des colonies tandis que la mère-patrie pourrait les aider dans l'enseignement des officiers et des marins coloniaux et dans la construction des docks, etc., des futures marines coloniales.

Dans une entrevue au sujet de la défense impériale le "Standard" fait dire à lord Strathcona que les Canadiens ont pris en sérieuse considération la question de contribuer leur part dans la défense de l'empire.

Les Canadiens, a dit le haut commissaire, sont aussi loyaux aujourd'hui qu'ils l'ont été dans le passé.

CONDAMNATION D'UN SORCIER

Un individu de New-York est condamné à trois mois de prison pour exercice illégal de la medecine

New-York, 30 décembre. — Vitorio Salamone, bien connu dans l'East Side où il passe pour être sorcier, vient de comparaitre devant la cour des sessions spéciales où il a été condamné à trois mois de prison pour exercice illégal de la médecine. En prononçant la condamnation le juge Mac-Keon s'est écrié :

"Salamone, vous êtes purement et simplement un faquir. Vous êtes un hâbleur, un escroc et un charlatan. Un homme grand et fort comme vous devrait travailler et non passer son existence à duper les pauvres gens. D'après les témoignages entendus au cours de ce procès on croirait vraiment que nous vivons au quatorzième siècle.

"Le juge Zeller et moi, c'est-à-dire la majorité de la cour, nous vous condamnons à trois mois de prison. Le juge Olmstead croit que 60 jours de prison seraient une peine suffisante. Personnellement, je crois que six mois de prison ne seraient pas assez pour vous punir."

Salamone qui est âgé de 42 ans ne sait ni lire ni écrire, mais en revanche depuis plusieurs années personne mieux que lui ne sait capter la confiance des gens et le nombre de ses victimes est incalculable.

Pour ne citer qu'un cas, nous reproduisons la déposition d'une toute jeune femme qui s'était rendue chez le sorcier et en était repartie après avoir payé $2 pour le prix de la consultation.

"Le 2 décembre, à 6 heures du soir, je suis allé voir Salamone et lui ai dit que j'avais toujours mal à la tête et à l'estomac et que je croyais que ma belle-sœur avec qui je vis en mauvais termes m'avait jeté un sort.

"Salamone m'a alors répondu : "Je vais chasser les esprits". Puis, il s'est assis dans un vieux fauteuil, a fermé les yeux et a poussé de profonds soupirs en faisant toutes sortes de grimaces, absolument comme s'il allait s'évanouir. Après quelques instants de silence, il s'est écrié: "Jeune femme, je crois que vous êtes venue me voir juste à temps, car demain eût été trop tard." Il s'est alors levé, a passé ses mains sur mes yeux, les a ensuite posées sur ma tête tout en prononçant des paroles bizarres. Il a respiré à plusieurs reprises l'odeur de mes cheveux et, finalement, moyennant $2 m'a donné une ordonnance que je n'ai pu faire exécuter nulle part, car tous les pharmaciens auxquels je l'ai montrée m'ont déclaré qu'ils n'y comprenaient rien du tout."

UNE ŒUVRE GIGANTESQUE

On a inauguré hier à Boston le tunnel qui relie cette ville avec EastBoston

CE TUNNEL, L'UN DES PLUS GRANDS DU MONDE, A UN MILLE ET DEMI DE LONG

Boston, 30 décembre.—Le tunnel sous-marin, reliant Boston à East-Boston, a été ouvert au public à cinq heures et demie ce matin.

L'ouverture s'est faite sans cérémonie. Un tramway électrique a quitté le terminus du tunnel à East-Boston, à l'heure mentionnée, et a fait le trajet au terminus de Boston sous le square Scollay.

En dépit de l'heure matinale, une grande foule a assisté à l'inauguration.

Ce tunnel est l'un des plus grands qui existent dans le monde. Il a une longueur totale d'un mille et demi, bien que la partie sous l'eau ne mesure que 2,700 pieds.

Sa construction a coûté $3,000,000 à la ville de Boston qui l'a loué pour un terme de 25 ans, à partir de 1897, à la Boston Elevated Railway Company, qui s'en servira exclusivement, pour le passage de ses tramways électriques entre Boston et East-Boston.

On a mis quatre ans et demi à le construire.

Le tunnel a été bâti entièrement avec du béton. Sa plus grande largeur, est de 25 pieds 6 pouces. Son point le plus bas est à environ 90 pieds audessous du haut niveau de l'eau. Les experts ont déclaré qu'il était absolument à l'épreuve du feu et qu'il n'y avait aucun danger qu'il s'y produise des fissures.

Le système de ventilation qui, dit-on, y est excellent, comprend l'emploi d'un conduit qui traverse la partie supérieure du tunnel, conduit dans lequel l'air circule au moyen d'éventails électriques.

LE NAUFRAGE DU "DRUMELZIER"

Le capitaine et les vingt-six hommes de ce steamer ont été sauvés

Patchogue (Long Island), 30 décembre.—Le capitaine et les 26 hommes composant l'équipage du grand vapiuf anglail "Dfumelzier", échoué au large de Fire Island, ont pu être recueillis par les embarcations des postes de sauvetage de Sandy Hook et de Oak Island.

Il était environ trois heures de l'après midi, lorsque l'un des tab,eaux du poste de sauvetage de Sandy Hook qui avait été remorqué par le "Katherine-Moran" jusque dans le voisinage du "Drumelzier", a réussi à l'accoster et à se ranger contre sa muraille. Quelques instants après, 15 hommes de l'équipage y prenaient place, mais le capitaine et les autres refusèrent d'abandonner le navire et l'embarcation repartit sans eux. La mer était bien moins mauvaise que dans la matinée et la veille, néanmoins le vent soufflait avec violence et ce n'est que très difficilement que le bateau de Sandy Hook a pu opérer ce sauvetage.

Un peu plus tard, vers 4 heures et demie, le capitaine du "Drumelzier" a fait de nouveaux signaux et le bateau de sauvetage d'Oak Beach qui, depuis deux jours, essayait mais en vain de s'approcher du vapeur, a enfin réussi à la chose. Le capitaine a déclaré aux sauveteurs qu'ils avait perdu tout espoir et se trouvait dans la triste nécessité d'abandonner son navire. Il a alors pris place dans l'embarcation ainsi que les trois officiers du bord, le chef mécanicien et six hommes de l'équipage qui avaient tenu à rester avec lui jusqu'au dernier moment. La mer, à ce moment-là, était encore moins forte et le voyage de retour comme celui d'aller du bateau de sauvetage d'Oak Beach, s'est passé sans incidents. Tous les naufragés ont été recueillis à bord du "Katherine-Moran" et transportés à Sandy Hook et de là à New-York.

Le "Drumelzier" a plusieurs pieds d'eau dans ses cales ; il a de graves avaries et, même en admettant que la mer ne le démolisse pas, il est à craindre qu'il ne puisse jamais être renfloué.

Le capitaine n'aurait pas été trompé par le brouillard épais qui enveloppait toute la baie lorsque son navire s'est échoué, mais par la boussole du bord qui avait subi l'influence magnétique exercée par des lingots d'acier qui forment une partie de la cargaison du "Drumelzier".

Une Occasion Unique

.... DE VOUS PROCURER ....

Un Piano Neuf

DE L'UNE DES MEILLEURES FABRIQUES
DE LA PUISSANCE

A des Conditions Exceptionnellement Avantageuses.

☞ Ne MANQUEZ pas cette CHANCE ☜
Elle ne se présentera peut-être plus.

En vertu d'un arrangement spécial, intervenu entre l'une des meilleures maisons de pianos de l'ouest de la ville et la direction du "Journal," nous pouvons vous offrir un instrument de première classe, **absolument neuf, à votre choix, à bon marché, pour du comptant.**

S'ADRESSER AU GÉRANT DU "JOURNAL":
No. 71 rue St-Jacques. - - Tél. Bell, Main 613.
Ou le soir, au No. 1133 avenue Delorimier.
Tél. Bell, Est 949.

A la Dernière Heure

L'approche du Jour de l'An n'est plus une question de jours. Encore quelques heures et l'année 1904 entrera dans la brume du passé. Laisseriez-vous, aussi, disparaitre les avantages que nous offrons en Merceries, comprenant les plus belles

...... valeurs en ......

Cravates, Faux-Cols, Mouchoirs, etc

Belles Cravates dans toutes les formes et dans tous les dessins, à 50c, 75c, $1.00 jusqu'à $5.00.

Foulards en soie dans toutes les plus nouvelles nuances, et dans les derniers goûts, depuis 75c à $4.00.

Jolies Bretelles de fantaisie, pouvant aussi servir de Cadeaux du Jour de l'An, mises en boîtes, depuis 75c à $2.00.

Mouchoirs en soie et en toile. Riches valeurs à des prix modiques et à portée de toutes les bourses.

Enfin vous trouverez un assortiment de Merceries des plus complets et des plus variés.

THIBODEAU FRÈRES
1725 Rue Sainte-Catherine

FATAL ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une personne tuée et une douzaine d'autres blessées

Winnipeg, 30 décembre. — Une dépêche de Portage-la-Prairie dit qu'un wagon d'un train du Canadian Northern, tiré par deux locomotives poussant une balayeuse, a été renversé dans un fossé près d'Arizona, à 12 milles de Portagt-la-Prairie, et que le charbon du poêle y a mis le feu.

Le wagon était rempli de voyageurs qui en ont été retirés par les fenêtres. Plusieurs d'entre eux ont eu des membres fracturés et ont reçu de graves brûlures.

Un nommé Ben. Linklater a été si grièvement blessé, qu'il est mort avant son arrivée à l'hôpital.

Une douzaine de personnes en tout ont été blessées.

LE JUGEMENT POPULAIRE ENDOSSE L' "EXTRA DRY" DE G. H. MUMM & CIE

Le fait que les ventes de l'"Extra Dry" de Mumm sont en plus grand nombre que celles de n'importe quelle autre marque, est une preuve de son mérite supérieur.

LES DRAMES DE LA MER

Le Havre, 30 décembre.—Le paquebot anglais "Anglo-Chilian", parti de Pensacola le 6 décembre, est arrivé ici hier, ayant à bord le capitaine Nelson, sa femme et 5 hommes de l'équipage de la goëlette américaine "W. R. Chester", qui a coulé au milieu de l'océan après avoir essuyé une tempête qui a duré quatre jours. Le consul américain au Havre va rapatrier les 7 personnes sauvées.

NOMINATIONS AU GRAND-TRONC

M. J.-C. Jones, ayant quitté le Grand-Tronc pour accepter la position de gérant-général du Vermont Central M. W.-G. Brownlee, vient d'être nommé surintendant de la division centre du Grand-Tronc, avec bureau à Toronto.

M. F.-W. Egan est aussi nommé surintendant de la division ouest, à Détroit, en remplacement de M. Brownlee.

Ces deux nominations prendront effet le 1er janvier 1905.

PRIS PAR LA GRIPPE
RENDU LIBRE PAR LE PE-RU-NA

"Le Monde Médical reconnaît la Gripe comme un catarrhe épidémique."—

MEDICAL TALK.

LA GRIPPE est le catarrhe épidémique. Elle n'épargne ni classe ni nationalité. Le savant et l'ignorant, l'aristocrate et le pauvre, les masses et les classes, tous sont sujets à la grippe. Personne n'est exempt—tous sont sujets.

Avez-vous la grippe? Ou, plutôt la grippe vous a-t-elle? La Grippe est bien nommée. Le mot, français d'origine, la grippe, a été raccourci par l'américain affairé en "grip." Sans la moindre intention, un mot nouveau a été frappé qui décrit exactement le cas. Comme si quelque géant hideux avec une terrible GRIPPE nous serrait dans sa fatale étreinte. Hommes, femmes, enfants, villes et villages entiers sont pris dans la grippe mortelle du terrible monstre.

Les lettres suivantes disent d'elles-mêmes l'efficacité du Peruna dans les cas de grippe ou de ses suites.

Suites de la Grippe Déracinées par le Peruna.

Mme Fred. Weinberger, Westerlo, Albany County, N. Y., écrit:

"Il y a plusieurs années j'eus une attaque de grippe qui me laissa dans un état de prostration nerveuse. Alors j'eus une autre attaque de grippe qui me laissa dans une pire condition. J'avais essayé trois bons médecins mais tout en vain. Je donnai un essai au Peruna En peu de temps je me sentais bien et maintenant je suis aussi bien que n'importe qui." — Mme Fred Weinberger.

L'Hon. James R. Guill de Omaha.

L'Hon. James R. Guill est un des plus âgés et des plus estimés citoyens de Omaha, Neb. Il le doit à lui-même, ayant rempli souvent des fonctions publiques. Il recommande le Peruna dans les termes suivants:

"J'ai soixante-huit ans, suis fort et vigoureux, et le Peruna m'a aidé en cela. Il y a deux ans j'eus la grippe—on désespérait de ma vie. Le Peruna m'a sauvé."—J. R. Guill.

Un Parent de Abraham Lincoln.

M. Silas S. Lincoln, qui demeure à 913 St., N. W., Washington, D. C., a l'honneur d'être cousin au troisième degré de Abraham Lincoln. Il écrit:

"J'ai eu la grippe cinq fois avant de prendre de votre médecine. Il y a quatre ans je commençai à prendre du Peruna et depuis ce temps je n'ai plus été affligé de cette maladie. Je puis faire maintenant autant de travail à mon bureau que j'ai jamais pu en faire de ma vie. J'ai gagné en poids."—S. S. Lincoln.

Le Peruna guérit non seulement la Grippe mais Améliora tout le Système.

Mlle Alice Dressler, 1313 N. Bryant Ave., Minneapolis, Minn., écrit:

"Au printemps dernier je souffrais de la grippe et étais partiellement guérie, mais les suites fâcheuses se firent sentir tout l'été et d'une façon ou d'une autre je ne redevins pas aussi forte que je l'étais auparavant Une de mes amies de collège qui était chez moi en visite me demanda d'essayer le Peruna et je le fis et le trouvai égal et supérieur à ce que j'attendais. Non seulement il m'a guérie du catarrhe mais il m'a rendu une santé parfaite, refait mon système entier et ramené une sensation de légèreté que je ne connaissais plus depuis des années. —Alice M. Dressler.

Attestation d'une Actrice.

Mlle Jean Cowgill, Griswold Opera House Troy, N. Y., est la première de la Aubrey Stock Co. Elle écrit ce qui suit:

"Pendant l'hiver passé de 1901, je souffris pendant plusieurs semaines d'une sévère attaque de grippe, qui laissa derrière elle une sérieuse condition catarrhale de la gorge et de la tête.

"Quelqu'un suggéra le Peruna. En dernier ressort, après avoir dépensé beaucoup de temps et d'argent avec les médecins, j'essayai le remède fidèlement et en quelques semaines j'étais aussi bien que j'amais."—Jean Cowgill.

Un Juge du Sud Guéri.

Le Juge Horatio J. Goss, Hartwell, Ga., écrit:

"Il y a cinq ou six ans j'eus une attaque trés sévère de la grippe, qui me laissa avec le catarrhe systémique. Un ami me conseilla d'essayer votre Peruna, ce que je fis, et immédiatement je fus soulagé et guéri. La troisième bouteille compléta la guérison."—H. J. Goss.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi du Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres: Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

CARNET SOCIAL

THE

Madame S. A. de Lorimier, Avenue du Parc, a donné un thé pour les jeunes, jeudi après midi. Madame de Lorimier, qui portait une robe de voile noir avec garnitures de dentelle, recevait assistée de Mademoiselle de Lorimier, qui avait une toilette en crêpe de chine blanc. La table à thé était joliment décorée en rouge, et sous les soins de Madame Edmond Brossard et Mademoiselle Lareau, assistées de Mademoiselle de Lorimier de Belœil, Melle Leclaire, Melle Beullac, Melle Merrill et Melle Racine. Parmi les invitées, on remarquait; Melles. Archambault, Brault, Adam, Belcourt, Cholette, Gabrielle Duchastel, Kavanagh, Leblanc, Larocque, McMann, Mary Mount, Pérodeau, Rainville, Surveyer et autres.

MARIAGE DE JANVIER

M. J. Alph. Ouimet, marchand, fils de feu l'Hon. Juge J. Alph. Ouimet, doit épouser le 12 janvier, Melle Marie Blanche Geoffrion, fille de M. L. E. Geoffrion, de la maison Chaput Fils & Cie.

CONCERT DE LA SYMPHONIE.

La 4ième série des concerts Symphoniques se donnera vendredi prochain, le 6 janvier à 4 heures p. m. Melle Jeanie Rankin sera la soliste.

EN VOYAGE

M. Hugh A. Allan était à Québec ces jours derniers.

M. et Madame J. G. H. Bergeron ont passé quelques jours avec des amis à Ottawa.

M. et Madame E. S. Clouston et les demoiselles Clouston passent les fêtes du Jour de l'An à leur résidence d'été à Ste. Anne de Bellevue.

BANQUET.

On a offert un délicieux banquet à M. Rufus Pope, ex M. P. pour Compton, au Club Jacques Cartier, jeudi soir. Après la santé du Roi, Messrs. F. D. Monk et l'échevin Ames ont proposé la santé de "Notre Hôte",

MALADE.

Les amis de M. A. P. Tippet apprendront avec regret qu'à peine était-il imparfaitement rétabli d'un accident que de nouveau, hier, il a été obligé de garder la chambre par suite d'une attaque d'influenza. Il est peu probable que M. Tippet retourne à ses affaires avant le commencement du mois de Janvier.

BANQUETS DE JOURNALISTES.

L'Association de la Presse de la province de Québec donnera cet hiver plusieurs diners et le premier aura lieu le 10 janvier au St-Lawrence Hall. Les membres qui désirent être présents devront donner leur nom à un des directeurs. M. Georges Ham sera l'invité principal du premier diner. Le but qu'on se propose est de mettre les membres en contact entre eux.

CAMELEONE.

A SAINT-HENRI

Le règlement accordant une exemption de taxe à la Alaska Feather and Down Cy a été adopté hier par les contribuables de la municipalité.

M. Bond, ingénieur de la commission des chemins de fer, accompagné par le maire Guay, quelques échevins, et le greffier de la ville, a visité, hier, la traverse du Grand-Tronc, à la rue Ste-Elisabeth, où l'on se propose de construire un tunnel sous la voie.

VARIETES

Beaucoup de variété, dans le programme du Parc Sohmer, Dimanche prochain Voyez colonne d'amusements.

Chez les Notres... aux Etats-Unis

TAUNTON, MASS.

29 décembre 1904.

Lundi, le 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à la résidence de M. l'abbé Alfred-J. Carrier, curé de la paroisse Saint-Jacques, avaient lieu les mariages de M. Bernard McDermott avec Mlle Angèle DeLisle et celui de M. George Glynn avec Mlle Emma DeLisle.

Le premier a été célébré par M. l'abbé Carrier et le second par M. l'abbé Conaty, de Worcester, frère de Mgr Conaty, autrefois de cette ville. Après la bénédiction nuptiale, un somptueux goûter leur fut servi ainsi qu'à un grand nombre de convives, à la résidence de M. Elzéar Roy, rue Whittenton. De nombreux et riches cadeaux leur furent présentés par des parents et des amis.

M. et Mme McDermott sont allés établir domicile à Byrndale, Pennsylvanie; c'est dans cette place que se troube l'emploi de M. McDermott. M. et Mme Glynn sont allés demeurer à Dighton où M. Glynn est employé. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité les accompagnent.

—Dimanche dernier, malgré que l'église de Oakland ne fut pas encore terminée, on a cependant pu y célébrer le sacrifice de la messe pour la première fois. Les enfants ont aussi fait leur première communion. Les travaux sont poussés avec activité et dans une époque assez rapprochée nous aurons le plaisir de voir cette magnifique petite église très bien finie. Nos félicitations au révérend curé ainsi qu'aux paroissiens.

—Mme W.-H. Lefort, de la rue Pearl, est partie samedi avec ses enfants pour aller passer quelques jours à Woonsocket, chez des parents et des amis.

—Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de Noël, la chapelle Saint-Jacques avait été décorée avec un goût recherché et qui a émerveillé les assistants; des décorations d'une grande richesse et des lumières électriques avaient été placées sur l'autel, ce qui faisait un effet des plus grandiose.

—L'Union Canadienne a fait ses élections avec le résultat suivant:

Président: Wm. Thériault.
Vice-présiaent: Frs. Beaulieu.
Secrétaire-archiviste: Auguste Anctil.
Assistant: Jos. Garand.
Trésorier: Louis Malo.
Secrétaire financier: Jos. Labrie.
Assistant: Elisé Lagassé.
Secrétaire correspondant: Jos Garand.
0er Commissaire ordonnateur; Geo. Gauthier.
2e Commissaire ordonnateur: David Richard.
Régisseur: Art. Lemieux.
Auditeurs: F.-X. Boisvert, Tméré Girard.
Gérants: Ad.Pelletier, Art. Lemieux, O. Guinard.

L'installation de ces nouveaux dignitaires aura lieu le 8 janvier 1905.

CHICOPEE-FALLS, MASS.

Lundi matin, à l'église Saint-Joachim a eu lieu le mariage de M. Alex. Labrecque à Mlle Evangeline Chavalier. A cette occasion, l'église et le maître-autel étaient ornés de leurs plus belles parures et illuminés de quelque 200 lumières électriques, ce donnait au maître-autel l'effet d'une masse d'or. Une foule d'amis du jeune couple rehaussaient l'éclat de la fête. Mlle Chavalier était Enfant de Marie et a eu l'honneur de se marier dans le sanctuaire.

Mlle Béatrice Larivière et Mlle M. Boutillier l'accompagnaient avec leur voile d'Enfant de Marie. Le Notre Père de MacMaster été chanté par M.-A. Lancaster et un Ave Maria de Gounod par Mme E.-A. Massé.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé A. Delphos, curé de la paroisse, et le frère de la mariée comme acolyte.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à New-York.

—La fête de Noël a été célébrée avec éclat à l'église St-Joachim. Le chœur de chant s'est distingué en chantant la messe Royale grégorienne harmonisée avec accompagnement d'orchestre. A l'offertoire, un cantique de Noël a été chanté par M. George Power, avec accompagnement d'orchestre; entrée et sortie, morceau d'orgue avec accompagnement d'orchestre.

A 7 heures le soir, vêpres sollennelles en faux bourdon avec accompagnement d'orchestre, morceaux d'orgue, airs de vieux Noël entre les psaumes. Salut: "Adeste Fideles", par M. F. J. Asselin, avec accompagnement du chœur; "Salve Regina", par le quatuor, accompagné du chœur; "Tantum Ergo, de Roljsh Albert, par le chœur; soli: Mme E. R. Massé, Melle Edith Roberge, alto; M. F. J. Asselin, ténor; M. A. Lacoste, basse; le Rév. Père Augustin, assomptionniste, officiait.

ST-JOHNSBURY, VT.

M. Joseph Doucette, de St-Johnsbury-Centre a eu la douleur de perdre son jeune enfant de treize mois, dont les funérailles pont eu lieu mardi.

—M. Albert Desrochers a été retenu chez lui depuis une semaine par une attaque de pleurésie.

—M. Georges Tremblay a été victime ces jours derniers d'un accident qui l'obligera à garder la maison pendant plusieurs semaines.

—Mme Félix Laferrière est allée à Montréal conduire sa petite fille dans un hôpital où elle suivra les traitements de spécialistes pour la maladie des yeux.

MANVILLE, R. I.

Une grande réception a été donnée à la demeure du Dr et de Mme H. Lanciaux, à des visiteurs de Central-Falls qui avaient organisé un "sleigh party". La soirée, comme l'excursion, fut délicieuse et l'ont jouit jusqu'à minuit d'une grande et généreuse hospitalité. Le trajet du retour a duré deux heures.

—M. William F. Roy, a subi, ces jours derniers de brillants examens devant le bureau des pharmaciens du Massachusetts.

—M. Joseph Pelletier est entré à l'emploi de M. A. R. Côté.

WOONSOCXET, R. I.

Les funérailles de M. Théophile de Montigny ont eu lieu hier matin, de la demeure de M. Pierre Lamoureux, 113 rue Cumberland, à l'église Ste-Anne. Le service funèbre a été célébré à 9 heures, par le Rév. M. N. Leclerc, curé.

Grand nombre d'amis du défunt et de la famille Lamoureux y assistaient Les porteurs étaient MM. Joseph Gélinas, Louis Lemire, Louis Lambert et M. Plante de la rue Social.

Des bouquets spirituels ont été offerts par:

M. Thomas Fontaine, Melle Armanda Lemonde, M. Joseph Robillard, M. et Mme Nap. Tessier, M. Louis Lemonde, Hermina Lamontagne, Stephanie Lamoureux, Madame Alexandre Lebeau, M. et Madame Louis Lambert, M. Dosithée Lamoureux, Melles Amanda et Aldéa Tessier, Madame veuve Narcisse Lambert, Mesdames Emma St-Germain, Joseph Giguère, Anselme Fauteux, Dosithée Brodeur, MM. J. Bte. Lagassé, Joseph Gélinas, Napoléon Tessier, fils; Melles Palmyre Lamoureux, Albertine Marcoux, Mme Rose Anna Lambert, Melle Flore Emma Lamoureux.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Précieux-Sang.

POUR AGRESSION

Il est condamné à vingt et un jours de prison

Londres, 29 décembre. — M. A. E. Craven, cousin de lord Craven et gendre de M. et Mme Bradley Martin, jadis de New-York, vient d'être condamné à vingt et un jours de prison pour une brutale agression dans un train contre un autre voyageur.

Ce dernier, en entrant dans un wagon encombré, a heurté M. Craven au genou avec son sac de voyage. Là-dessus, M. Craven lui a demandé insolemment des excuses, et, sur le refus du nouvel arrivant, il l'a frappé au visage, en se proclamant un "gentleman" et "cousin du comte de Craven." Le voyageur lui ayant répliqué que sa conduite n'était pas celle d'un "gentleman," M. Craven lui a donné un nouvel et violent coup de poing au visage, provoquant cette fois un abondant saignement de nez.

En condamnant M. Craven à la prison, le juge lui a dit que l'agression dont il s'était rendu coupable était des plus injustifiables et qu'une simple amende ne saurait suffisamment la punir.

Colonial House
Square Phillips

Rayon de l'Optique

LUNETTES D'OPERA de toutes sortes, en maroquin fini en or blanc et nacre de perle noir, avec ou sans poignée.

Aussi lunettes d'opéra pliantes Mignonne et La Mondaine, couvertes en cuirs différents; toutes de la fabrique Lemaire.

Longues-vues Lemaire, en grande variété.

BAROMETRES. — Baromètres de passage en très beaux dessins, différentes grandeurs, avec thermomètre et hydromètre.

THERMOMETRES. — Thermomètres à registre automatique, thermomètre en verre pour extérieur, et thermomètre pour chambre de malade à l'intérieur, etc.

LORGNETTES. — Un très bel assortiment de lorgnettes en écaille de tortue, argent, dorées en argent, etc.

Beaux lorgnons et lunettes.

Prescriptions remplies avec soin

YEUX EXAMINÉS GRATIS

FLANELLES

Nouvelles flanelles Edredon, couleurs uniesf Très bonnes marchandises, en rose bleu pâle, marine, crème, cardinal, gris pâle et foncé, écarlate.

Ondulées en cardinal, bleu pâle, rose et crème.

Flanelles Edredon allemandes, de très belles marchandisesi dans une variété de couleurs de goût.

Jouets, Jeux, Poupées!

En une variété infinie

Patins, Skis, Raquettes, Traines Sauvages

A des prix populaires. — Un assortiment des plus complets.

Ballons d'entrainement, Gants de boxe, Appareils à exercices

Et tout ce qu'il faut pour athlètes.

ARTICLES DE COU ET MOUCHOIRS

Collets droits en soie de fantaisie, de 35c à $1.50f

Collets droits en chiffon et en dentelle, de 65c à $4.00.

Collets droits en dentelle Duchesse, de $1.00 à $9.50.

Collets rabattus en dentelle Duchesse, de $1.50 à $2.50.

Cravates en dentelle Duchesse, de $3.50 à $15.50.

Cravates en dentelle Maline blanche, de Paris, de 65c à $2.50.

Cravates en chiffon blanc, crème, rose et ciel, cardinal et noir, de $1.00 à $1.25.

Cravates en soie ourlée blanche, crème, ciel, rose, $1.00.

Cravates Windsor, en soie blanche, crème, ciel, rose, cardinal et noir, de 45c à 95c.

Collets en toile blanche brodée, bleue, verte, cardinal, brune, orange et noire, à 40c.

En toile brodée de soie, en boites, blanc et ciel, $1.00.

En toile brodée de soie blanche, bleue, verte, brune, noire, cardinal et orange.

Mouchoirs en véritable dentelle Duchesse, de $2.00 à $15.00f

Mouchoirs en véritable dentelle Maltaise, de $2.10 à $4.75.

Mouchoirs en véritable dentelle Valenciennes, de $1.50 à $6.50.

Mouchoirs brodés, en toile, de 50c à $1.50.

Mouchoirs suisses, bbrd brodé, de 20c à $1.50.

Mouchoirs garnis d'imitation de Cal., de 30c à $1.40.

Mouchoirs initialés — 1-2 douzaine par boite, $1.50 à $2.00.

CORSETS! CORSETS!

La seule raison pour laquelle tant de corsets ne font pas, c'est qu'ils sont achetés au hasard et trop souvent le prix est considéré le point principal au lieu de l'ajustement. On ne saurait trop estimer l'importance d'être servie par des vendeuses expérimentées, qui sont capables d'ajuster le corset à la taille.

CALENDRIERS
A MOITIE PRIX

Henry Morgan & Co., Montréal.

ACTION EN DOMMAGES

L'hon. M. McCorkill poursuivi pour $10.000

Sweetsburg, 30 décembre. — Le sénateur Baker a intenté à l'hon. M. McCorkill une action en dommages de $10,000 pour libelle.

Dans ses objections préliminaires relatives à la contestation de son élection, l'hon. M. McCorkill accusait M. Baker d'actes de corruption électorale. C'est à propos de ces accusations, prétendues fausses, que M. Baker vient d'intenter l'action en question.

TOUJOURS LE COUTEAU

Un Italien blesse l'un de ses compatriotes

L'Annonciation, 30 décembre. — Ce matin Biancho Forte, un Italien, a frappé d'un coup de couteau à la poitrine, Jean Arthuso, son compatriote. La blessure, quoique très profonde, n'est pas mortelle.

La folie semble avoir été le mobile de cette agression.

Forte était à lire les nouvelles de la guerre, lorsque subitement il se leva et frappa Arthuso avec le couteau qu'il tenait à la main. Le Dr Pineault appelé, fit la suture et le pansement.

Arthuso est très robuste et n'a été que très peu affecté de cet accident.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

La Roche=qui=Tue

21

SUITE

Alain s'était assis sur une façon de banc au pied de l'artimon. Il les regarda venir avec un sourire de mépris aux lèvres.

"Vous avez eu une fière peur, n'est-ce pas, milord?" railla-t-il.

L'Anglais serra le poing avec un geste de rage.

S'il n'eût écouté que sa colère, l'audacieux captif eût été promptement jeté, pieds et mains liés, pardessus bord. C'était encore la solution la plus simple au terrible problème qui engoissait l'âme du gentilhomme félon. Alain mort, son silence était assuré.

Mais ni Killerton, ni Saint-Julien, ni Gregh, ni le notaire, n'aurait osé donner un pareil ordre.

Les soldats et leur officier y auraient certainement mis obstacle.Tous ces hommes, bons patriotes au fond, n'avaient obéi qu'à contre-cœur et croyant servir la patrie, non les haines du louche personnage qui les dirigeait. Ce prisonnier, ils ne s'en cachaient pas, leur était sympathique.

N'était-ce pas lui, en effet, qui venait de les arracher à la mort? Jeune et beau, connu non seulement sur la côte, où il était roi, mais dans les campagnes et les villes, où l'on racontait ede lui des prouesses fabuleuses, Alain Prigent ne leur semblait pas fait pour être livre aux sordides juges de Brest et pour passer de leurs mains dans celles du bourreau et de ses aides. Ils avaient honte de l'odieux métier qu'on leur faisait faire.

Un sergent s'approcha tout doucement du jeune homme, et, l'attirant près du bastingage, lui soufflla ces quelques mots à l'oreille:

"Ecoute, citoyen. Nous te sommes tous reconnaissants ici de ce que tu as fait pour nous. Tu est bon nageur et tu connais la côte. Si le cœur t'en dit, pique une tête par-dessus bord. Nous n'irons pas à ta recherche, et tu nous ôteras un fameux poids de dessus le cœur."

Un beau regard d'estime et de gratitude s'alluma dans les yeux un peu tristes d'Alain. Il tendit la main au soldat.

"Tu es un brave homme, toi, mon camarade. Remercie les autres en mon nom. Je ne m'évaderai pas. Puisqu'on est venu me prendre pour me mener aux juges, je veux que les juges s'en mêlent. Ils ont une) grande œuvre à accomplir, et je me suis juré de leur livrer les traitres."

Et, en prononçant ces mots, il se tournait vers le groupe que formaient à l'avant Killerton et ses complices. Ce regard donnait à ses paroles une formidable signification. Il était impossible de se faire plus nettement accusateur.

Des soldats s'étaient assemblée autour de leur sous-officier. Celui-ci tressaillit, et, plus bas encore, murmura à l'oreille de Prigent:

"Tu dois avoir raison, mais tu joues un terrible jeu. Cet homme est tout-puissant. Il te perdra, et tu te livres toi-même entre ses mains.

— Nous verrons bien! répliqua le jeune chef avec fierté. Je n'ai rien à me reprocher, moi. Lui, il a du sang sur les mains et de l'or anglais plein ses poches."

Cependant le navire poursuivait sa route. La brise croissait de minute en minute, enflant ses voiles. Une heure n'était pas écoulée que la vigie de misaine signalait le feu de l'île de Batz, et, en arrière, les maisons encore éclairées de Roscoff.

Puis le navire doublait la dangereuse pointe et s'engageait dans le non moins dangereux archipel qui s'éparpille dans l'estuaire de la rivière de Morlaix.

Les matelots qui formaient son équipage n'en avaient aucune habitude. C'étaient, pour la plupart, des marins d'occasion ou de rencontre, ignorants des circonspections et des minutieuses prudences qu'exige la pratique de la mer.

Or, à la fin du XVIIIe siècle, la navigation des côtes, encore si périlleuse de nos jours, l'était mille fois davantage.

Aucun des travaux exécutés depuis par les ponts-et-chaussées n'était même commencé. Nulle balise, nul signal nul feu ne révélait la présence des récifs et des hauts-fonds de sables au de roches. Il fallait avoir étudié longuement les cartes marines, d'ailleurs fort bien faites, pour pouvoir diriger une embarcation dans ces chenaux étroits courant au milie du dédale de pierres dont les eaux françaises sont parsemées.

Pour avoir étudié ces cartes, il fallait être pilote assurément ou officier de la marine royale,

Car, à cette époque, la pratique de la mer était requise plus rigoureusement encore que de nos jours des jeunes hommes que la vocation appelait à bord des hautes frégates, des lourdes corvettes de quarante et cent canons. La vapeur ne prêtait point son puissant concours à l'art du navigateur.

Et, cette nuit-là, le seul véritable marin qui fût à bord du brick le "Sans-Culotte" était précisément Alain Prigent de Bocenno.

L'épisode le plus émouvant de la légende de Guillaume Tell allait se reproduire.

Après avoir sauvé ses gardiens sur terre, le captif allait encore les sauver sur mer.

L'homme qui jusqu'à ce moment avait rempli les fonctions de capitaine quitta la dunette, sur laquelle il s'était tenu jusqu'alors.

Ses traits laissaient lire un profond embarras. Il jeta un regard circulaire autour de lui, et tout à coup aperçut l'œil narquois d'Alain. Le chef de la Roche-qui-Tue le considérait avec une railleuse bonhomie. L'homme se sentit confus, et ses prunelles implorèrent une pitié.

"Je te connais, toi, dit Prigent en plaisantant. Tu es Jean-Marie Le Bido, de Plougasnou. Tu as été des nôtres à la Kerret-ar-laz?

—Oui, chef, confessa humblement le pauvre diable.

—Et, continua Alain, tu t'es improvisé capitaine pour servir la nation, pas vrai? Pour sortir de la rivière en plein jour, ça n'a pas encore été trop mal. Tu as gouverné au petit bonheur, et tu as eu de la chance. Mais pour rentrer, et de nuit, qui plus est, c'est autre chose, hein, garçon? Tu ne t'y fies pas, et tu voudrais bien que je te servisse de pilote, n'est-ce pas!"

L'homme ne répondit pas, mais son regard se fit plus humble et plus suppliant.

"Tu as bien fait de revenir à moi, reprit Alain, très débonnaire, et je te rendrai volontiers le service que tu me demandes. Deux minutes encore, et il était trop tard."

Quittant sa place où on le laissait libre, il accompagna le faux capitaine sur la dunette et se mit à lui souffler les commandements nécessaires, auxquels les douze hommes de l'équipage obéirent tant bien que mal. Du moins aucune fausse manœuvre ne vint compromettre l'existence du navire ni retarder sa marche en avant. Le vent venant du sud-ouest, il fallut louvoyer pour entrer en sécurité dans la baie.

"Demande au citoyen Killerton sur quel point il faut mettre le cap, dit encore Alain au patron ahuri.

—Sur le fort Taureau! cria de l'avant l'Anglais à la question de l'étrange apprenti navigateur.

—Ah! ah! se dit Prigent c'est là qu'ils vont m'enfermer."

Et il pâlit un peu devinant d'une seule intuition le plan machiavélique de ses adversaires. Mais les ténèbres voilèrent cette pâleur.

Le trois-mâts fila sous bonne allure et alla mouiller son ancre au pied même des noirs et sinistres remparts.

Le fort Taureau, ou du Taureau, est une masse carrée dont l'enceinte construite au XVIe siècle et aujourd'hui abandonnée, occupe tout l'emplacement de l'ilot rocheux sur lequel elle s'élève. Destinée à commander la rivière de Morlaix, dont ses canons pourraient balayer les deux rives, la lugubre forteresse n'est plus qu'une prison dont le dernier hôte célèbre a été, en 1871, le révolutionnaire Blanqui.

Depuis lors elle est déserte et tombe lentement en ruines.

Au mois d'août 1793, le fort Taureau jouait encore son rôle dans la défense des côtes.

Vint-quatre pièces de seize couronnaient ses créneaux, et il recevait une garnison provisoire de cent hommes, l'effectif d'une compagnie.

Ces garnisaires étaient prélevés sur la garde nationale de Morlaix et se relevaient tous les mois.

Car si le séjour de la forteresse ne pouvait être pris pour une villégiature, bien qu'au bord de la mer, où, très exactement, dans la mer, ceux qui étaient appelés à y séjourner n'y prenaient pas précisément ce qu'on appelle du bon temps.

Dans cet énorme massif, tout de roche et de pierre, la vie est réduite à sa plus triste expression. L'espérance en semble à jamais bannie, et le peu que les infortunés détenus, qu'ils soient prisonniers de la loi militaire ou de la loi civile, voient du ciel bleu, ils ne l'aperçoivent qu'à travers les meurtrières destinées à embraquer les gueules des canons ou les barreaux de fer rouillé qui garnissent les jours de souffrance de l'effrovable geôle. L'horizon est celui de la mer inévitable, infranchissable, qui chante perpétuellement au pied des murailles battues par ses vagues le funèbre thème et la lamentable complainte des âmes perdues dans le suaire des embruns.

Il va sans dire que l'habitacle est des plus désolés.

Chambres et cellules sont toutes ménagées dans l'épaisseur des énormes murs que réclame un semblable édifice. Dans la brume, ces murs sont imprégnés d'une humidité constante due à la perpétuelle exudation des pierres, et les jours secs de la belle saison ne parviennent pas à faire tomber les rugosités salines ou salpêtreuses des mornes parois. C'est un véritable nid à rhumatismes, à bronchites, à angines, que cette forteresse.

Et c'était là pourtant que le caprice du tout-puissant Killerton allait reléguer Alain Prigent, pour l'en retirer dès qu'il jugerait le couperet suffisamment aiguisé, pour l'y oublier au besoin, ainsi que l'avait conseillé le baron de Saint-Julien et le prudent notaire Jorge Darros.

Le brick "le Sans-Culotte" aborda au seul point pratique d'atterrissage, au-dessous d'une poterne voûtés donnant accès dans le château.

Deux officiers reçurent Killerton, le chapeau à la main, avec toutes les marques de la plus profonde déférence.

Ils savaient trop bien à quel formidable personnage, revêtu d'un occulte et malfaisant pouvoir, ils avaient affaire.

L'accueil qu'ils firent au captif se ressentit un peu de ce respect fictif envers le geôlier.

Mais lorsque, au bout de quelques instants d'entretien avec l'officier du détachement, ceux du fort eurent connu la double prouesse d'Alain, leurs sentiments se modifièrent du tout au tout, et celui d'entre eux qui fut chargé de conduire le captif à la casemate qui allait lui servir de prison lui dit avec une franche sympathie, dès qu'il fut sûr de n'être pas entendu:

"Nous vous connaissons de longue date, monsieur de Bocenno. Tant que vous serez ici, nous vous tiendrons pour nôtre hôte, ni plus ni moins."

IV

Une immense consternation régnait au camp de la Kerret-ar-laz.

Car, dès le lendemain de l'arrestation d'Alain, Jean Prigent avait rassemblé les chefs formant le conseil de l'association et leur avait fait connaître le plan de son frère, plan d'une souveraine habileté.

(à suivre)

AMUSEMENTS

Voyez à la colonne d'amusements, le grand programme de Dimanche prochain, au Parc Sohmer.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S

Toute cette semaine, matinée samedi.
.... THE SLEEPING ....
Beauty and the Beast

ACADEMIE | Matinées Mercredi, Jeudi et Samedi.
BILLY B. VAN, dans
THE ERRAND BOY
Prix—15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine: THE MISSOURIANS.

FRANCAIS | MUSIC HALL
Cette semaine—Matinées tous les jours.
'Little Egypt's' London Gaiety Girls
2 vaudevilles musicaux et 6 grands actes de vaudeville. Prix—10c, 20c, 30c, 35c, 50c. Semaine prochaine: KENTUCKY BELLES. 9-6

THEATRE ROYAL | Toutes les après-midis et tous les soirs
CETTE SEMAINE, 26 DECEMBRE.
The Minister's Daughters
Une histoire de deux filles de campagne à New-York. Scène élaborée. Satisfaction parfaite. Prix—10c, 20c, 30c et 50c. Semaine prochaine: FROM RAGS TO RICHES. 9-6

PARC SOHMER

DIMANCHE, 1er Janvier 1905 (à 3 et 8 p.m.

GERTIE ADAMS, chant et danses. HOWARD, célèbre équilibriste (de Boston). M. et MME DUBUISSON, duettistes excentriques. WINK & MACK, acrobates comiques. LES 2 GREGORIOS, anneaux romains. VUES ANIMEES KINETOGRAPHE, vol d'une banque, etc., etc.

LA MUSIQUE DU PARC.
ADMISSION : 10 CENTS

Huitres Malpecques, Homards et Clams
Reçus tous les jours par Express au
Petit.... Windsor
No 101 rue St-Laurent
Alp. Cloutier, Prop. 212—1a

DIVERS

A VENDRE. — Recette pour prendre le renard, garantie. S'adresser à J. P. Cry, St-Hermas Station. 2—26

MAGASIN A LOUER sur la rue Mont-Royal, coin de la rue Boyer, 24 x 60, cave cimentée, cour privée. Spécialité pour épicerie ou tout autre commerce. Gaz, électricité, chauffage. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier. Tél. Est 2935. 8—6

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1057. — Dame Annie Franchère, épouse séparée de biens de Oswald Chaput, agent d'immeubles, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs ledit Oswald Chaput, du même lieu, défendeur. Une action en séparation de corps a été, ce jour, prise contre le défendeur par la demanderesse. — Montréal, 9 décembre 1904. — Hurteau & Gibeault, avocats de la demanderesse. 300—10-17-24-31-7

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 2000. — Dame Florestine Hotte, des cité et district de Montréal, épouse séparée de biens par contrat de mariage du défendeur, Joseph Onésime Lemay, ci-devant comptable, du même lieu, et actuellement absent de cette province, et demeurant dans un lieu inconnu, la dite Dame Florestine Hotte dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Le dit Onésime Lemay, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans ce mois. — Montréal, 29 décembre 1904. —J. M. LaMothe, député-protonotaire. 13—2

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE. — Il sera vendu par autorité de Justice au dernier et plus haut enchérisseur mercredi, le dix-huit janvier prochain (1905), à onze heures de l'avant-midi, au bureau du notaire soussigné, chambre No 45, Edifice des Tramways, Côte de la Place d'Armes à Montréal, la propriété immobilière suivante, appartenant par indivis à l'honorable Louis François Georges Baby et au Dr Benjamin Berthelet, tous deux de Montréal, savoir ; Ce certain lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ouest de la cité de Montréal sous le numéro dix-sept, avec bâtisses. Pour conditions, s'adresser à Henri de Salaberry, notaire, Edifice des Tramways, Côte de la Place d'Armes, Montréal. 14—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT — No 14050. — Henri Girard, demandeur, vs James John Clough, défendeur. Le 9e jour de janvier 1905, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur au No 99 rue St-Pierre, en la cité de Montreal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en cigares et tabac (en Bond). Conditions : Argent comptant. — Olivier C. Coutlée, H.C.S. — Montréal, 30 décembre 1904. 14—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit — No 13700. — M. L. H. & Power Co., demanderesse, vs W. Baril, défendeur. Le 10e jour de janvier 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 39 rue St-Christophe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 30 décembre 1904. 14—1

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

AVIS est par le présent donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un pouvoir additionnel d'emprunt dans le but d'agrandir certaines écoles actuellement existantes et d'en bâtir de nouvelles — A. D. Lacroix, secrétaire-trésorier. 4-26

La Compagnie du Musée Eden

Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à 266 rue St-Laurent, Montréal

LE CUIVRE

On en découvre une riche mine à Sainte-Hélène

Arthabaskaville, 30 décembre.—Il y a quelques mois, M. Georges Bernier, de Tingwick, en visite dans une paroisse voisine, a découvert une mine de cuivre, à Ste-Hélène-de-Chester. Il l'a acheté de suite les droits miniers de la propriété et pris les moyens de faire analyser le minerai.

L'analyse a démontré que le minéral était de riche qualité. On croit que les Cantons de l'Est verront bientôt en opération, avant deux ans, une riche mine de cuivre.

M. Bernier a déjà des offres alléchantes de vendre sa découverte.

THEATRE DES NOUVEAUTES
Tél. Est 1825. SEMAINE DU 26 DEC.
ANTOINETTE SABRIER
Pièce en 3 actes, par Romain Coolus.
Intermèdes tous les lundis.
Matinée samedi. Semaine prochaine : LA DAME AUX CAMELIAS. 9-6

THEATRE NATIONAL, 1440 Ste-Catherine
Tél. Bell Est 1756. Tél. Marchands 520.
Semaine du 26 décembre
JOE MONFERRAND
Prix—Matinées, 10c, 15c, 20c, 25c et 30c.
" Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c et 50c.
Semaine prochaine : LE MASSACRE DES INNOCENTS. 9-6

HIS MAJESTY'S

TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE PROCHAINE AVEC MATINEES MERCREDI ET SAMEDI.

LA PLUS CELEBRE ACTRICE DE FRANCE

REJANE

Et sa compagnie d'acteurs parisiens du Théâtre du Vaudeville à Paris

DANS LE REPERTOIRE SUIVANT :

Lundi soir . . . MA COUSINE
Mardi soir . . . . ZAZA
Mercredi, matinée, L'HIRONDELLE
Mercredi soir . . . LA ROBE ROUGE
Jeudi soir, et Samedi, Mat. } LA DAME AUX CAMELIAS
Vendredi soir . LA PASSERELLE
Samedi soir . . . SAPHO

PRIX : 50c à $2.00

Remarquez que c'est la seule ville du Canada dans laquelle MADAME REJANE va jouer durant sa tournée actuelle.

STADIUM

AUJOURD'HUI, DEMAIN et LUNDI, PATINAGE avec FANFARE SPÉCIALE aux 2 séances après-midi et soir. Admission : 10c et 15c.

UN JOLI CADEAU : C'est un billet de commutation pour la présente saison.

CHAMPIONNAT DE HOCKEY
ROND VICTORIA
NATIONAL vs. MONTREAL
Lundi, le 2 Janvier, à 8.30 p.m.

Venez voir votre équipe favorite dans le ROND VICTORIA, nouvellement restauré.
ADMISSION - - - - 25c, 50c et 75c

Grande Soirée d'Ouverture, Samedi, le 31 Décembre. Patinage et la fanfare des Carabiniers Victoria. Admission : 25c.

DANS LA VIEILLE CAPITALE

Mort subite.— Réception à l'archevêché. — Le pont de glace.— Le théatre français.— Réception au palais législatif.— La société Sainte-Brigitte.— Les pensions aux instituteurs. — Ce comptable en fuite.— Nommes curateurs

On rapporte du Cap Saint-Ignace qu'une vieille femme de 72 ans, Frébrémie Bernier, épouse de J. B. Fortin, est morte subitement ce matin.

—Demain et dimanche, il y aura réception à l'archevêché de cette ville, à l'occasion du Nouvel An. Demain matin à 10 heures, S. G. Mgr l'archevêque recevra, dans le grand salon de l'archevêché les membres de son clergé, et dimanche, vers 11 h. 15 m. a. m., Sa Grandeur recevra les citoyens qui désirent lui présenter leurs hommages, à l'occasion du Nouvel An.

—Depuis la dernière tempête le pont de glace est formé entre Beauport et l'île d'Orléans, et aujourd'hui le pont est assez solide pour permettre le passage des voitures.

—Il faut croire que le théâtre français ne fait pas florès à Québec, car on annonce que M. Cazeneuve, qui donne des représentations en français à l'Auditorium depuis quelques mois, va retourner bientôt à Montréal, son théâtre n'étant pas assez encouragé par les Québécois.

—Il y aura réception au Palais Législatif, par S. H. le lieutenant-gouverneur. A cette occasion, Sir A. Jetté décorera de la médaille dite "Imperial Service Medal", le sergent Patrick Lewis, des magasins militaires. Cette décoration lui vient du roi Edouard, en reconnaissance de ses longs et fidèles services.

— A une réunion des membres de la société Ste-Brigitte, le secrétaire, M Ed. Foley, a lu son rapport annuel dont nous extrayons les chiffres qui suivent:

Au 1er janvier 1904 la population de l'hospice était de 174 âmes, ainsi réparties : 27 hommes, 57 femmes, 37 garçons, 35 petites filles, 8 religieuses de chœur, 8 religieuses converses, 2 hommes en service. Furent admis pendant la présente année : 3 hommes, 9 femmes, 9 garçons, 10 petites filles ; renvoyés : 3 hommes, 8 femmes, 18 garçons, 17 filles ; morts : 4 hommes, 6 femmes.

Les revenus de l'institution ont été dans l'année, de $7,939.62 et les dépenses de toutes sortes, $7,534.57, laissant un surplus de $345.05.

Le bazar organisé par les bienfaitrices de la maison, a rapporté $3,762.22.

Ce sont les Révérendes Mères de la Chârité qui ont charge de l'Asile Ste-Brigitte. Nous les félicitons de cette année de succès, leur en souhaitant beaucoup d'autres.

— M. F. E. Lavoie vient d'acheter deux vastes immeubles, sur la rue St-Joseph, qui sont actuellement occupés par MM. Lavigueur et Hutchison, Balles, Bros. & Sons., Dr Gauvreau et Alf. Plante. Le prix d'achat est de $11.000.

— L'hon. B. de la Bruère, surintendant du département de l'instruction public ; M. le professeur John Ahern, MM. W. McCockfield, O. Hopkins, et J.-N. Perreault, membres du cocmité chargé par le gouvernement de Québec de s'occuper des pensions votées aux instituteurs, se sont mis à l'œuvre. Les sommes votées doivent être réparties entre les instituteurs méritants, sans distinction de race ni de religion. Le montant distribué l'an dernier, par ces messieurs dépasse $40-000.

— Ce comptable d'une compagnie de chemin de fer de cette ville, qui est disparu depuis quelques jours, a laissé dans ses livres un découvert de $10,000 et non de $14,000. De plus, il a fraudé plusieurs autres personnes de cette ville. Cependant il a été décidé d'un commun accord entre les intéressés, de ne pas mettre l'affaire entre les mains de la justice, du moins pour le moment.

— Aujourd'hui à l'assemblée de Joséphat Lechasseur, marchand de Lévis, MM. Lefaivre et Taschereau ont été nommés curateurs, et MM. N.-B. Picken et P. F. McCaffrey, tous deux de Montréal, inspecteurs.

MUTATIONS DE PROPRIETES

La vente des immeubles au lieu de se ralentir à l'approche des fêtes semble, cette année, s'accélérer davantage.

Le marché des immeubles a été plus actif pendant l'avant dernière semaine que pendant toutes les semaines précédentes, comme le fait voir le tableau ci-dessous :

Les terrains ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied
Saint-Denis	Saint-Louis	$1.00
Dorchester	Saint-André	85c
Selkirk	Saint-André	$1.00
Papineau	Papineau	35c
St-Urbain,	St-Jean-Baptiste	36c
Sanguinet ...	St-Jean-Baptiste	41 1-2c
Mont-Royal	Duvernay	30 3-4c
Mont-Royal	Saint-Denis	25c
Massue	Saint-Denis	26 2-3c
Carrières	Saint-Denis	20c
Marquette	Saint-Denis	26c
Frontenac	Hochelaga	20c
Ontario	Maisonneuve	37 1-4c
St-Georges ...	St-Louis, M.E.	21 2-3c
Parc	St-Louis, M. E.	33c
Clark ...	St-Louis, M. E.	18 1-4c
Waverley ...	St-Louis, M. E.	10 3-4c
Hutchison	Outremont	13 1-2c
Roslyn	Westmount	50c
Kensington	Westmount	40c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier Papineau	$29,283.50
Quartier Saint-Jacques ...	17,700.00
Quartier Lafontaine	15,750.00
Quartier Saint-Louis	6,650.00
Quartier Saint-Laurent ...	38,100.00
Quartier Saint-Georges ...	15,500.00
Quartier Saint-André	48,326.50
Quartier Saint-André	16,513.30
Quartier St-J.-Baptiste .	1,225.00
Quartier Duvernay	14,550.00
Quartier Saint-Denis	16,076.00
Quartier Hochelaga	3,200.00
Maisonneuve	1,300.00
Saint-Louis, M. E.	67,531.05
Outremont	4,350.00
Saint-Henri	12,100.00
Westmount	74,979.00
Total	$350,435.14

UNE DECISION DU CONSEIL DE LA MILICE

Toronto, 30 décembre.—Le conseil de la milice a décidé de forcer à démissionner tout officier de l'armée régulière qui aura subi deux échecs consécutifs à des examens de promotion.

AMUSEMENTS

Voyez à la colonne d'amusements, le grand programme de Dimanche prochain, au Parc Sohmer.

SPORT

LES QUILLES

LE CHAMPETRE GAGNE.

Le second club de la Champètre a gagné, hier soir, une jolie victoire. En avant de 83 points à la mi-temps il perdit son avantage en une seule ligne. A la deuxième il recula de 28 points.

La position semblait désespérée contre des joueurs de l'expérience de ceux de la Royale. Ils se sont affermis et ont décroché la victoire par 26 points C'est un beau succès.

Nous devons une mention honorable à Messieurs Kieffer et Beauchamp, les aux joueurs opposés en face.

ROYALE II.

Lebeau	146	137	164—447
C. Detonnancour...	188	144	136—468
R. Gauthier	129	182	137—448
L. De Tonnancour	188	185	147—520
Béïque	146	148	142—436
Kieffer	210	187	174—571
			2890

CHAMPETRE II

Robitaille	122	144	166—432
Labelle	172	183	146—501
Blondin	169	151	193—513
Puize	113	163	168—444
Dubord	151	155	151—457
Beauchamp	210	215	144—569
			2916

Majorité pour le Champêtre, 26 points.

Partie jouée sur les allées du Champêtre.

LE ST-LOUIS REORGANISE.

M. Viau, successeur d'Hermas, veut marcher sur ses traces. Il donne tout son encouragement au beau sport de quilles. Il rélevera le fameux club St-Louis, dont les victoires ne se comptent plus. Tous les vieux se grouperont sous le nom glorieux de St-Louis, pour le porter à la victoire.

Lundi soir, le St-Louis se rencontrera avec le bon club Pacifique, sur les allées d'Hermas.

HOCKEY

Le Montagnard ira, le 2 janvier, rencontrer le Brockville, sur sa glace. Il est bien préparé et espère en le succès final.

NATIONAL VS MONTREAL

Voilà deux vieux rivaux. Plus d'une fois, ils se sont disputé la supériorité sur un champ de crosse. Nous les retrouverons, lundi soir, sur la glace.

Ils se disputent le championnat du hockey.

La rencontre aura lieu, au patinoir Victoria, sur la rue Drummond, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine.

Le National est plus confiant que jamais. Son équipe est composée de joueurs excellents. Tous ont le cœur à la bonne place et ne craignent pas la lutte.

Ils promettent une belle victoire à leurs nombreux admirateurs.

La mascarade du Stadium a été un nouveau succès. C'est le triomphe d'une bonne organisation. Patineurs et jolies patineuses se sont amusés à cœur joie.

LA LUTTE

La lutte Maupas-Gotch a créé un enthousiasme indescriptible. Ce n'est qu'un cri pour applaudir à l'esprit d'entreprise du Club St-Louis. Il nous a amené à Montréal, une merveille. Gotch est le lutteur idéal. Il joint la force à la science. Pour lui résister il fallait un lutteur de l'intelligence du Français.

Rogers peut lui être inférieur de ce côté, mais en force brûtale il lui est infiniment supérieur. La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Si le féroce Américain a le cœur à la bonne place, il ne refusera pas la chance de prendre sa revanche sur le champion Gotch. Il a été assommé par un coup de chance. La prochaine lutte lui fournira peut-être l'occasion de se venger. Il n'en tient qu'à lui de venir à Montréal, reprendre la lutte que lui offre Gotch.

Montréal pourra, une bonne fois, juger de la lutte Américaine, dans tous ses petits détails. Elle est rude.

On en jugera par nous-mêmes.

EN ROUMANIE

Le cabinet au complet démissionne

Bucharest, Roumanie, 30 décembre. —Le premier ministre Sturdza a annoncé aujourd'hui au Sénat que tout le cabinet avait démissionné.

LES TELEGRAPHISTES DU GRAND-TRONC

Toronto, 30 décembre.—L'gssistant Blacklock, de la division de l'Est du G. T. P., a été à la session d'hier, le principal témoin devant la commission d'arbitrage entre le G. T. R., et ses télégrgphistes. Il déclara que la compagnie à deux listes de paie, l'une pour les employés permanents et l'autre pour les temporaires. 80 pour cent des employés travaillent le dimanche. Ils reçoivent un salaire extra comme surnuméraires. Ceux qui ne travaillent pas subissent une réduction de 10 pour cent.

Le témoignage de M. Frederick Price, maître des transports à Londres, a complété, hier, sa déposition.

TENTATIVE D'EVASION

Folsom, Californie, 30 décembre.—Neuf détenus ont tenté, hier, de s'évader de la prison de l'Etat. Aucun d'eux n'y a réussi.

En revanche, les officiers de la prison en ont tué trois et blessz mortellement quatre.

LES REPUBLIQUES LATINO-AMERICAINES

Elles craignent fort la nouvelle interprétation donnée à la doctrine Munroe

Buenos-Ayres, via Galveston, Texas, 30 décembre.— Tons les journaux reproduisent et commentent favorablement une entrevue de l'ex-président de la République Argentine, M. Pelligrini, donnée au "Figaro" de Paris. La "Prensa" dit que les républiques latino-américaines ne doivent pas rester silencieuse en présence de la déclaration de la nouvelle interprétation de la doctrine Monroe. Ce silence serait considéré comme un assentiment.

La nouvelle doctrine de l'impérialisme américaine est un empiétement sur la souveraineté des contrées de l'Amérique du Sud tous une apparence d'amitié.

Plusieurs autres journaux font des commentaires dans le même sens.

Mariano Demaria, le ministre de la République Argentine à Montévidéo, a donné sa démission à la suite de l'hostilité de la presse officielle de l'Uraguay. Sa démission n'a pas été acceptée par le président Quintana.

UN FIASCO

La traverse du quai de Saint-Denis à la Malbaie, organisée par le gouvernement fédéral, est loin d'être un succès

Québec, 30 décembre. (spéciale). — La fameuse traverse du quai de St-Denis à la Malbaie, tel qu'organisée par le gouvernement fédéral et pour laquelle les autorités d'Ottawa ont fait spscialement construire le brise-glace "Champlain", est décidemment un fiasco.

La traverse se fait très irrégulièrement.

On rapporte que depuis samedi dernier le "Champlain" n'a pu que se rendre à quelques arpents du quai de St-Denis, pour retourner ensuite vers le large où il s'occupe à croiser en tous sens, avec facilité, car le chenal est à peu près libre de glaces.

Ils sont nombreux les voyageurs que ce service à la diable a fort désappointés.

Depuisle commencement de la saison le "Champlain" a déjà eu plusieurs accidents, une fois, entre autres, il s'est défoncé en voulant accoster au quai de la Rivière-Ouelle. Une autre fois le vaisseau s'est échoué près du quai de la Malbaie.

On rapporte que le capitaine Lapierre a été remplacé par le capitaine Bélanger de l'"Aberdeen."

CAUSERIE LITTERAIRE

CHARLES-JAMES FOX, HOMME D'ETAT ANGLAIS (1749-1806)

(Suite)

Pitt revint au pouvoir. Fox, sollicité de se réconcilier avec son adversaire, n'y mit aucun empressement ; il ne pouvait admettre la direction d'un jeune homme de vingt-cinq ans qui n'avait ni son expérience ni sa réputation. Les négociations se rompirent. Fox déclara la guerre la plus violente au Cabinet. Maître de la majorité à la Chambre des communes, il fit tout pour arriver à précipiter Pitt du pouvoir : il l'assaillit d'arguments et de sarcasmes ; mit d'incessants obstacles à ses projets ; lui infligea plusieurs fois des défaites qui semblaient irréparables ; mais la fermeté de Pitt, l'appui de George III et de la Chambre des lords déroutèrent les manœuvres de Fox, jusqu'au moment où, sur la demande de l'énergique premier ministre , le Parlement fut dissous. Pitt était devenu populaire. Son adversaire par son opposition systématique au gouvernement, avait fatigué le pays.

Les élections de 1784 ne furent pas favorables à Fox ; peu s'en fallut qu'il ne fût pas réélu. Ses amis durent s'employer activement pour le faire triompher ; on vit de grandes dames, parmi lesquelles la duchesse de Devonshire, faire elles-mêmes la propagande électorale, parcourir les campagnes, solliciter les voix du peuple et des commerçants et assurer ainsi, non sans peine, la victoire de Fox.

Lorsqu'il rentra au Parlement, il comprit que Pitt était inattaquable, et malgré tout son talent et l'inlassable ardeur qu'il mit dans son opposition il ne put l'ébranler. Il repoussa le bill sur l'Inde que Pitt proposait, ce bill passa néanmoins.

Fox prit sa revanche en faisant décréter d'accusation le gouverneur de la Compagnie des Indes Warren Hastings. Burke fut chargé de développer les motifs des poursuites ; Fox l'appuya avec une généreuse éloquence.

En 1788 un événement imprévu faillit le ramener au pouvoir. Pendant un voyage en Italie, il apprit que le roi avait été frappé d-aliénation mentale; le prince de Galles, ami des whigs, compagnon de plaisirs de Fox, allait être appelé à la Régence.

Sans tarder, Fox, quoique souffrant quitta Bologne et accourut à Londres. Sa déception fut grande lorsqu'il sut que Pitt s'était opposé à ce que le prince ede Galles fût nommé régent de droit. Le premier ministre, sachant par le médecin du roi, que la maladie n'était que passagère, résolut d'écarter à tout prix l'intervention du prince de Galles. Il avait fait ajourner à quinzaine la discussion du "bill de régence" et donné à George III le temps de se rétablir. Durant ces quinze jours il eut à lutter contre les attaques les plus vives de la part de Fox qui soutenait que l'héritier de la couronne était de droit régent, tout comme il était appelé à régner aussitôt après la mort du roi.

La régence, disait-il, ne peut pas être plus élective que la couronne. Elle ne doit pas être plus limitée ; elle a les mêmes devoirs ; elle a besoin pour les remplir, des mêmes forces. Que penseriez-vous d'un Polonais qui demanderait à un gentilhomme anglais si la monarchie de la Grande-Bretagne est héréditaire ou élective ?

La réponse paraît simple: "Notre monarchie est héréditaire."

Cependant, si la doctrine du jour (celle de Pitt) prévalait, voici quelle serait la réponse: "Je ne puis vous dire ; demandez cela au médecin de Sa Majesté; quand le roi se porte bien, la monarchie est héréditaire; quand il est malade et incapable d'exercer l'autorité, elle est élective.

Pitt eut l'habileté de prolonger les discussions en affirmant que c'était au Parlement à déterminer les conditions de la régence et à nommer le régent.

Sur ces entrefaites, le roi revint à la santé et Fox vit s'évanouir ses espérances.

Une autre occasion favorable se présenta de faire opposition à Pitt: ce fut au sujet de la Russie. La czarine Catherine II développait la puissance de l'empire russe au détriment de la Turquie. Pitt inquiet de cet accroissement de force et d'orgueil, craignant pour Constantinople, et décidé à entraver les plans de l'impératrice, fût-ce par la guerre, exposa ses craintes au Parlement et déclara qu'il fallait envisager la possibilité d'une guerre.

Son puissant adversaire, Fox, désapprouva en termes violents cette politique belliqueuse; soit, comme on l'a pensé, uniquement pour faire de l'opposition, soit, au contraire, parce qu'il désirait sincèrement la paix, s'étant toujours montré enclin aux arrangements pacifiques. Ses discours eurent un plein succès, et le Parlement repoussa les projets du Cabinet.

Par son ambassadeur, l'impératrice fit témoigner solennellement sa reconnaissance à ce défenseur inattendu. Elle lui fit demander en même temps de vouloir bien poser devant un statuaire afin qu'elle eût un souvenir de l'éloquent orateur de la paix.

Fox y consentit avec plaisir, et son buste fut envoyé à Saint-Pétersbourg; il prit place à l'Ermitage, séjour favori de Catherine II, entre les bustes de Cicéron et de Démosthène.

V· FOX ET LA REVOLUTION FRANÇAISE—IL SE SEPARE DE BURKE—QUELQUES ANNEES DE REPOS.

Jusqu'en 1789, Fox avait été peu sympathique à la France; il craignait sa puissance; il n'aimait pas les Bourbons et avait maintes fois développé ses opinions hostiles à la monarchie absolue. Par tempérament il aimait l'indépendance, et assez souvent, sous l'idée de liberté, laissait trop voir ses sentiments impatients de tout joug. Il avait assez montré dans sa vie privée que toute contrainte lui était odieuse; ses désordres, ses excès dans le plaisir venaient de cet esprit qu'on ne peut qualifier d'esprit de liberté, mais bien plutôt d'esprie de dissolution.

Burke avait justement apprécié le mouvement des idées, en 1789; il en comprenait les causes et prévoyait leurs conséquences néfastes. Fox s'en déclara le partisan chaleureux: il écrivait à un ami en France que la Révolution était "le plus grand événement qui fût jamais arrivé dans le monde et que toute la politique européenne serait changée si cette révolution réalisait les conséquences qu'il en attendait".

Burke, voyait plus loin et mesurait ce que serait la logique des événements. Fox ne céda pas et combattit l'opinion de Burke dans une lutte oratoire qui devait se terminer par la rupture d'une longue amitié.

Une première fois, en 1790, le dissentiment éclata. Fox se réjouissait de la révolution comme d'une grande délivrance. Burke réprouvait tous les abus, mais craignait pour l'Angleterre l'exemple de la France et les procédés adoptés pour établir la liberté.

L'année suivante, malgré la journée du 10 août et les horreurs du 2 septembre, Fox chanta un hymne à la Révolution où il ne voulait voir que des principes justes appliqués trop brutalement; il affecta même de comparer les idées révolutionnaires aux sentiments qui avaient amené la guerre d'indépendance des Etats-Unis et accusa Burke, partisan de la cause américaine, de se contredire en désapprouvant la cause française.

Burke se leva indigné. Il fit une vive peinture du désordre intérieur de la France, des violences commises, des attentats perpétrés; il en montra la cause dans cet esprit de révolte qui sape tout principe d'autorité et par conséquent de gouvernement; il rappela qu'il avait toujours défendu et aimé la liberté antique et légale que la Révolution française ne respectait pas.

(A suivre).

DE MONTREAL A OTTAWA

A partir de lundi, 9 janvier, le Pacifique Canadien rétablira son service de chars dortoirs entre Montréal et Ottawa.

Ainsi, un de ces chars sera attaché au convoi du "Soo" partant tous les jours de la gare Windsor à 10.10 heures du soir. Les passagers pourront occuper le char dortoir jusqu'à 9 heures a.m.

Le prix de chaque lit ne sera que d'une piastre et demie.

LE MONUMENT DE Mgr DE LAVAL

Les souscriptions se chiffrent aujourd'hui à $22,965

Québec, 30 décembre (spéciale).—Le fonds de souscriptions pour le monument de Mgr de Laval se chiffre aujourd'hui à $22,965.83. Les sœurs de la Congrégation Notre-Dame se sont inscrites pour $100.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Il doublerait sa voie de Fort-William à Winnipeg

Ottawa, 30 décembre.—On dit ici que Foley frères, les entrepreneurs bien connus, ont obtenu le contrat pour doubler la voie du Pacifique Canadien de Fort William à Winnipeg. Le prix marqué au contrat est de $7,000,000.

A QUEBEC

Jugements de la Cour de Rivision

Québec, 30 décembre (spéciale).—La Cour de Revision rendra jugement demain dans les deux causes suivantes:

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires vs Dion.

Gauthier du Bernard vs Breton.

Ce sont deux causes du district de Québec.

A LEVIS

Les élections municipales auront lieu le 23 janvier

Québec, 30 décembre (spéciale).—Les élections municipales à Lévis auront lieu le 23 janvier prochain.

Les conseillers sortants sont: M. Nap. Lainé, du Cartier Lauzon; M. J. Fortin, du quartier St-Laurent; M. J. E. Mescier, du quartier Notre-Dame.

UNE RUMEUR

Une grosse faillite se produirait à Québec

Québec, 30 décembre (spéciale).—Il est rumeur aujourd'hui en cette ville qu'une grosse faillite va bientôt se produire

LE SCANDALE DES FAUSSES BOITES DE SCRUTIN

L'ex-magistrat Samuel Harryett est admis à caution

Belleville, Ont., 30 décembre.—L'ex-magistrat de police Samuel Harryett, de Bancroft, qui a été détenu en prison depuis le 9 décembre, au sujet de l'affaire des fausses boites de scrutin, a été remis en liberté hier soir sur cautionnement.

Il a fourni un cautionnement personnel de $10,000 et quatre autres cautions de $2,500 chacune.

Ces dernières sont ses deux frères, James et Hining Harryett, John Keluskey et Charles Stayner. Toutes les cautions demeurent dans Hastings-Nord.

L'AMELIORATION DANS LES MOYENS DE TRANSPORT AU VINGTIEME SIECLE

M. Albert M. Bigelow de New-York parlant du voyage de New-York aux régions minières du Lac Supérieur, s'exprime comme suit:

"J'ai été absent de mon bureau de New-York, vendredi, samedi et dimanche.

J'ai passé une journée à Chicago, deux jours et une nuit au Lac Supérieur et je n'ai pas été dans l'obligation de violer l'observance du dimanche

Voici comment cela s'est fait:

J'ai pris le "Lake Shore Limited" pour Chicago jeudi soir à 5.30 hrs. Je suis arrivé à Chicago à quatre heures, vendredi. J'y suis resté quatre heures et demie, pendant lesquelles j'ai négocié quelques affaires.

J'ai ensuite pris le train à 8.30 hrs. et suis arrivé au Lac Supérieur à 6.50 hrs. a. m.

J'y ai passé toute la journée et la soirée du samedi ainsi que la journée du dimanche. Dimanche soir, à 6.50 hrs. je suis parti du Lac Supérieur et suis arrivé à Chicago, mardi matin, à six heures. J'y ai passé la demi journée, et me suis embarqué à 12.30, p. m. à bord du Twentieth Century Limited, en route pour New-York où je suis arrivé à 9.30 hrs. mardi matin de manière à pouvoir me rendre à mon bureau à l'heure ordinaire. Sur chacun des trains dans lesquels j'ai voyagé, j'ai eu des chambres confortables et des salles à dîner superbes. Ceci donne raison à l'histoire des Arabian Nights de l'étonnant tapis de Perse sur lequel un prince avait été transporté à quelques milles en une seule nuit.

M. Bigelow ajoute que ceci offre un contraste frappant avec son premier voyage au Lac Supérieur en 1859, alors qu'on mettait huit jours de marche non interrompue à faire le même voyage.

—Du "Troy Times."

CE N'EST QU'UN JEU

Chasser le rhume le plus compliqué ce n'est qu'un jeu pour notre remède favori, le BAUME RHUMAL. 12-2

LE JOURNAL

MONTRÉAL, 31 DECEMBRE, 1904.

1905

LE JOUR DE L'AN

BIENTOT, l'année qui a vu, chez nous, les succès succéder aux revers, aura disparu dans l'éternel passé.

Une autre va se lever au cadran du siècle nouveau.

Qu'avons-nous fait du temps révolu?

Que nous réserve ce redoutable avenir qui s'ouvre devant nous comme un gouffre dont le regard avide interroge en vain le mystère?

* * *

Ces questions se posent devant la conscience de chacun, désireux de régler les comptes du passé pour ne laisser en arrière aucun regret et attendre avec confiance les jours qui vont se lever.

Pouvons-nous dire que ce temps que Dieu nous donne nous l'avons employé pour sa gloire et pour mériter le ciel?... Il est bon d'y réfléchir. Il est bon et juste de remercier le Seigneur des grâces qu'il nous à faites. Il est bon et juste de lui promettre, d'un cœur sincère et d'une âme droite, d'être plus fidèle à ses lois et de mieux user des jours que sa miséricorde nous laisse!

Cela a l'air d'un sermon qu'on est peu habitué d'entendre, et pourtant c'est bien avec ces pensées et ces sentiments qu'il convient de saluer l'aurore de l'année nouvelle. L'Eglise, notre mère, nous y invite, du reste. C'est à cette époque qu'elle a placé ses plus belles fêtes.

Elle célèbre la naissance de l'Enfant-Dieu, venu lui-même nous apporter ses vœux de bonne année et ses présents.

Enfants de la terre, — petits et grands, nous le sommes tous à des dégrés divers — saluons Celui qui descend du ciel au milieu de nos tristesses et de nos frimas pour nous consoler, pour nous sourire, pour nous tendre ses petits bras qui portent le monde. Il est notre frère bien-aimé et souverainement aimant. Les pauvres, les laborieux le reconnaissent bien vite. Les princes de la terre et les savants, les Mages ne tarderont pas à arriver à leur tour, guidés par l'étoile.

* * *

Au milieu de la nuit, on a entendu des voix du ciel chanter cet hymne étrange : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !"

Ce chant a saisi les bergers et enveloppé leur âme d'une suave harmonie et d'une éblouissante lumière; le Messie promis depuis des siècles leur est né ; ils accourent aussitôt l'adorer dans la Crèche, à l'église : "Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté !"

Il est venu rendre gloire à Dieu son Père et donner la paix aux hommes de bonne volonté.

* * *

C'est l'an nouveau !

C'est le Jour de l'An !

Le Jour de l'An ! Que de choses dans ce cri !

C'est l'apaisement des disputes, des agitations, des angoisses, des haines!

C'est la trève de Dieu, l'époque de la réconciliation des camps ennemis, des bons souhaits, des étrennes, des bonbons et des chaudes poignées de mains.

C'est l'heure des ressouvenirs, des émotions retrouvées, des retours sur le passé, sur les lieux parcourus, sur les scènes d'autrefois.

C'est l'ère des réunions familiales, des longues veillées au coin de l'âtre, des causeries sans fin autour de l'aïeul qui bénit.

C'est la veille d'un lendemain qui s'appelle encore, qui s'appelle toujours le Jour de l'An !

C'est aussi, hélas ! l'adieu de tant de choses qui s'en vont, de tant de belles coutumes qui disparaissent, emportées par le vent glacial du modernisme envahisseur. . . . !

Mais c'est toujours, espérons-le, le temps où s'échangent des vœux sincères, ardents, généreux, où les écrivains politiques renversent leur encrier, où les journalistes souhaitent la bonne année à leurs fidèles lecteurs.

* * *

Dons, à tous, amis comme adversaires, nous donnons une franche et cordiale poignée de main, nous souhaitons la bonnes année.

Oui, "la bonne année, suivie de plusieurs autres, et le paradis à la fin de vos jours", comme on dit si bien dans nos campagnes où s'est conservée intacte la délicieuse bonhomie des mœurs antiques.

PROJET

VERS LA BAIE D'HUDSON

LE projet de MM. McKenzie et Mann de construire un chemin de fer aboutissant à un port situé sur la mer d'Hudson a une importance considérable pour les villes de Montréal et de Québec. S'il se réalise, on verra diminuer sensiblement le trafic qui se fait aujourd'hui par nos lignes de chemins de fer pour l'exportation des produits de l'Ouest Canadien et aussi pour l'importation des marchandises nécessaires à la consommation dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Le gouvernement pourrait empêcher ce résultat en améliorant nos voies maritimes.

La route de la Baie Georgienne par la Rivière des Français serait sans rivale pour le transport du blé ; elle lutterait avec avantage contre toutes les routes américaines qui accaparent une grande partie de notre trafic, si elle était ouverte au commerce. Mais si on laisse s'établir sur la Baie d'Hudson un port de mer relié aux champs de blé de l'Ouest, les ports d'exportation de Montréal et de Québec devront subir une concurrence qui, tôt ou tard, nuira à leur développement.

Les richesses naturelles de la Baie d'Hudson sont assez considérables pour alimenter, à elles seules, tout un service de steamers océaniques si elles étaient exploitées comme elles le méritent.

La "North American Review" disait récemment :

"Les richesses marines de la Baie "sont tellement considérables et variées, qu'il est facile de comprendre "que le Canada soit désireux de les "réserver pour les habitants de son "territoire. Au nombre des principaux habitants des eaux, sont les "baleines dont les fanons valent $14,- "000 la tonne. Les fanons d'une baleine adulte des mers arctiques pèsent en moyenne 1,500 livres. "L'huile tirée de la carcasse donne "un rendement appréciable, de sorte "que la valeur de l'un de ces cétacés "est, en moyenne, de $12.000 à $20,- "000. Les statistiques des Etats-"Unis montrent que depuis deux ans "la pêche à la baleine dans la Baie "d'Hudson a rapporté à nos voisins "1,371,000 pour cinquante voyages, "soit $27,430 par voyage.

"En outre, on sait que les baleines "noires ont quelquefois de 70 à "90 pieds de long, tandis que les baleines blanches n'ont que 14 pieds ; "cependant, la valeur des peaux et "le prix de l'huile sont les mêmes "pour les deux classes de cétacés.

"Les narvals s'y rencontrent moins "fréquemment mais les marsouins dont "la peau et l'huile sont en grande demande dans le monde manufacturier "s'y trouvent en bancs innombrables. "Les phoques à nageoires homocerques "des deux sexes se réunissent pour les "fins de reproduction dans la Baie "même, où ils sont ordinairement "chassés en aussi grand nombre que "le morse.

"Outre ces mammifères on y rencontre encore une trentaine d'espèces de "poissons comestibles tels que la "morue, le saumon, le poisson blanc, "le fletan, le capelan, le brochet, etc., "qui foisonnent dans le détroit et les "rivières."

Nous pourrions continuer l'énumération, mais il semble qu'elle est déjà assez longue pour démontrer que les seules ressources marines de la Baie d'Hudson suffiraient à alimenter un service de steamers océaniques régulièrement établie. Si le transport du blé de l'Ouest est dirigé de ce côté en temps utile, les ports de l'est n'ont qu'à bien se tenir, comme disait la "Patrie" ces jours derniers,

MASTAI PAGNUELO
ASSURANCES
MARITIMES ET INCENDIE
—REPRÉSENTANT—
London & Lancashire Fire Ins. Co, Liverpool
Quebec Fire Assurance Company.
Credit National Marine Insurance Company.
Committee Marine Ins. Companies of Genoa.
Main 279.
Bâtisse BANQUE DU PEUPLE.
20—1a

LA CRISE AU MAROC

M. Porter, l'ambassadeur américain, à Paris, a une conférence avec M. Delcassé au sujet de la situation dans l'empire marocain

L'opinion de M. Yon Perdicaris qui a été enlevé en mai dernier par le brigand Raisouli

Paris, 30 décembre.—M. Porter, ambassadeur américain à Paris, a fait une visite à M. Delcassé, au ministère des affaires étrangères, et a discuté avec lui la question marocaine dont le ministre s'occupe très sérieusement. On n'a encore décidé aucune démonstration navale ou militaire, mais il est évident que la France est résolue à agir énergiquement, à moins que le sultan ne change d'attitude vis-à-vis de la France.

Londres, 30 décembre.—Dans une dépêche qu'il a adressée au "Standard" M. Yon Perdicaris, le même qui a été enlevé en mai dernier avec son gendre par le brigand marocain Raisouli, dit :

"La situation actuelle au Maroc est des plus sérieuses. La vie du sultan est en danger, et ceux qui dirigent les affaires à la cour du Maroc sont prêts à se joindre au chef insurgé prétendant au trône comme frère aîné du sultan actuel."

M. Perdicaris prétend que Raisouli seul pourrait maintenir l'ordre dans le district de Tanger, mais qu'il ne peut négocier directement avec la France, à cause de l'opposition de ses partisans. M. Perdicaris pense que la France ferait bien de s'entendre avec Raisouli, par l'intermédiaire des représentants étrangers à Tanger.

New-York, 30 décembre.—On mande de Tanger au "Herald" : "La ville d'Alcazar est encore menacée par toute une armée de montagnards Kabyles, les mêmes qui ont récemment assiégé la ville à la suite d'une querelle entre un Maure et un Espagnol, et qui se sont fait payer alors une énorme rançon.

Ils reviennent à la charge demandant une somme plus considérable encore. Ils exigent de plus qu'on leur livre certains Européens résidant dans la ville. Il est probable que cette dernière paiera, car elle n'est pas préparée à se défendre.

NOTES ET FAITS

TIMBRE

Un fonctionnaire des postes et télégraphe danois a proposé de faire imprimer un timbre spécial, dit timbre-poste de charité, qui, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, pourrait être collé sur les enveloppes et cartes, à côté des timbres-postes ordinaires. La recette produite par cette innovation sera affectée à la fondation d'un sanatorium pour enfants tuberculeux. L'idée a été très favorablement accueillie; un Comité s'est constitué pour la mettre en exécution, et le ministre de l'Intérieur danois a autorisé la vente des nouveaux timbres, qui portent l'inscription: "Noël 1904."—Ingénieuse charité.

* * *

TABAC

Il y a des considérations curieuses à faire au sujet de la vente des tabacs. Celle des scaferlatis, depuis 1875, est montée de 36,980,000 à 56,-236,000 livres. Celle des cigarettes toutes faites en particulier a pris un remarquable essor, passant de 1,024,-000 à 3,856,000 livres. Par contre, les cigares communs à 1 centin et 1 1-2 centin s'achètent beaucoup moins ; cependant que ceux à 2 centins et au-dessus s'enlèvent. — La fabrication des "ninas", un moment arrêtée, est aujourd'hui reprise. On dit que les nouveaux produits sont infumables. A voir. — Les tabacs à mâcher, les "chiques," n'ont fait aucun progrès. Est-ce si regrettable ?

—Une campagne vigoureuse est menée en Angleterre contre l'abus de la cigarette par les blancs-becs. — La section de Birmingham compte à elle seule 40,000 adhérents.

—Savez-vous que l'usage du tabac est beaucoup plus vieux qu'on ne pense ? Il ne paraît pas encore certain que le bon Homère fumait la pipe, mais il est aujourd'hui reconnu que les barbares et les Romains la culottaient avec délices. — Hérodote, Strabon, Pomponius (!) Mela, Pline y font allusion. — En France, on aurait trouvé un tuyau de pipe dans les ruines d'un palais de Charles le Chauve (843-877). Peut-être est-ce justement l'abus de la pipe qui lui fit tomber les cheveux.

* * *

MALADES

Les malades londoniens sont dans la joie, surtout ceux à qui leur maigre fortune ne permet aucun déplacement hygiénique. Le bruit court, en effet, qu'un palais serait construit à Piccadilly, qui aurait pour particularité d'être aéré automatiquement par l'air salutaire des meilleures plages anglaises, et ce, au moyen de conduites souterraines. Ainsi, il y aura la chambre dénommée "Margate," celle dénommée "Brighton." En conséquence, tel malade, au lieu de se rendre à Brighton, pourrait journellement aller faire une station d'une ou de plusieurs heures dans la "chambre de Brighton." — Mais, pour le moment, ce projet d'air est un projet en l'air.

* * *

RADIUM

La découverte de M. Curie vient de permettre une intéressante invention. Un Anglais, M. Strutt, a pu construire une horloge dont les ressorts ne sont qu'une parcelle du fameux "radium" électrisant une feuille d'or. Celle-ci acquiert ainsi un mouvement de va-et-vient qui se communique aux rouages de la pendule et ne cessera qu'après que le radium aura perdu sa puissance ou se sera volatilisé dans l'espace, après avoir émis les milliards et des milliards de molécules.

Or, en se basant sur des calculs mathématiques, on est arrivé à déterminer que cette parcelle du précieux métal gardera pendant vingt siècles son pouvoir, c'est-à-dire pendant deux mille ans. L'horloge a le temps de changer de maîtres.

AU PALAIS DE JUSTICE

COUR DE REVISION

La Cour de Révision rendra jugement ce matin, à 11 heures, à la salle d'audience No 24, dans les causes suivantes :

—La Cité de Montréal et la Côte St Lambert vs Leeming Miles Co.

—La Cité de Montréal et la Côte St Lambert vs la Succession Mussen.

—La Cité de Montréal et la Côte St-Lambert vs Québy frère.

—La Cité de Montréal et la Côte St-Lambert vs de Tonnancourt.

—A midi, la Cour de Révision a rendu jugement dans les trois causes suivantes :

—Fortier vs Youngheart. —Renversé.

—Préfontaine vs Bolduc.—Confirmé.

—Plessis dit Bélair vs Loub. —Confirmé.

HABEAS CORPUS

La requête pour bref d'habeas corpus de S. Rabinovitch, ci-devant marchand d'Ottawa a été rejetée par l'hon. juge Curran.

Le requérant a fait faillite dernièrement. M. R. M. Pierce l'a fait arrêter sur capias, dans la province, sur l'accusation d'avoir fraudé ses créanciers en cachant ses biens. Il l'accuse d'avoir quelques semaines avant la faillite acheté pour $10,000 de marchandises, pendant qu'à la faillite on n'en trouve que pour $130.

On alléguait dans la requête pour Habeas Corpus que l'on ne pouvait incarcérer sur capias dans la province de Québec une personne domiciliée dans Ontario, où cette procédure n'existe pas. La cour ne partage pas cette opinion et renvoie la requête.

Le requérant S. Rabinovitch a été libéré sous caution.

LES REFORMES EN RUSSIE

Le prince Sviatopolk-Mirsky démissionnerait

New-York, 30 décembre. — D'après une dépêche de St-Pétersbourg au "Herald," le prince Sviatopolk-Marsky serait déterminé à démissionner.

M. Glasoff, ministre de l'éducation, se retirerait également.

"Je ne comprends plus rien à la situation," a-t-il dit.

M. Lukianoff, un célèbre bactériologiste, lui succèdera. Le prince Galitzin, maire de Moscou, aura à répondre devant les tribunaux de ses discours par trop libéraux.

UN AUTRE COUP DE FILET

La capitaine Millette, du poste de police No 4, rue Ontario, poursuit activement, selon les ordres qui lui sont donnés, la guerre contre le vice infâme de la prostitution. Encore, hier soir, il a mis sous arrêts plusieurs personnes trouvées dans une maison de la rue Saint-Charles Borromée.

PRÊTS POUR LES AFFAIRES A 8 A.M. PRÉCISES
W. H. Scroggie
LIMITEE
Rues Ste-Catherine, Université et Victoria

Vente Finale de 1904 en fait de Vêtements pour Hommes et Garçonnets

$9.50, PARDESSUS D'HOMMES POUR $6.85
800 pardessus confectionnés en cheviotte, melton ou frise gris foncé, appropriés pour hommes et jeunes gens, collet de velours, poches verticales, doublures en farmer's satin. Un splendide vêtement pour les fêtes. Prix de vente spéciale $6.85

$12.50, PARDESSUS D'HOMMES POUR $9.75
Pardessus en beaver laineux bleu marine et noir, finis dans un style très nouveau, épaules concaves, ajustement ample, doublure en excellent drap italien, pour hommes. Pardessus faits pour être vendus à $12.50. Notre prix de vente spéciale $9.75

$10.00, COMPLETS D'HOMMES POUR $8.95
250 complets en tweed écossais, différents patrons et nuances ; grandeurs pour hommes et jeunes gens, taillés dans le dernier style, doublure en drap italien. Prix de vente spéciale. $8.95

$4.50, PANTALONS D'HOMMES POUR $2.50
600 paires de pantalons d'hommes à rayures larges et moyennement larges, aussi finis à points croisés, confectionnés en worsted. La coupe, le tissu et la confection sont égaux à ceux des pantalons faits sur mesure. Régulier, $4.50. Prix de vente spéciale. . . . $2.50

$4.50, Complets Norfolk pour Garçonnets, $2.50
Complets en 2 morceaux en tweed écossais mélangé et rayé, confectionnés dans le style Norfolk ; grandeurs, 24 à 33 pouces de mesure à la poitrine, pour garçonnets. Complets de $4.00. Durant cette vente spéciale, pour. $2.50

$5.50, PARDESSUS EN DRAP COUVERTE POUR GARCONNETS, $3.75
Pardessus en drap couverte, pour enfants, confectionnés en drap couverte bleue, noire, garnis et tuyauté blés en tweed. Pardessus du prix régulier de $5.50. Prix de vente spéciale $3.75

Vente Finale de 1904 en fait de Manteaux pour Dames
Décidez si cela vaut la peine de visiter le magasin après avoir pris connaissance de cette valeur excellente.

$16.00, MANTEAUX DE DAMES POUR $6.00
En drap Beaver noir et brun, aussi dans les bleu marine, gris et en tweed noir et blanc, à effets mélangés. Tous des manteaux du jour, valant de $12.50 à $16.00. Prix spécial pour aujourd'hui . . $6.00

Venez à Bonne Heure et Souvent
.... DURANT NOTRE VENTE DE ....
COUPONS ROUGES
Les escomptes sont généraux dans tout l'établissement sur notre bel assortiment de
Meubles, Rugs, Garnitures de Lits et Draperies !
Et vous épargnerez de l'argent si vous achetez ici en Janvier tout ce dont vous avez avez besoin. :-: :-:
Des Réductions de 15 p.c. jusqu'à 40 p.c., avec en plus 5 p.c. pour du comptant.
RENAUD, KING & PATTERSON,
Tél. Up 3328. Angle des Rues Guy et Ste-Catherine.
Regardez nos Vitrines !

Le Café
De MADAME HUOT
n'est pas un café ordinaire ; sa supériorité est frappante ; sa composition est un mélange de Cafés rares et choisis avec le plus grand soin. Il est riche, pur, délicieux.
C'est la Perle des Cafés !
En vente par tous les bons Epiciers en canistres :
1 lb. à 40c, 2 lbs. à 75c.
CHEZ
E. D. MARCEAU, - 281-285 rue St-Paul
MONTREAL.

ENCORE UNE JOURNÉE
Pour vous procurer vos Cadeaux du Nouvel An en Tapis, Rideaux, Rugs, Stores, Appareils pour Fenêtres, Coussins, Tapis Artistiques de Parquet et Kensington.
Votre choix parmi des milliers de Tapis cousus tout prêts.
Lits, Matelas et Literie — d'abandon des affaires — avec forts escomptes.
HATEZ VOS COMMANDES POUR LE NOUVEL AN CHEZ
Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE
2474-2476 Rue Ste-Catherine

A SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

La fête de Noel.— Feu M. Nestor Desilets.— Témoignage d'estime et d'affection.

26 décembre 1904

De passage à St-Tite actuellement, je ne puis faire autrement que d'admirer l'esprit de foi et de religion qui anime les braves gens de cette paroisse. J'en ai eu un exemple frappant à l'occasion de la grande fête de Noël, chère entre toutes les fêtes catholiques. Il était beau de voir, à l'heure de Minuit, l'affluence considérable de chrétiens se prosterner devant l'Enfant-Dieu pour lui offrir leur cœur et implorer ses bienfaits. Cependant, les chants sacrés montant vers le Seigneur exprimaient le "Gloria" angélique et l'"Hosanna" de la reconnaissance. En effet, le Chœur de l'Orgue, sous l'habile direction de Madame Emile Lacoursière, à hautement relevé l'éclat de cette fête, en lui donnant un caractère solennel et grandiose. Le cantique "Minuit Chrétiens", fut exécuté avec beaucoup d'âme par M. Gilles Dessureault, la Messe de Léonard fut très-bien rendue, ainsi que la "Pastorale" de Lambillotte. Bref, la cérémonie a été des plus belles et des plus touchantes.

—Ce matin ont eu lieu les funérailles de Madame Nestor Désilets, autrefois de St-Tite et décédée à Montréal la semaine dernière. Le service a été chanté par M. l'abbé Jeannelle et l'absoute faite par M. l'abbé J. B. Grenier. La multitude de parents et d'amis présents à ces funérailles témoignait suffisamment de la haute estime dont jouissait ici la défunte.

—C'était hier le cinquantième anniversaire de naissance du docteur Emile Lacoursière, et ses amis profitèrent de la circonstance pour lui donner une nouvelle marque d'estime et d'affection. Ils sont venus en grand nombre lui exprimer leurs vœux de bonheur et lui souhaiter un autre demi-siècle d'une vie aussi intacte et aussi dévouée que celle du passé, le tout accompagné de magnifiques cadeaux et d'une bourse assez rondelette.

Le docteur sut répondre avec tact et véracité aux bonnes paroles de ses amis, leur disant combien il était heureux et touché de ce qu'on faisait pour lui, et les assurant pour l'avenir d'un dévouement toujours aussi amical et aussi désintéressé que celui dont ils avaient été jusqu'ici les témoins.

A cette occasion adressèrent la parole : les révérends Messieurs J. B. Grenier, curé de St-Tite, A. Béliveau, vicaire, M. Jeannelle, ex-curé de Ste Thècle, C. De Carufel, curé de St-Jacques des Piles, ainsi que M. E. Brouillet, maire de la paroisse, le juge D. Fouleau, le Docteur N. Augé et le Notaire E. De Carufel.

Il y eut aussi chant et musique, et la note de la plus franche gaieté régna pendant toute la soirée qui se termina à une heure avancée de la nuit. Tous se retirèrent enchantés et emportant avec eux le souvenir d'une charmante et agréable réunion.

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 COTE DE LA PLACE D'ARMES
1a MONTREAL

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER
AVOCATS
Bâtisse Canada Life, rue St-Jacques, Montréal
BELL TEL. 4341, B. [illegible]
R.D. McGibbon, C.R., T.C. Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Ed. Fabre Surveyer,
Douglas Armour, A. Chase-Casgrain.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE-DAME
F. Beaudin, C.R., J. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.L., P. St-Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS
C. S. CAMPBELL, C.R., F. E. MEREDITH, C.R.
K. R. MACPHERSON, H. J. HAGUE.
A. R. HOLDEN
Bureau :—Rue Saint-Jacques—Bâtisse de la Banque des Marchands. 267-1a

Arthur Beauchesne
AVOCAT
1598 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

NOTAIRES

Tél. des Marchands 146. Tél. Bell Main 1859
Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
11 RUE ST-JACQUES, 11c RUE VISITATION, MONTREAL
50-1an

ARCHITECTES

Tél. Bell Main 2287
GAUTHIER & DAOUST
ARCHITECTES ET EVALUATEURS
Bâtisse Banque d'Epargne, chambre No 180, rue Saint-Jacques
MONTREAL

MARCHANDS DE BOIS

J. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . .
2388, rue Notre-Dame,

HOTELS

HOTEL ST. JAMES ET ANNEXE
En face de la gare du G.T.R. et tout près de celle du C.P.R.
Service prompt et bien fait.
Plan européen et américain
GRILL ROOM
où l'on sert, de midi à 2.30 heures et de 6 à 8 heures p.m., d'excellents dîners à table d'hôte.
FRED. BOUILLON, Prop.

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville)
58 60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

LA POUDRE A PATE MAGIQUE
MAGIC
E. W. GILLETT

PURE ET SAINE
25c LA LIVRE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

Docteur V. Painchaud
Elève des Hopitaux de Paris
Spécialité: maladies de l'estomac et de la poitrine. Heures de consultations: a.m. 8 à 10 hs; p.m. 1 à 4 hs et et 6 à 8 hs.
No. 127b Avenue Laval
Téléphone : Est 2615. 295-1a

LEON XIII Souverains Pontifes —DE— l'Eglise Catholique ont employé et recommandé le PIE X

VIN MARIANI

Rome, 2 janvier, 1898

"Il a plu à Sa Sainteté de m'ordonner de transmettre en son auguste nom, ses remerciements à monsieur Mariani et de témoigner d'une façon spéciale sa gratitude.

Sa Sainteté même daigné offrir à Monsieur Mariani, une médaille d'or portant sa vénérable effigie.

Cardinal Rampolla,
pour Léon XIII.

2 juillet, 1904.

"J'ai le plaisir d'annoncer que la médaille que vous destine Sa Sainteté Pie X, a été reçue et tel qu'ordonné par son éminence le cardinal Merry Del Val, j'aurai l'honneur de vous délivrer en personne la médaille, avec l'assurance des sentiments les plus dévoués."

C. Montagnini,
Pour Pie X.

La sincérité du témoignage soumis ne peut être mise en doute, car aucun motif sauf une parfaite satisfaction, aurait pu induire d'aussi éminents personnages à témoigner de l'efficacité du

VIN MARIANI

Le plus grand de tous les remèdes pour l'épuisement nerveux et physique.

DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE.

COURRIER DE SHERBROOKE

En visite.— Un nouveau candidat.— En cour du magistrat.— Condamné à trois ans.— La visite des écoles.

30 décembre, 1904.

M. Oliva Bélanger, maitre de chapelle à l'église catholique de Berlin Falls, est en visite dans sa famille.

—M. R. Boulet, de la maison Codère fils et Cie., partira, samedi pour une visite d'une semaine, à Ottawa.

—Mardi soir, une requête, portant de nombreuses signatures, a été présentée à M. Wm. Brault lui demandant de se porter candidat au conseil de ville, pour le quartier Est. M. Brault a accepté et sera mis en nomination le 9 janvier prochain.

—M. le juge Mulvena a présidé, mardi, à un terme de la cour du magistrat à Sweetsburg. Il a rendu les sentences suivantes: Adolphe Larivière, Granby, convaincu d'assaut, a été condamné à $10 d'amende et à garder la paix pendant un an.

—A. Bochus, de Bedford a été envoyé à l'école de réforme pour trois ans, pour assaut indécent.

—Dans une lettre adressée aux électeurs municipaux du quartier Est, M. le conseiller Royer leur annonce qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales. Ses affaires de bureau ne lui laissant pas le temps suffisant de donner l'attention voulue aux affaires municipales.

—Les commissaires des écoles catholiques ont visité, mardi, l'Académie St-Jean-Baptiste et les écoles des religieuses de la Congrégation. L'inscription à l'Académie St-Jean-Baptiste est de 240. La moyenne de l'assistance est de 206. Seize élèves suivent le cours commercial et dix-neuf une classe spéciale de dessin.

A l'école des filles, l'inscription est de 266 élèves, la moyenne de l'assistance 220.

NOUVELLES DE WATERLOO

La fête de Noel.— En vacances.— Mutation de propriété.— Elu marguillier.— La température.— Commencement d'incendie.— Les conseillers sortants.— En promenade.

30 décembre, 1904.

—Cette belle et grande fête de Noël a été célébrée ici avec toute la pompe possible. Les fidèles l'ont tout particulièrement célébrée en s'approchant des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie à la Messe de Minuit.

Malgré la rigueur de la température, l'église était remplie à cette messe qui fut célébrée par M. l'abbé O. A. Poirier, chapelain de l'hôpital de Farnham, en visite dans sa famille à Waterloo pour quelques jours.

Les autels étaient magnifiquement décorés et illuminés. Il y eut musique par l'orchestre "Symphonie", et, après le morceau d'entrée, le Rvd. Frère Antoine chanta le beau Noël d'Adam: "Minuit, chrétiens". Le chœur, sous la direction de M. J. A. Jacques, chanta la messe du 6e ton harmonisée avec accompagnement d'orchestre, les solos étant faits par le rvd. Frère Antoine et MM. W. Ledoux et M. Lambert.

A la messe de l'aurore, les élèves du collège ont chanté tous ces beaux cantiques de Noël qu'il fait toujours plaisir d'entendre.

A la messe du jour, M. le curé officiait, et le chœur a chanté la messe royale.

—Il y a eu grand bal lundi soir, à l'hôtel de ville.

—M. P. J. S. Pelletier, notaire à Valcourt, était en ville mardi.

—Les écoles de la ville sont fermées depuis la veille de Noël pour jusqu'après les Rois.

—Le parti de panier qui a eu lieu la semaine dernière a produit la somme de $34.00 net.

—M. J. A. Moquin, marchand, d'Eastman, qui était ici mardi, nous a appris qu'il avait vendu son magasin, à Racine.

—Dimanche M. J. S. Maguire a été choisi comme marguillier en remplacement de M. Louis Bouchard, sortant de charge.

—M. A. H. Beaulne, voyageur pour la Tudhope Carriage Co., de Orillia, Ont., et qui a un bureau à Montréal, est à la maison paternelle depuis quelques jours, en vacance.

—Le mercure est descendu à 32 degrés dans la nuit de Noël. Mardi il y a eu dégel et pluie; mercredi une tempête de neige . Ce matin il fait froid.

—Vers six heures, samedi soir, on sonna l'alarme pour un incendie àla résidence de M. N. O. Rockwell. Heureusement que ce n'était qu'un rideau qui avait pris feu.

—M. H. A. Short, ci-devant comptable à la banque Eastern Townships à Waterloo, et qui venait d'être nommé gérant de la banque à Thetford, a démissionné pour aller prendre la direction d'un grand magasin japonais à Montréal.

—Les membres du conseil de notre ville dont le terme d'office expire cette année, sont MM. Pierre Hubert, Geo. Moynan et P. A. Trudeau. L'élection aura lieu lundi, le 9 janvier. Il est probable que tous trois seront réélus.

—L'époque des fêtes a amené à Waterloo bon nombre de visiteurs.

—Melle Corine Lanctôt, de Rock-Island, chez Melle Rachel Simard.

—Melles Maud Paquette, de Rock-Island, et Mary Paquette, de Orleans, N. Y., et M. A. C. Paquette, de Montréal, chez Mme J. O. Paquette.

—Melle Alice Gates et M. Ernest Beaulne, du collège Ste-Marie, Montréal, chez M. A. E. I. Beaulne.

—Melle Blanche Grondin, d'Ottawa, chez Melle Rosanna Bouchard.

—M. Henri de Varennes, de l'école Normale de Québec, et Melle Jeanne de Varennes, du couvent des Ursulines à Stanstead, chez leur père.

—Melles Antoinette Lefebvre et Blanche Thibaudier, qui ont passé trois semaines à Montréal et à Beauharnois, sont hè retour.

—Melle Claire DuBerger, du Jardin de l'Enfance, de Montréal, chez son père M. A. E. DuBerger.

—M. Tancrède Ethier, aussi du Jardin de l'Enfance, chez son père.

—M. A. O. Beaudry, professeur de violon à St-Jean, était de passage ici, mardi, en route pour Roxton.

—M. J. G. Avard, de St-Hyacinthe, était à Waterloo dimanche et lundi.

—Mme G. A. Poirier, qui suivait un traitement à Montréal, est revenue à Waterloo vendredi dernier.

—M. Alphée Simard, de Montréal, est chez son père, au Foster House.

—M. et Mme J. Gagnon et enfants de Bonsecours, et M. W. Audet, de Knowlton, étaient chez M. Ant. Audet au commencement de la semaine.

—M. et Mme V. E. Rousseau, de St-Lambert, sont en visite chez M. J. F. Clément.

LES CHUTES NIAGARA

Une foule de gens ont lu avec intérêt un magnifique article sur les chutes Niagara, lequel article a été publié le 24 décembre dans le "Harper's Weekly".

De nouvelles informations touchant ces merveilleuses chûtes sont également contenues dans la série No. 9 du "Four Track News" sous le titre : "Two Days at Niagara Falls".

Une copie de cette revue sera envoyée gratis sur réception d'un timbre de deux centins par M. George H. Daniels, agent général des passagers sur le New-York Central Railroad, à Grand Central Station, New-York.

Cadeaux pour le Jour de l'An

Venez voir la quantité de jolis meubles et articles de fantaisie que nous avons rassemblés pour cadeaux du Jour de l'An ; l'approvisionnement est si abondant et si varié que vous êtes certains de trouver précisément ce qu'il vous faut et à la portée de vos moyens.

Cabinets de salon,	Chaises en rotin,
Cabinets de musique,	Chaises Morris,
Cabinets à argenterie,	Berceuses de fantaisie,
Ecrans chinois,	Statuettes artistiques,
Etagères en acajou,	Prie-Dieu,
Tables de centre,	Bancs de pieds,
Tables en cuivre,	Pupitres pour Dames,
Tables de fantaisie,	Miroirs de fantaisie,
Bric-a-brac,	Lampes de banquet,
Pendules de fantaisie,	Articles de fantaisie.

Ameublements de salon, boudoir, salle à manger, chambre à coucher, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc., etc., à 20 pour cent d'économie, argent comptant, et à 30, 60 ou 90 jours. D'ici au Jour de l'An le magasin restera ouvert, tous les jours, jusqu'à 11 heures. Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

F. Lapointe,
1449 rue STE-CATHERINE-EST
(Angle Montcalm.)

COURRIER DE HULL

Au conseil de ville.— Condamné à la prison.— Plusieurs jugements.— Ventes par le shérif. Feu Mme Joseph Parent.— Une délégation.

30 décembre, 1904.

Le conseil de ville a tenu une courte assemblée mercredi soir. La principale question soumise fut l'adoption de la liste électorale pour 1905.

Une pétition de citoyens anglais de Hull, demandant la fermeture complète des lieux d'amusements le dimanche a été lue, mais rien n'a été décidé. Il est plus que probable que cette question sera laissée pour être décidée par le conseil de ville de 1905. A dix heures l'assemblée était close. La dernière assemblée du présent conseil aura lieu le 3 janvier.

— Un nommé Hormisdas Riendeau, accusé de vol avec effraction chez un hôtelier de Labelle, a été condamné, après s'être déclaré coupable, par le magistrat Talbot, à huit mois de réclusion. C'est le constable Giard, de Labelle, qui a opéré l'arrestation du prisonnier et qui l'a amené à Hull.

— L'honorable juge Rochon a rendu en cour Supérieure, mercredi plusieurs jugements importants.

Dans la demande d'injonction en dommages, prise par la compagnie du chemin macadamisé de la Gatineau, contre la ville de Hull, le juge a donné gain de cause à la corporation et, de plus, la demanderesse devra payer les frais.

— Dans une cause de l'église St-André d'Ottawa vs M. et Mme Hickey, sur une exception à la forme, le savant juge a déclaré que, lorsque deux parties habitaient une province différente, elles ne pouvaient procéder conjointement dans une même cause.

— Dans la cause de Jose vs Hurdman la Cour a accordé une somme de $196 au demandeur.

— Dans une cause de Garriock et Godard vs Ed. Skidd, pour payement d'une balance de compte, pour posage d'appareil électrique, la Cour à accordé jugement au demandeur, moins une somme de trois piastres.

— Le shérif Wright vendra mardi prorhain deux lopins de terre appartenant à un nommé Gareau et Mary Brennan, dans le canton de Wright. La vente est faite en vertu djun jugement de la cour Supérieure.

— Hull vient encore de perdre une de ses plus vieilles citoyennes dans la personne de madame Joseph Parent, décédée mercredi à l'âge avancé de 82 ans. Madame Parent habitait Hull depuis très longtamps. Elle fut une des fondatrices de la société des Dames de Ste-Anne dont elle faisait encore partie. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Notre-Dame. La défunte demeurait au No 61, rue Philémon.

— Une délégation de citoyens du quartier 3 est allé mercredi soir demander à M. Johnny Laroche de se laisser porter candidat à l'échevinage pour ce quartier. M. Laroche a promis de donner une réponse dans une couple de jours.

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

La fête de Noel à Weedon.— Elections annuelles.— Un téléphone.— Décés d'un vieux citoyen.— Elections municipales de Disraeli.— Les Forestiers catholiques.— Elu marguillier.— L'Alliance Nationale.— Une jolie séance.— Une magnifique crêche.— Mort subite.

29 décembre 1904.

WEEDON

La messe de Minuit à Weedon a été célébrée, cette année, avec grande solennité.

Imaginez l'église éclairée avec cinq cents lumières électriques ; quantité de cierges et de lampions et une couronne de lanternes chinoises dans la nef de l'église et vous jugerez de l'aspect que donnait ce coup d'œil sur cette masse de lumières au milieu de la nuit. La grand'messe fut célébrée par M. le curé de la paroisse, M. l'abbé J. A. Lefebvre.

L'orgue était tenu par M. Aimé Moreau, organiste de la paroisse, qui a fait exécuter la messe du second ton harmonisée. La musique de Weedon, organisée depuis peu, a fait son apparition pour la première fois à l'église et a exécuté de magnifiques morceaux avant et après la messe. Le nouveau chœur de chant de petites jeunesses s'est fait entendre pour la première fois, sous la direction de M. P. Picard, vicaire de la paroisse.

L'église était magnifiquement ornée, grâce à l'habileté du sacristain de la paroisse, M. Johnny Lefebvre.

La grand'messe du jour a été chantée par M. Picard, vicaire. Le chœur de chant a répété la même messe de la nuit. La musique s'est aussi fait entendre. Le sermon a été donné par M. le curé de la paroisse, sur la fête du jour.

DUDSWELL

—Le Cercle Agricole de Dudswell a procédé à ses élections abnuelles avec le résultat suivant : directeurs, W. Wolfe, C. A. Munkittrick, E. Barter, John Desmarais, L. N. Côté, R. A. Oughtred, N. Grenier, M. A. Oughtred a été élu président, M. N. Grenier, vice-président, M. E. J. Westmon, secrétaire - -trésorier. Ce cercle compte 120 membres. Sa réserve en caisse est de $54.65.

WOLFE

—MM. N. P. Tanguay et E. W. Tobin, députés du comté de Wolfe, font construire un téléphone qui reliera toutes les paroisses du comté de Wolfe. Ce téléphone sera local, au moins pour le présent, mais sera d'une très grande importance. Dans certaines parties du comté les citoyens étaient tout à fait isolés, n'ayant aucun moyen de communiquer rapidement avec les centres plus importants.

ORFORD

Les vieux citoyens du canton d'Orford disparaissent. La liste s'est allongée, l'autre matin, par l'enrégistrement du décès de M. Wm. Beattie. Comme M. Page, décédé mardi, il était natif d'Angleterre, du Dumfreshire. Il résidait depuis 50 ans sur la ferme où il est mort. Il a succombé à un empoisonnement de sang, provenant d'une blessure qu'il se fit à la main, samedi. Mme Beattie, qui lui survit, est dangereusement malade.

DISRAELI

On écrit de Disraëli en date du 22. Nous sommes en élection depuis mardi matin. Sur sept conseillers à élire, deux furent élus par acclamation, MM. E. Fortin, et A. Grégoire. Aux cinq autres, il y eut opposition. M. M. L. Gilbert contre M. S. E. Adam; M. A. Labrecque contre M. J. Thibodeau ; M. J. H. Hilaire contre M. T. Beaule ; M. F. Roy contre M. J. Bolduc ; M. E. Lambert contre M. T. Brouard. Voici les noms des élus avec leur majorité : MM. L. Gilbert, 63 ; A. Labrecque, 48 ; J. H. Hilaire, 33, F. Roy, 41 ; E. Lambert, 52. Il s'est enregistré 206 votes.

ADAMSVILLE

—Les Forestiers Catholiques, qui ont dans la localité une cour de plus de 40 membres, progressent rapidement. Après une râfle terminée jeudi, au milieu des amusements d'une brillante soirée, ils ont maintenant $300 dans leur caisse des malades. Le chef-ranger, fondateur, M. J. A. Ostiguy, en sortant de charge, laisse donc une belle succession à M. J. B. Ouellette, élu pour le remplacer.

—M. Michel Devancy, un des pionniers de la paroisse, est décédé après quelques mois de maladie à l'âge de 85 ans. C'était le doyen de nos catholiques. Né en Irlande, il etait venu jeune au pays.

BEAUCE

A St-Evariste de Forsyth, M. Auguste Philippon a été élu marguillier en remplacement de M. Alphonse Poulin, sortant de charge. Le conseil de cette paroisse vient de passer un règlement défendant à la population de glisser dans les chemins publics. Un avis a été lu dimanche à la porte de l'église. Une amende de $5 sera imposée à chaque infraction.

VALCOURT

—A une assemblée tenue le 13 de ce mois, le cercle Valcourt, de l'Alliance Nationale, a élu les officiers suivants : Substitut, P. J. S. Peltier ; président, J. A. C. Ethier, M.D. ; vice-président, Jos. Morin ; sec.-archiviste, P. Langlois, M.D.; sec.-financier J. Drainville ; trésorier, Alfred Robin ; com.-ordonnateur, Jos. Goyette; introducteur, Frédéric Leslie; médecin examinateur, J. A. C. Ethier.

—Dimanche soir, à l'occasion de la fête de notre vénéré pasteur, M. le curé Descarries, avait lieu dans la salle publique de l'école du village, une très jolie séance. Il y avait une très nombreuse assistance. Après la soirée, le héros de la fête sut trouver quelques bons mots pour remercier les petits acteurs qui se sont réellement surpassés ainsi que leurs dévouées maitresses, Mlles Beauchamp, qui méritent en effet de chaleureuses félicitations.

LAMBTON

Jeudi dernier, M. J -Eug. Roberge, marchand, a eu deux magnifiques chevaux noyés dans la lac Saint-François. Ces deux chevaux charroyaient des billots au moulin de M. Désiré Rousseau. La charge était trop pesante et les chevaux aussi. La glace se brisa et le tout fut précipité à l'eau. Le conducteur de l'atelage,Ludger Bolduc, fermier de M. Roberge, a failli se noyer en faisant de vains efforts pour sauver ses chevaux.

—M. le vicaire Belleau, est allé à Montréal, la semaine dernière, pour faire l'achat d'une magnifique crèche de Noël pour décorer notre église.Elle se compose de l'Enfant Jésus, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph et de trois Rois-Mages et de leurs chameaux de plusieurs bergers et de leur troupeau, de l'étoile de Bethléem, etc. Le tout est magnifique et a été donné par plusieurs personnes généreuses de la paroisse. Le coût en a été de $150.

—La société l'Union Nationale, cercle St-Vital, No 210, s'est assemblé dimanche dernier dans ses salles ordinaires pour faire l'élection de ses officiers. Les messieurs suivants furent élus : Chapelain, Pierre Morel; vice-président, Elzéar Châteauneuf ; secrétaire-archiviste, Jos. Thibodeau; secrétaire-trésorier, H.-E. Soulard ; médecin-examinateur, Dr J.-A. Samsom ; commissaire-ordonnateur, Adolphe Paquet ; introducteur, Edouard Bureau ; auditeurs, J. Eudore Devost et Jean Bélanger.

WARWICK

Jeudi dernier est décédé subitement un des plus anciens citoyens de notre paroisse, M. Lazare Lambert. M.Lambert était à la fromagerie du village occupé à parler avec quelques personnes lorsqu'il s'affaissa ; on s'empressa de le relever mais il était mort.Le prêtre et le médecin appelés en toute hâte ne purent que constater la mort.

PLESSISVILLE

Dernièrement avait lieu l'assemblée annuelle de la société d'Agriculture No 2 de Mégantic, pour l'élection les directeurs pour l'année courante, sous la présidence de M. S. de Champlain.

Après l'expédition des affaires ordinaires, des remerciements furent votés aux directeurs et aux officiers sortant de charge.

Puis ensuite eut lieu l'élection pour l'année 1905, qui donna le résultat suivant:

1. Geo. Comtois, et Banjamin Paquet, pour Ste-Julie, ; Edouard Lafontaine, et H. Caron, pour Somerset ; Geo. Savoie, Plessisville ; Moïse Vignault, Ste.Sophie ; S. de Champlain, St-Ferdinand ; Pierre Poirier; St-Pierre Baptiste, M. J.-B. Vallée agissait comme secrétaire.

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES CE SOIR

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

VERRES

Le plus Grand Choix. Les Meilleures Valeurs

QUELQUES LIGNES SPECIALEMENT INTERESSANTES A CETTE SAISON.

POTS EN VERRE	
Pot à l'eau, grand. . . .	22c
Pot en imitation verre taillé.	22c
Pot uni, 1 chopine. . . .	14c
Carafe en verre.	20c
Pot à l'eau, 2 pintes. . .	50c
Plateaux à gâteaux . . .	20c

VERRES A VIN	
Verres à xérès unis. . . .	5c
Verres à vin, gravés . . .	7c
Verres à liqueurs, chacun.	6c
Porte-couteaux en verre, chacun.	25c
Verres à whiskey écossais, chacun.	5c
Grands verres en forme de cloche.	3½c

SERVICES A VIN	
Services de fantaisie à liqueur. . . .	72c
Bols à fruits en verre. . .	14c
Services de table, 4 articles.	19c
Vases bohémiens, depuis..	5c
Verres à vin, chacun . . .	5c
Verres à vin, la douzaine	49c

Vente du Nouvel An

Pour Vêtements d'Hommes et de Garçonnets

Montres et Chaines données avec les Vêtements de Garçonnets

Complets et Pardessus pour Hommes	
Habillements en deux morceaux, pour garçonnets, style Norfolk, de belle coupe et doublés d'étoffe italienne.	$2.45
Culottes de garçonnets, en fort tweed foncé, tout doublées. . . .	45c
Complets matelot pour garçonnets. Prix de $1.40 à.	$6.50
Reefers en drap anglais, poilu, tout laine, dont les prix varient de $1.50 à.	$7.00

Complets et Pardessus de Garçonnets	
Pardessus pour hommes, de la meilleure qualité de cheviote anglaise, collet de velours, bien doublés, la coupe et le fini ne laissent rien à désirer. Spécial.	$7.75
Habillements d'hiver bleu marine, pour hommes, en drap de Vigogne, et en tweeds forts, styles à parements simples ou doubles, la coupe et le fini sont excellents. Prix spécial, aujourd'hui.	$5.45

Montres et chaines données avec complets, pardessus et reefers de garçonnets, de $4.00 et plus.

ARTICLES D'HOMMES

Vestons de Maison

Toutes ces marchandises sont nouvelles et jolies et très désirables. Il en reste déjà beaucoup de faites dans l'assortiment, mais il en reste encore assez pour satisfaire les acheteurs de cadeaux du Nouvel An. La dimension en est de 34 à 46 pouces. Prix spéciaux, depuis $3.65 jusqu'à. $15.00

POUR LE NOUVEL AN

Foulards d'Hommes

La beauté et le bon service vont de pair pour faire beaucoup apprécier les foulards comme cadeaux.

Foulards en cachemire rayé uni et de fantaisie, pour hommes, depuis, chacun. 18c

Foulards en soie de riche qualité, dessins à fleurs, à rayures ou brochés les couleurs les plus nouvelles et les plus artistiques pour hommes. Prix, depuis. . . 70c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques.

NOUVELLES DE SOREL

Le marché de Noel.— La messe de minuit.— Elu marguillier.— Commencement d'incendie.— Mariage à l'horizon.— La Compagnie Electrique.— Congédiés.

29 décembre 1904f

—Le marché de Noël a été très bon. Il y avait grande foule d'étrangers et les produits, en abondance, ont fait de gros prix. Les volailles, entre autres, se sont vendues très cher. Dindes, de 18 à 20 cents la livre. Oies, de 80 cents à $1.00 pièces. Poulets; depuis 12 1-2 à 14 cents la livre.

—La messe de minuit aux maisons d'éducations et à l'église, a été très solennelle. A l'église, un chœur puissant a chanté avec un grand succès la messe du 2nd ton harmonisée, le 3ième Noël de Reyschodt, l'"Adeste Fideles" le Noël d'Adam et les vieux cantiques de Noël.

Le même programme à la messe du jour. Les solistes ont été: MM. A. J. Hamel, M. le Dr. P. Ste-Marie, M. Henri de Grandpré, M. Léonidas Latraverse, M. Ls. N. St-Martin, M. Jos. St-Michel, et M. E. Rajotte.

Le sermon, le jour de Noël, a été prononcé par M. l'abbé Péloquin. Ce sermon a été aussi éloquent qu'instructif.

—M. Gustave Hardy, libraire, a été élu marguillier, en remplacement de M. A. D. de Grandpré, sortant de charge.

—Un commencement d'incendie s'est déclarée le jour de Noël au matin, à la maison d'habitation de M. Pierre Latraverse, boucher.

Nos pompiers, heureusement, ont pu vite s'en rendre maîtres. Les dommages.

—La quête, à l'église, dimanche — jour de l'An — sera faite par les Révds. Sœurs de l'hôpital du Sacré-Cœur.

—Le service de M. Frs. Marcotte, saedi mnxmnxmn mn mn mn mnnnnn samedi, a été imposant. Il y avait foule et l'église était richement décorée.

—On annonce pour le commencement de janvier le mariage d'un jeune et entreprenant hôtelier de cette ville avec une gentille fille de Sainte-Anne de Sorel. A cette occasion, ses nombreux amis se préparent à enterrer royalement sa vie de garçons, l'un des premiers jours de la semaine prochaine.

—Les funérailles de Melle Christine Peloquin, décédés ces jours derniers, ont eu lieu en présence d'un nombre considérable de parents et d'amis.

Parmi les étrangers nous avons remarqué M. Genest Thouin, de Montréal, et M. A. Baril, comptable, au service du gouvernement.

Melle Christine Péloquin était âgée de soixante-douze ans. Elle appartenait à l'Association des Dames de Charité, qui ont assisté à ses funérailles, et elle était très estimée.

Nous offrons aux parents nos sincères condoléances.

—La Compagnie Electrique de Sorel étend actuellement son réseau sar les nouveaux quais du gouvernement jusqu'à la nouvelle constructio uqu'on est en frais de teeminer et dans laquelle seront placées les bouées du goubernement.

On y installera en outre une forge et une boutique où se feront divers travaux de réparations.

—Une centaine d'ouvriers et de journaliers, à l'emploi du gouvernement, à Saint-Joseph de Sorel, viennent d'être congédiés.

Ceux qui restent sont en vacances jusqu'après les Rois.

BONSECOURS DE STUKELY.

Le 14 courant les membres de notre cercle agricole se sont assemblés pour recevoir le rapport desopérations de l'année 1904, qui fut donné par le zèlé secrétaire, M. Prudent Senécal.

Les recettes ont été de $167.43, et les dépenses de 141.66, laissant une balance en vcaisse de $25.77. Le cercle est propriétaire de deux magnifiques taureaux de race pure Ayrshire et Canadienne, d'un couple de cochons Yorkshire et d'un mâle croisé Chester et Yorkshire. Le rapport du secrétaire fut approuvé à l'assemblée.

L'élection des directeurs pour l'année 1905 donna le résultat suivant;

MM. Nap. Deschamps, Dr B. Godbout, Etienne Barthelette, Jos. Sicotte, Jos. Guilbault, Nap. Tessier et Michel Lapalme..

Immédiatement après cette élection on procéda à celle des officiers. Furent élus : Président, Benoit Godbout, M.D. ; vice-président, Napoléon Deschamps ; secrétaire-trésorier, Prudent Senécal.

VOL D'UNE BANQUE

Allez voir le vol d'une Banque en vues animées au Parc Sohmer, Dimanche prochain. Rien de plus réalistique.

TABLETTES PURGATIVES CONSTIPATION

Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25 cts la boite. Par la poste, sur réception du montant. Echantillon gratuit.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal

FINANCE et COMMERCE

MARCHE FERME

Et modérément actif en réponse a New-York

Le Pacifique est soutenu, les aciéries sont actives et en hausse

Des bureaux du "Journal"
Vendredi, 30 décembre.

Le marché local a été actif et ferme ce matin, cédant un peu, cet après-midi, à la réaction, qui s'est produite à New-York. La reprise s'est poursuivie avec une telle vigueur toute la semaine qu'une réaction est dans l'ordre, mais la hausse actuelle n'en couronne pas moins d'un vif éclat l'année qui s'éteint.

Espérons que l'année qui va naître sera pour tous une année de joie et d'abondance.

Ouvert ce matin à 134 le Pacifique toucha 134 1-2, puis rétrograda à 133 5-8, clôturant lourd à 133.

Le valeurs de traction ont été proéminentes à des cours fermes, le Toronto gagnant un point à 106 3-8, le Twin City s'inscrivant à 106 1-2, le Détroit à 78 1-2 et le Street à 216.

Les débentures du Steel se sont négociées au coupon de 2 1-2 p.c. à 82 3-4 aujourd'hui, mais les opérations ont été très limitées, l'attention se portant davantage sur l'action privilégiée qui se place à 60 en clôture en hausse de 1 1-2 sur hier. Le Street ordinaire est ferme à 18 1-2.

Après avoir touché 82 ce matin, le Power finit à 81 1-2, le Coal baisse de 1-4 à 62 3-4, le Scotia est ferme à 67 1-2, le Mackay est soutenu à 40 1-4 et l'action privilégiée est ferme et en hausse à 76, s'inscrivant à 75 ex-dividende, cet après-midi.

Il y aura séance régulière de la Bourse demain, samedi.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Cie :
Grand-Tronc, 1re pref., 108 ; 2e, 96 3-4 ; 3e, 50.
Pacifique Canadien, 137 1-2.
Baie d'Hudson, 52 3-8.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1718 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	30 DEC. 12.00 a.m.		30 DEC. .00 p.m.	
	Demande	Offre	Demande	Offre
Pacifique Canadien	133⅞	133½	133⅞	133
" " New				
Duluth Com				
do pfd				
M S P & S.M.				
Montréal S. Ry.	216½	215		215
New Mont. St. Ry.				214
do Toronto ... xd	106½	106⅞	106⅞	
Twin City Transit	106½	106½	106⅞	105⅞
Detroit Electric	78⅞	78½	78½	78⅞
Halifax ... xd	105⅞	105	106	105
Toledo	23⅞	23	23½	23
St-Jean				
Winnipeg Tram. Ele.	115	105	115	114½
West India	50	47½		
The Mackay Co., com.	41	40	41	39¼
do do pref	76¼	75⅞	76	74⅞
Cie Rich. & Ont	63	61½	62	61½
Mont. Heat Lt. Power	82	81⅞	81¾	81½
Dom. Iron Steel	18½	18⅞	18⅞	18
do do pref	58½	59	60	58¾
Dominion Coal Com	63	62¾	63	62½
do pref	117	114		
Inter. Coal Com		75		75
do do pref				
Mont. Steel Works				
Do do pref	100		100	
Nova Scotia Steel Co.	63	67	68	67
Do do pref				
Télégrap Montr'l			160	
Téléphone Bell				158
Marconi				
Ogilvie Fm pref	133	128½	133	131
Ogilvie Com		200		200
B. C. Pckr's Ass'n...A				
Laurentide Pulp			101½	101
Trinidad Elec. Ry.				
Windsor Hotel				
North West Land pfd				
Com				
COTONS				
Montréal		100	108	101½
Dominion	41½	38½		38½
Can. Coul.				
Marchands				
Montmorency				
BANQUES				
Banque Montréal		255		255
do Ontario				
do B.N.A.				
do Molsons ... xd		219		219
do de Toronto				
do des Marchands	163	165	163	165
do Royale		207		207
do Nouvelle E.		263		268
do des Cant de l'est				
do de Québec		127		127
do Nationale ... xd				
do Union				
do du Commerce	156⅞	163½		
Do Dominion				
Do Standard				
Do Impériale				
do Hochelaga				
do Ottawa				
DEBENTURES				
Land Grant				
Dom. Cable Com.				
M. L. H. & Power	108	100	108	109
Halifax Elec. Ry				
Bell Telephone				
Can. Col. Cotton				
Dominion Coal				
Laurentide		107		107
Winnipeg Electric	106		105	
Dom. Iron and Steel	82⅞	83⅞	88	85½
Mt. Street Rail	104½	108	104⅞	108
Ogilvie Milling	115	112	115	112
N. S. Steel and Coal				

Ventes de la matinée:
50—Can. Pac., 134.
125—Can. Pac., 134 1-2.
250—Can. Pac., 134.
5—Can. Pac., 134.
50—Can. Pac., 133 5-8.
25—Coal Com., 63.
50—Coal Com., 62 7-8.
25—Coal Com., 63.
100—Mackay Com., 40 1-4.
25—Mackay Com., 40 1-4.
14—Mo. Cotton, 102.
11—Mo. Cotton, 102.
25—Iron Com., 19 1-2.
5—Iron Com., 19.
80—Iron Com., 18 3-4.
175—Iron Com., 18 1-2.
25—Iron Com., 18 1-2.
50—N. Scotia, 67 1-2.
25—Mackay pfd., 75 3-4.
40—Mackay pfd., 76.
75—Mackay pfd., 76.
4—Bk. Commerce, 166.
0—Bk. Commerce, 166 1-4.
10—Bk. Commerce, 166 1-8.
25000—Winnipeg Bonds, 104 1-2.
17000—Winnipeg Bonds, 104 3-4.
1000—Winnipeg Bonds, 104 3-4.
25—Mo. Power, 81 3-4.
50—Mo. Power, 82.
50—Mo. Power, 81 3-4.
50—Mo. Power, 82.
20—Detroit, 78 5-8.
5—Detroit, 78 3-4.
50—Detroit, 78 1-4.
20—Detroit, 78 1-2.
25—Detroit, 78 1-4.
25—Detroit, 78 1-4.
200—New Mo. St. Ry., 215.
2—Bk. Montreal, 255 1-2.
14—Bk. Montreal, 255.
100—Iron pfd., 58 3-4.
150—Iron pfd., 59.
10—Iron pfd., 59.
200—Iron pfd., 59 1-4.
10—Iron pfd., 58 1-2.
25—Iron pfd., 59.
25—Twin City, 106 1-2.
100—Pulp pfd., 100 1-2.
25—Pulp pfd., 101.
50—Pulp pfd., 101 1-2.
10—Quebec, 128.
100—Tor. St. Ry. BC., 105 1-2.
150—Tor. St. Ry. BC., 106.
275—Tor. St. Ry. BC., 106 1-4.
200—Tor. St. Ry., BC., 106 114.
125—Tor. St. Ry., BC., 106 3-8.
15—Halifax Ry., 105.
100—Halifax Ry., 105 1-2.
60—New C. P. R., 130 1-4.
5—New C. P. R., 103 1-2.
25—Soo pfd., 147 1-2.
3000—Iron Bonds, 83 1-4.
17000—Iron Bonds, 82 3-4.

Ventes de l'après-midi:
50—Iron Com., 18 1-4.
50—Iron Com., 18 1-8.
50—Iron Com., 18 1-4.
25—Mackay pfd., x-d., 74 3-4.
25—Mackay pfd., ex-div., 75.
25—Mackay pfd., x-d., 74 3-4.
25—Mackay pfd., ex-div., 75.
75—Iron pfd., 59 1-2.
25—Iron pfd., 60.
25—Pulp pfd., 101 1-4.
25—Pulp pfd., 101.
200—Bk Commerce, 166 1-2.
125—Mo. Power, 81 1-2.
25—Ogilvie pfd., 130 1-2.
25—Ogilvie pfd., 130 3-4.
50—Ogilvie pfd., 131.
5—Mo. Cotton, 102.
5—Mo. Cotton, 102 3-4.
50—Dtroit, 78 1-4.
100—Detroit, 78 1-2.
25—Coal Com., 62 3-4.
32000—Winnipeg Bonds, 104 1-2.
100—Tor. St. Ry., B. c., 106 1-4.
50—Tor. St. Ry., B. c., 106.
250—West India, 47.

L'argent à demande à Montréal est soutenu à 5 p.c.

A une assemblée des directeurs des différentes compagnies intéressées dans la combinaison projetée des manufactures de cotonnades du Canada, laquelle a eu lieu hier, il a été décidé de donner immédiatement avis au gouvernement pour l'obtention d'une charte d'incorporation. La nouvelle société portera le nom de la "Dominion Textile."

Une circulaire sera adressée incessamment à tous les actionnaires leur exposant les conditions dans lesquelles se fera l'amalgamation.

La compagnie Bell Telephone a déclaré son dividende régulier trimestriel de 2 p.c. payable le 16 janvier aux actionnaires du 31 décembre.

Londres, 30. — Les valeur américaines ont clôturé fermes.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 30. — Consolidés, 88 5-8 ; Anac., 5 3-4 et 113 ; A., 91 1-8 et 88 3-4 ; C.P.R., 137 5-8 et 134 1-8 ; St. Paul, 178 1-2 et 173 1-2 ; E., 3 3-4 et 38 3-4 ; E. F., 77 3-4 et 73 3-4 ; Ill., 162 1-2 et 150 3-4 ; L. N., 145 1-4 et 141 3-4 ; Cen., 148 1-2 et 145 ; Pa., 71 3-4 et 140 ; R. G., 41 1-2 et 81 ; S. P., 68 et 66 1-4 ; U. P., 118 1-8 et 135 1-8 ; U. S. S., 232 3-4 et 32 ; U. S. Q., 97 5-8 et 95 1-8.—

LE COMMERCE A MONTREAL

Dans le commerce de gros, la semaine a été plutôt nulle et l'on a nullement tenté de forcer les ventes en général. Chez les manufacturiers aussi, les affaires sont tranquilles et les manufactures de chaussures sont presque toutes fermées pour la vacance des fêtes.

A la campagne, les affaires sont actives et les remises de fonds sont assez satisfaisantes dans quelques lignes spéciales. Le marché du sucre a enregistré deux nouvelles avances consécutives cette semaine de 5c sur les sucres raffinés et de 10c sur les cassonades.

Les cuirs sont en hausse de 1-2c.

Il n'y a eu que deux faillites dans le district cette semaine.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 30 décembre 1904.

On sait d'avance qu'à la veille des fêtes, jusqu'à leur terme, les affaires dans le commerce de gros sont comme d'habitude, dans une accalmie presque complète. Les voyageurs de commerce qui sont de retour ont donné des rapports très satisfaisants sur les transactions à venir.

Après les fêtes le commerce de gros reprendra une activité bien plus grande.

Dans le commerce de détail l'activité des affaires a été très prononcée, dans la plupart des lignes générales et les marchands paraissent être très satisfaits. Les affaires se sont accomplies d'une manière très encourageante. Les remises dans le commerce de gros ainsi que dans le commerce de détail se sont faites sur un pied très satisfaisant.

Nos marchés locaux ont été bien approvisionnés. Malgré la température froide, à cette saison-ci de l'année, les acheteurs de denrées et victuailles diverses ont été nombreux. Les prix ont en conséquence augmenté d'une manière notable, en les comparant aux prix des semaines dernières ; cependant on ne les a pas crus excessifs.

On a vendu le bœuf en quartier de 3c à 5c la livre suivant la quantité et le choix.

Les volailles de toutes sortes se sont vendues à prix élevés et très fermes. On vendait les dindons de 17c à 20c la livre ; les oies de 9c à 10c; les poulets de 11c à 12c ; les canards de 12c à 14c ; les lièvres à 25c le couple.

Dans les produits de la ferme, on ne constate aucun changement.

Les arrivages de beurre sont moindres que d'habitude.

Les arrivages de porcs en carcasse ont été plus considérables, mais la demande a été telle que les stocks ont été de suite épuisés, aux mêmes prix que la semaine dernière.

Dans les grains, on cote le blé-d'Inde de 62c à 63c.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	30 DEC.			
	Ouvert.	Plus Haut	Plus Bas	Cloture
Amalgam'd copper	74	74⅞	71	71
American Loco.Com	30⅜	[illegible]	30⅝	30⅝
do do				
Amer.Sugar Repref	144⅞	144⅝	143½	143⅝
do. do pref				
Am. Smltg and Ref.	82	82⅝	81⅞	81⅞
Am.Car Foundry	35	35	34	34½
Anaconda Min.Co	110½	114	110	110
A. Top. and St. Fe.	88⅝	88⅞	87⅝	88⅝
Do do pref.	101⅝	101½	101½	101⅝
Baltimore and Ohio				
Do do pref				
Brooklyn Rapid T.				
Chic. and Alton Com	43½	43½	42⅞	42⅞
Canadian Pacific	134½	134½	133	133⅝
Canada Southern				
Ches. and Ohio	49⅝	49⅝	48⅝	49⅝
Chic. and Great West				
Chic. and N. W.	208⅞	209½	208½	209
Ch Mil and St-P.	174	174⅝	173	173
Colorado Southern	23⅜	23⅜	23⅛	23⅛
Do I pfd				62
Do II pfd				
Consol'd Gas. N. Y.	208½	208½	198⅞	200⅞
Col. Fuel and Iron	49½	49½	46½	46⅞
Corn Products	21⅞	22	21⅞	21⅞
Do do pref.				
Cleveland C. C. St-L.				
Detroit United Ry.				
Dela. Lack and W.				
Delaware and Hud.	186	186	185⅞	185⅞
Denver R. G. Com.				
Do. pref.		86⅞	86⅝	86⅝
Duluth S. S. and Alt				
Do do pref.				
General Electric	187	189	187	188½
Hocking Valley				
Jersey Central				191
Illinois Central				
Iowa Cen Com	31⅞	31⅞	31⅞	31⅞
Do. do. pref.	57	57⅝	57	57⅝
Kansas and Tex. com	33	33⅜	32⅝	32⅝
Do. do. pref	65	65	64	64
Louisville and Nash.	141½	141⅞	140	139⅝
Manhattan Elev'd.	164½	165⅞	164½	165
Missouri Pacific	108⅞	109	107⅞	107⅞
Minn. S.P. and S.M.	90	90½	90	90
Do. do. pref.				
Mexican Central				
Metropolitan Trac.	122⅝	122⅞	122⅝	122⅞
N. Y. C. and Hud.	143	143⅞	142½	143⅞
Erie Railroad	38⅝	38⅞	37⅞	38
Do.do. I pref.	75⅞	76⅝	75½	75½
Do. do II pref.	58½	58½	58¼	56⅝
N. Y. Ont. and West.	41⅞	41⅞	41⅝	41⅝
Northern Securities				
Norfolk and West.	80⅞	80⅞	79⅝	79⅞
Omaha				
Pacific Mail	45⅞	46	44½	44½
Penn. R.R.	139⅝	140	139	139
Pres'd Steel com.	40½	40⅝	40	40
Do. do. pref. xd.		91	90½	90½
Peoples' Gas	108⅝	108⅞	107⅞	107⅞
Phil. and Reading	80⅝	81	79½	79½
Do. I pref.	91⅞	92	91½	91⅞
Do. II pref.	86	85	85	85
Pullman				
Rock Island cert.	36⅞	37⅞	36⅞	36⅞
Southern Ry. com.	35½	35⅞	35⅝	35⅞
Do. do. pref.	97⅝	97⅝	97	97
Southern Pacific	66⅞	66⅝	65½	65½
T. Coal and Iron	74	74	72	72
Texas Pacific	35½	36⅝	35⅝	35⅞
Twin City	106½	106½	105⅞	105⅞
U. S Leather com.	14½	15⅝	13⅞	14⅞
Do do pref.	102	102⅞	101⅞	102
U. S. Steel com	31⅝	31⅞	30½	30⅞
Do do pref.	95	95½	93⅞	94⅞
U.S. Rubber com.	34½	34½	34	34
Do do pref	99½	99½	99	99
Union Pacific com	112	115½	111	114½
Do do pref.				
Wabash	22	22	21⅞	22
Do do pref.	43⅞	43⅞	43	43½
Western Union Tel.	93⅞	93½	93	93
Wis. Cen. com.	22⅞	22⅞	22⅞	22⅞
Do do pref.	46½	45½	45⅞	45⅞

MARCHE BONSECOURS

Quoique bien achalandé, le marché Bonsecours d'hier matin ne l'a pas été autant que celui de vendredi dernier. Les fermiers étaient surtout bien approvisionnés de bœuf quoique les volailles fussent encore offertes en grande quantité. Les fruits ont été à la fin très actifs. L'avoine s'est vendue, 90c à 95c la poche; le sarrazin, $1.15; les patates, 50c à 75c par poches de 80 livres ; navets, 50c à 60c ;les betteraves et les carottes, 60c à 75c ; les oignons, $1.50 ; les panets, 75c ; les choux, 75c à $1.00 le baril; le céleri, 30c à 50c la douzaine, carcasses de porc, 7c à 7 1-2c la livre ; bœuf, quartier de derrière, 4 1-2c à 6c ; quartiers de devant, 3 1-2 à 4 1-2; mouton, 7c à 8c ; dindons, 16c à 18c; oies 12c ; canards, 12c à 15c ; poulets, 12c à 14c ; beurre en tinette, 18c à 21c ; beurre en pain, 22c à 28c ; œufs frais, 50c à 60c la douzaine ; œufs vieux, 22c à 35c ; pommes, $1.50 à $3.50 le baril ; canneberges, $6 à $8 le baril ; oranges de la Jamaïque, $2.50 la boîte ; oranges de Californie, $2.75 à $3.50 ; citrons, $2.50 à $3 ; raisins d'Almérie, $5. à $5.00 par cague; bananes, $1.25 à $1.50, la grappe; foin, $7 à $8.50 par 100 bottes de 15 livres; la paille $4.50 à $5.50 par 100 bottes de 12 livres.

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE.— Le fromage s'est vendu à 11c hier et la tendance du marché reste à la hausse. L'on s'attend à de grosses affaires pendant les mois qui vont suivre, car le marché anglais est plutôt dénudé à cette époque. En tout cas les détenteurs ne veulent pas faire de concessions.

BEURRE.— Le marché est ferme et modérément actif sous une bonne demande locale. Les fines crèmeries se vendent 22c et les belles qualités de choix obtiennent de 21 1-4 à 21 1-2c, tandis que le beurre de ferme se vend de 16 1-2 à 17 1-2c.

PRODUITS DE LA FERME

VOLAILLES.—Le marché est moins actif et les prix sont plus faciles. On cote les dindes de 15 à 16c.; les oies de 10 à 12c.; les poulets de 10 à 11c. et les canards de 11 à 12c.

OEUFS.—Le marché est tranquille et les prix sont moins soutenus. On paie les œufs conservés en glacière, de 18 à 20c.; les œufs choisis de 21 à 22c. et les œufs frais pondus de 24 à 27c.

PATATES.—Marché soutenu et modérément actif. Les commerçants paient de 2 à 65c. la poche de 90 livres par lots de char et détaillent de 70 à 75c.

MARCHES DE GRAINS

Le blé a été ferme et en hausse sur les marchés extérieurs aujourd'hui et Winnipeg cote le blé du Manitoba No. 1 en hausse de 3-4c. sur Déc. à [illegible] c.; de 5-8c. sur mai à 1.03 5-8 et de 7-8c sur juillet à 1.05 1-8.

Sur place l'exportation est nulle. Pour l'avoine la demande locale est modérée et les prix sont soutenus à 40 1-2c. pour le No. 2 et 39 1-2c pour le No. 3 en magasin. On cote les pois à 58c et l'orge à 48 c. Les pois se vendent à 68 1-4c. le boisseau et le sarrasin, 68 1-4 c.

Les farines sont fermes en sympathie avec le blé, mais la demande se ralentit.

On cote les patentes de printemps de $5.70 à $5.80 ; les fortes de boulangers de $5.40 à $5.50 ; et les straight rollers de $5.35 à $5.50 en barils et de $2.50 à $3.55 en poche.

Les issues sont en demande modérée et les prix sont soutenus. On cote le son de $17 à 18 la poche ; et le Gru à $20 la tonne.

L'avoine roulée est à prix soutenu à $2.07 1-2 la poche de 90 livres.

MARCHE DE CHICAGO

	Ouverture	Plus haut	Plus bas.	Cloture.
Blé, déc. :	113 1-4	114 3-4	113 1-2	114
Blé, mai :—	114 5-8-3-4	115 5-8	113 1-2-5-8	113 5-8
Maïs, déc : —	45 3-4	46	44 3-4	44 7-8
Maïs, mai :—	45 1-2-5-8	45 5-8-3-4	45 3-8	45 1-2
Avoine, déc. :	29 3-4	29 7-8	29 5-8-3-4	29 7-8
Avoine, mai :—	31 5-8-3-4	31 3-4	31 1-2	31 1-2-5-8
Lard, janv.	1242	1247-50	1235-7	1235-7
Lard, mai :	1277	1282	1275	1275-7
Saindoux, jan.:	677	677-80	675	675-7
Saindoux mai.	705	705	700-2	700-2
Côtes, janv. :	640	640-2	635-7	635-7
Côtes, mai :	667	670	665	665-7

LE FOIN

Le marché est tranquille et les prix sont plus faciles.

Nous cotons sur rails à Montréal le foin No. 1 de $9.25 à $10.00 la tonne; foin No. 1 de $8.50 à $9.00 ; foin mélangé de trèfle $7.25 à $7.50.

LE SUCRE

Le marché local est actif et ferme à la hausse, les raffineries ayant annoncé aujourd'hui une nouvelle avance de 5c, par 100 livres sur les sucres raffinés et de 10 c. sur les cassonades.

TROP DE COTON !

Depuis quelques semaines, le prix du coton brut a fortement baissé au Cotton Exchange de New-York. Après avoir atteint, au printemps dernier, le cours de 16 à 17 cents la livre, le cotton se cote aujourd'hui 6 3-4 cents. La raison de cette baisse est que la récolte a été trop considérable dans les Etats du Sud; on prévoit que la quantité de coton à écouler sur les marchés d'Amérique et d'Europe sera de plus de douze millions de balles de 500 livres, chiffre sans précédent. D'ordinaire, une récolte de neuf millions de balles est considérée comme très bonne; elle suffit à alimenter les filatures des deux mondes.

La surabondance du coton se trouve être un véritable désastre pour les planteurs des Etats du Sud, comme jadis la surabondance du vin dans le Midi de la France était un désastre pour les propriétaires de vignobles.

Des dépêches de Georgie nous apprennent que, pour faire disparaître cette désastreuse surabondance du coton, on a recours à un moyen héroïque; on brûle les balles de coton. La première exécution a eu lieu mercredi à Fort Gaines (Georgie) où plusieurs centaines de balles de coton, empilées sur la place publique, ont été converties en un vaste bûcher, aux acclamations d'une foule enthousiaste. Dans d'autres localités du sud de la Georgie, le feu a aussi fait son œuvre, et on évalue à $100,000 la valeur du coton déjà détruit.

On espère que l'exemple de la Georgie sera suivi par les autres Etats cotonniers, et qu'une quantité totale de deux millions de balles de coton sera détruite. Le stock disponible étant ainsi diminué, on espère que le cours du coton remontera, et que les planteurs ne seront pas obligés de vendre à vil prix leur trop abondante récolte.

A la Bourse de New-York, on se montre très sceptique, sur la réalisation de ce projet qu'on considère comme chimérique.

A la Maison ou en Voyage
AYEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN LE
STANTON'S PAIN RELIEF
C'est un remède qui ne manque jamais son effet, pour usage Interne et Externe. Prompt, efficace et sûr, dans son action contre les
Rhumatismes, Crampes, Coliques, Névralgie, Diarrhée, Mal de Dents, Entorses, Contusions, Engelures, etc.
Quand vous achetez un "SOULAGE-DOULEUR," ne manquez pas de demander le "STANTON," et voyez à ce que l'on ne vous trompe pas.
En vente partout. 25c. la bouteille.
Pilules de Noix Longue de McGale, Pour l'usage des Familles.
En vente partout. 25c. la bouteille, ou expédié franco par la malle sur réception du prix.
Seuls propriétaires : The Wingate Chemical Co. Limited, Montréal, Canada.

MAGASIN A LOUER sur la rue Mont-Royal, coin de la rue Boyer, 24 x 60, cave cimentée, cour privée. Spécialité pour épicerie ou tout autre commerce. Gaz, électricité, chauffage. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier. Tél. Est 2935. 6—6

VINS DES PERES BLANCS
(Vignobles de l'Harrach, Algerie)

A l'occasion des fêtes, nous offrons au public, à un prix très minime, nos vins et liqueurs algériens des Pères Blancs.

Ces produits des plus riches vignobles de l'Europe sont universellement reconnus comme supérieurs, tant par leur arôme exquis que par leurs qualités tonifiantes.

" C'est du soleil en bouteille "

Déclare le grand écrivain L. Drumont.

Nous offrons aux amateurs et aux connaisseurs pour la somme de

$7
1 Bouteille d'Eau de Vie de Vin,
2 Bouteilles de Muscat,
2 Bouteilles d'Alicante,
2 Bouteilles de Moscatel,
2 Bouteilles de Vin Rouge (Bordeaux),
2 Bouteilles de Sauterne, 1er choix,
1 Bouteille de Vin Rosé.

C'est-à-dire une caisse assortie des vins des Père Blancs d'Afrique.

C'est une offre exceptionnelle, étant donnée la qualité de nos productions.

Tous ces vins sont recommandés par le clergé et les médecins pour leur pureté et leur saveur.

JOS. FORBES & CIE
Tel. Main 2032. 8 Rue St-Amable.
Lescommandes par la poste promptementexécutées.
28-29-3-31

AUX HOTELS

Sont au Riendeau:

Albert Leo, Cambridge, Mass. ; Arthur Beauchesne, Saint-Jérôme ; A.-R. Desrosiers, Ottawa ; B.-N. Cayer Montréal ; J.-F. Fish, Liverpool ; Tom Leve, Liverpool ; Dame L. Marcotte, Saint-Germain ; E.-E. Bélanger, Saint-Germain ; J.-D. Champigny, Saint-Germain ; F.-X. Couture, Québec ; U.-J. Asselin, Montréal ; C- Cartier, Saint-Guillaume ; Wm. St-Germain, Saint-Guillaume ; Capt. A. Goulet, Témiscaming ; Joseph Ruel ; Sorel ; Gedeon Gaudet, Warwick ; Geo. J. Dalaire, Montréal ; Adélard Lemieux, Québec ; J. Morin, Saint-Hyacinthe ; A. Girard, Marieville ; J.-V. Martel, L'Assomption ; D. McKenny, Belleville ; James Steword, Brockville ; B.-N. Cayer, Montréal ; U.-J. Asselin, Montréal; Ludger Gravel, Mulwick, Ohio ; A.P. Simar, Montréal ; C.-H. Beauchemin, Saint-Jean ; Chs.-D. Hébert, Trois-Rivières ; Adolphe Parent, Saint-Jacques ; A.-J. Asselin, Montréal ; E. Limoges, Saint-Hyacinthe ; A.-H. Baillargeon, Québec ; O. Laférière, Montréal ; J.-A. Filteau, Ptre, Québec ; C. Rochon, Saint-Lin.

Teleph Mongrain, St-Justin; Geo. J. Dalaire, Montréal; J. H. Rioux, St. Fabien; B. Jones, Montréal; M. Désautels, Montréal; E. Beausoleil, St-Gabriel; J. D. St-Pierre, Corhurville; T. Bimard, Temiscamingue; John M. Roy, Québec; J. H. Lanevin, St-Jean; Damase Gauthier, Laurentides; Arsène Denis, St-Hubert; D. Bissonnette, St-Esprit; L. G. J. Fosbrook, Sorel; Mme. Leroux, St-Polycarpe; Joseph Drouin, St-André Avelin; M. et Mde. D. A. Lafortune, St-Laurent; J. H. Lacroix, Shannigan Falls; A. Poirier, Québec; Nap. Trudeau, Québec; Z. E. Ouellette, St-Scholastique; J. A. Mineau, Louiseville.

Sont au St-James:

M. et Mme W.-J. Signon, Keesville, N.Y. ; M. et Mme G.-H. Winter, Keesville, N.Y. ; A. Wills, Toronto; A.-A. Durocher, Tadousac ; J.-I. Paulin, Granby ; J.-B. Moreault, Saint-Ours ; M.-A. Martin, Port-Arthur ; L.-S. Normandin, Portland, Oregon ; A.-A. Content, Content N.U.T. ; R.-F. Burke, Québec ; Dr R.-J. Conroy Battle Creek ; A. Michaud, Richmond ; J. McKay, Como ; J. Brunelle, St-Cesaire ; L. Bisaillon, St-Césaire ; R.-J. Fortin, Sherbrooke ; M. et Mme W.-D. Godfrey, New-York; M. et Mme J.-H. Young, New-York ; E. Doré, LaPrairie ; P. Sheehen, Barré, Vt ; J.-H. Morrison, Pembroke ; H.-E. Morris, Dorval ; J. Robin, Lévis ; E. Primeau, Winchester ; Louis Gagnon, Winchester ; Geo. Gagnon, Winchester ; Mlles Johnson, Morrisburg ; H. Timpkins, Farnworth ; J. Carey, Winnipeg ; Ed. Sauvé, Duluth, Minn.; Mme E.Wells, Emileville; M. et Mme W. Boyce, Savanac, N.Y. ; O. Brouillard, Carmel ; J. Baker, Brockville ; J.-Y. Young, Brockville ; J.-J. Kimball, Boston ; J.-C. Record, McFalls, Me. ; Louis Pinard, Wah Wah.

F. X. Monat, Huntingdon; J. H. Pepin, Magog; Théodore O'Hay, Magog; A. Bone, Magog; M. et Madame J. Peltier, Eureka, Mont.; Ovide Peltier, Eureka, Mont.; F. Conroy, Peterboro, Ont.; J. C. Conway, Hartford Ct.; Mademaiselle Lumley, New York; Fred Thompson, Kingston; A. Michaud, Richmond; W. G. Graham Rigaud; Madame J. K. Smith, Wendell, Mass.; E. J. Dérochie, Ogdensburg, Edward Derochie, Ogdensburg; J. G. Ferland, Québec; M. et Madame R. G. Elliott, Calveston; M. et Madame R. N. Smith, Toronto; V. T. McGovern, Ottawa; P. A. Dougados, Brigham, P. Q.; A. H. Vipond, Trois Rivières; H. Cimon, Rimouski; J. Gagnon, Rimouski; Alex. McDonald, Acton Junction; C. E. Ouellet, Ashland, N. Y.; V. A. Olivier, Ottawa; John Chamard, Ottawa; J. R. Harkins, Lancaster; J. I. Audet, St-Jean, P. Q.; Geo. Batten, Kingston; Mademoiselle C. Ruff, Waterloo; M. et Madame W. J. Signor, Keeseville, N. Y.; M. et Madame G. H. Winter, Keeseville, N. Y.

AU GREFFE DES FAILLITES

M. Cléophas Dignard, faisant affaires à Montréal, comme manufacturier de biscuits, sous la raison sociale de C. Dignard & Cie., a fait cession de ses biens à la demande de M. Ernest Paquet, de Montréal ; actif : marchandises en magasin, machineries et 10 lots sur l'avenue DeLorimier ; passif : environ $70,000.

Les principaux créanciers sont:

La Banque Nationale, obligations	$15,000
L'Alliance Nationale, obligations	16,447
J. D. Boileau, obligations	10,000
O. Champagne, obligations	10,000
Jos. Benoit	8,000
H. Brosseau	3,800
R. Gardner & Son	3,294
Etc., etc.	

EN RUSSIE

L'itinéraire du tsar à Minsk et dans le Caucase

Saint-Pétersbourg, 30 décembre. — L'itinéraire du voyage du tsar à Minsk et dans le Caucase, comprend des séjours à Kharkoff et Odessa. On a publié une nouvelle disant qu'une explosion s'était produite à Minsk, mais le tsar n'a pas pour cela changé ses plans. On déclare d'ailleurs que cette explosion a été peu sérieuse et qu'elle n'était pas du tout due à un attentat anarchiste.

POILS FOLLETS
Enrayés par le Nouveau Principe
De Miracle

Il est meilleur que l'électricité, parce qu'il ne cicatrise pas ni ne produit une nouvelle croissance. Meilleur que les Rayons X parce qu'il ne brûle, ne cicatrise ou ne paralyse pas les tissus sous la peau. Meilleur que les dépilatoires parce qu'il n'est pas empoisonné ; il ne causera donc pas l'empoisonnement du sang ou l'eczéma, ce qui arrive très souvent avec les dépilatoires, et il ne brisera pas les poils follets pour en augmenter la croissance.

L'Electrolyse, les Rayons X ou les dépilatoires vous sont offerts sur la simple parole des opérateurs et des fabricants. DE MIRACLE ne l'est pas. C'est la seule méthode qui soit [illegible] par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les revues fameuses.

DE MIRACLE sera envoyé par la poste à n'importe quelle adresse, sous enveloppe cachetée, pour $1.00. Votre argent vous sera remis s'il n'accomplit pas tout ce que nous en disons.

Notre livret — traité le plus complet qui ait jamais été publié sur les poils follets — renfermant les témoignages de nombreux médecins et chirurgiens et ceux de centaines d'autres sera [illegible] dans une enveloppe cachetée [illegible] demande. Demandez-le aujourd'hui à DE MIRACLE CHEMICAL CO., 23 rue Queen Ouest, Toronto, ou à

The Robert [illegible] Company Limited
Toronto, Ont.

"Argenterie plaquée inaltérable."

Magnifiques DESSINS
Le plus grand assortiment de cuillères, fourchettes, etc., peut être choisi dans cette marque authentique. Ces articles sont égaux pour le dessin et le fini aux articles en argent sterling, à un quart et à un huitième du prix coûtant. Rappelez-vous "1847" "The Silver Plate That Wears," la meilleure qualité d'argenterie.

GARANTIE POUR 50 ANS
Fabriquée seulement par la "Meriden Britannia Company."
Vendue par les principaux marchands partout.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSIONS DU JOUR DE L'AN
Au prix d'un Billet Simple de 1ère Classe
Bon pour aller le 31 décembre 1904 et les 1er et 2 janvier 1905, bon pour revenir jusqu'au 3 janvier 1905.
Au prix d'un Billet Simple de 1ère Classe plus un tiers
Bon pour aller les 30 et 31 décembre 1904, et les 1er et 2 janvier 1905, bon pour revenir jusqu'au 4 janvier 1905.
Prix spéciaux pour tous les endroits des Provinces Maritimes.
Trains spéciaux de la gare Viger
Pour Trois-Rivières et Joliette, 1er janvier, à 8.50 a.m.
Pour Calumet, 1er janvier, à 9.30 a.m.
Pour Sainte-Agathe, 2 janvier, à 9.15 a.m.
Retour
De Trois-Rivières, 2 janvier, à 6.30 p.m.
De Calumet, 2 janvier, à 6.00 p.m.
De Sainte-Agathe, 2 janvier, à 7.00 p.m.
Tous ces trains arrêteront aux stations intermédiaires.
Les passagers de Joliette pourront revenir par les trains réguliers.
Le train qui laissait la gare Windsor les dimanches à 9.00 a.m., pour Boston, a été discontinué.
Les trains pour Boston laissent maintenant la gare Windsor à 9.00 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, et à 7.45 p.m. tous les jours, dimanches inclus.
EPIPHANIE, 6 JANVIER 1905
Des billets d'aller et retour seront vendus au Prix d'un Billet Simple de 1ère Classe, entre toutes les stations dans les Provinces de Québec et Ontario, Ottawa et à l'Est. Bon pour aller les 5 et 6 janvier ; bon pour revenir jusqu'au 9 janvier 1905.
BUREAU des BILLETS, 129 rue St Jacques (près du Bureau de Poste).

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Vacances du Jour de l'An

Québec, $4.50	Toronto, $10.00
Sherbrooke, $3.35	Hamilton, $10.65
Ottawa, $3.50	London, $12.95
Détroit, $15.00	Pt. Huron, $14.85

Et tous les autres points au Canada aussi Massena Springs, N.-Y., et les stations intermédiaires, et retour, au prix d'un
Billet Simple de Première Classe
Départ : 3. décembre 1904 et 1er et 2 janvier 1905. Limite de retour, 4 janvier 1905.
Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, plus un tiers
Départ : 30 et 31 décembre 1904 et 1er et 2 janvier 1905. Limite de retour, 4 janvier 1905.
EPIPHANIE, 6 Janvier 1905
Des billets d'aller et retour seront émis au Prix d'un Billet Simple de Première Classe entre toutes les stations dans la province de Québec, et de toutes les stations de la province de Québec à Ottawa et les stations intermédiaires sur le chemin de fer du Canada-Atlantique. Départ les 5 et 6 janvier. Limite de retour le 9 janvier 1905.
Bureau des Billets en ville : 137 rue St-Jacques, Montréal, ou Gare Bonaventure. Téléphones : Main 460 et 461.

Great Northern Railway of Canada.
Gare, coin des rues Moreau et Ste-Catherine. Téléphone Est 241.
JOUR DE L'AN
EXCURSION DES FETES
Prix d'un Billet de Passage de 1re classe
Bon pour partir le 31 décembre 1904 et les 1 et 2 janvier 1905, pour revenir jusqu'au 3 janvier 1905.
AU PRIX D'UN BILLET ET UN TIERS DE PREMIERE CLASSE
Les 30 et 31 décembre 1904 et les 1 et 2 janvier 1905, bons pour revenir jusqu'au 4 janvier 1905.

MONTREAL PARK & ISLAND RY CO.
LIGNE DE LACHINE. — De l'Hôtel des Postes, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 8.00 p.m., de 8.00 p.m. service de 30 minutes. Dernier char à minuit. De Lachine, service, 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.00 p.m., service de 30 minutes, de 8.00 p.m. Dernier char, 12.50 a.m.
LIGNE DU SAULT AUX RECOLLETS. — De la gare de la rue St-Denis, à la gare Henderson, service d'une demi-heure, 6.00 a.m. à 8.30 p.m., service d'une heure, de 8.30 p.m. à 12.30 a.m. Char supplémentaire tous les jours de la rue Chenneville à la Station Henderson, à 6.10 p.m. Pour le Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis pour raccordements à la station de la rue St-Denis.
LIGNE DE LA MONTAGNE. — De l'avenue Mont Royal, service, 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service, 20 minutes, 5.50 a.m. à 12.10 a.m.
LIGNE DE CARTIERVILLE. — De la Jonction Snowdon, service, 40 minutes, 6.00 a.m. à minuit. De Cartierville, service, 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m.
Des chars supplémentaires voyageront sur toutes les lignes s'il y a nécessité. Chars supplémentaires pour Lachine, montez sur chars de la rue Notre-Dame avec connection à Côte St-Paul. Pour Sault aux Récollets, montez sur chars rue St-Denis, avec connection à la gare St-Denis.

FINANCES
J.S. BACHE & CIE
BANQUIERS ET COURTIERS
29 rue de l'Hôpital, - - - Montréal.
C. D. MONK, Gerant.
Bureau Principal, 68 Exchange Pl., N.Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapport et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.
FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT
167-n

Aronson & Rutenberg, prêteurs sur gages et bijoutiers, 604 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres et hardes. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été.
al—m-j-s-n

Cadeaux Utiles du JOUR DE L'AN
Lampes nouvelles de Peerless, de 50c à $1.50.
Lampes portatives à gaz, Gazeliers, Electroliers et Globes.
Notre Magasin sera ouvert tous les soirs cette semaine jusqu'à 9 hrs.
The Peerless Gas Light Co. of Montreal.
83 RUE SAINT-LAURENT.
Tél. Bell Main 1856 | Tél. Marchands, 236
28-31

UNION 5 TYPO

RHUM ST. JAMES

Tel qu'il est fourni à la CHAMBRE DES LORDS d'ANGLETERRE, à la COUR ROYALE d'ESPAGNE et à la plupart des MAISONS SOUVERAINES D'EUROPE. :: :: :: :: :: :: ::

"SAINT-JAMES"

Ce prestidigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du monde :: :: :: :: :: :: ::

En vente chez tous les épiciers ainsi que dans les hotels et restaurants de première classe.

F.-X. ST-CHARLES & CIE

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

39-41-43 RUE SAINT-GABRIEL, - - - MONTREAL

TEL. BELL 3230-3231. TEL. MARCHANDS 69.

VIN S^T LÉHON

Le Reconstituant Souverain du VINGTIÈME SIECLE

TRÈS NOURRISSANT, TONIQUE ET STIMULANT.
IL PRODUIT UN RETOUR RAPIDE A LA SANTÉ
RÉPANDU DANS TOUT L'UNIVERS.
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET EPICIERS

CHS. KINLOCK & CO. AGENTS, ANGLETERRE
GROSSMAN & CO. AGENTS, CALCUTTA
LUDWIK ENGELBERG, AGENT EN RUSSIE
HECTOR FALCON, PROPRIETAIRE.
VALENCE, FRANCE.

F.X. S^T CHARLES & CIE.
AGENTS GENERAUX POUR L'AMERIQUE DU NORD
MONTREAL.

LETTRE DE ROME

La célébration du cinquantenaire de l'Immaculée Conception.— La décoration de la basilique vaticane.— Les princes présents à la cérémonie. - Le cortège et la messe papale.— Les illuminations de la ville.

Rome, 10 décembre.

La cérémonie qui a eu lieu jeudi matin à Saint-Pierre, à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, a été une des plus belles et des mieux réussies auxquelles il m'ait été donné d'assister depuis que Léon XIII, reprenant les traditions de la Cour romaine, interrompues en signe de deuil à la suite des événements de 1870, célébra la messe pontificalement, le 20 février 1888, dans la basilique vaticane.

Les colossales proportions du premier temple de la chrétienneté, la beauté et la rareté des marbres qui en revêtent entièrement l'intérieur, les riches mosaïques qui ornent la coupole et les autels, les superbes monuments de bronze et de pierre qui de distance en distance dressent leurs masses imposantes, constituent le plus merveilleux décor qu'on puisse imaginer pour le spectacle grandiose des fonctions papales.

Comme si cela ne suffisait pas, le dix-huitième siècle, avec son goût fastueux et maniéré, a introduit l'usage, pour la canonisation solennelle, d'ajouter à ce décor, incomparable en lui-même, une ornementation compliquée, à base de draperies d'étoffes, de motifs en carton plâtre, de fleurs artificielles, etc., qui ne fait que rompre l'harmonie des lignes architecturales, dissimuler d'admirables chefs-d'œuvre et donner à l'ensemble un aspect de fête, sans doute, mais de caractère plutôt vulgaire qu'élégant.

M. Constantin Sneider, qui a succédé dans la charge d'ingénieur en chef des palais apostoliques au comte Vespignani, excellent architecte, mais tout imbu des traditions anciennes,—qu'on se rappelle l'affreuse décoration qu'il donna à la basilique lors de la canonisation de saint-Pierre Fourrier en 1897,—s'est efforcé de réagir peu à peu contre ces tendances d'autant plus difficiles à déraciner qu'elles avaient pour elles la consécration du temps, ce qui veut dire beaucoup dans un milieu où l'on est traditionaliste avant tout.

Pie X, qui aime la simplicité et dont le goût est très sûr en matière d'art religieux—témoin les réformes introduites par lui dans la musique sacrée—ne pouvait manquer d'encourager les efforts du commandeur Sneider et c'est ainsi que celui-ci a été à même de donner à Saint-Pierre, pour la canonisation prochaine, une ornementation d'une sobriété et d'une élégance qui honorent hautement son talent.

* * *

Jeudi, l'intérieur de la basilique était donc complètement parée comme pour la canonisation de demain. Les pilastres, entre lesquels sont suspendus les traditionnels "tableaux" représentant les miracles accomplis par les nouveaux saints, étaient tendus, comme à l'ordinaire, de damas rouge galonné d'or, mais les niches où sont placées les statues des fondateurs des ordres religieux n'étaient pas garnies, comme les fois précédentes, de massives corbeilles dorées chargées de plantes et de fleurs artificielles du plus disgracieux effet : des lampes électriques ingénieusement disposées derrière les statues faisaient ressortir celles-ci avec un relief saisissant.

Les fenêtres latérales et celles de la coupole, voilées de légers stores de gaze rose ou jaune, ne laissaient pénétrer dans l'immense nef qu'une lumière doucement tamisée, tandis que les trois grandes baies donnant sur la place de Saint-Pierre étaient revêtues d'excellentes imitations de vitraux anciens aux armes pontificales. Pas de tribunes, ni dans la nef, ni autour de l'autel de la confession ; de simples palissades séparant les places réservées du reste de la foule ; innovation, celle-ci, dont l'architecte Sneider ne saurait être rendu responsable, et qui, empêchant un grand nombre de personnes de suivre agréablement les détails de la cérémonie, devrait être définitivement abandonnée à l'avenir.

L'abside, au fond de laquelle avait été dressé le trône papal, couvert de drap d'argent et appuyé à un riche "dossello" où la même étoffe s'harmonisait avec des draperies de velours rouge, était occupée par les tribunes des souverains, de l'ordre de Malte, du corps diplomatique et du patriciat romain, disposées, à droite et à gauche, au-dessus des bancs destinés aux cardinaux et aux évêques. Près du trône du Pape, un petit banc était aménagé pour le patriarche grec et les patriarches titulaires de Constantinople et d'Antioche.

Au centre de la "gloria", un transparent représentant l'Immaculée Conception avait été superposé au vitrail où, d'ordinaire, apparaît la colombe mystique nimbée d'or ; de minuscules lampes électriques, telles des étoiles de diamant formaient une auréole autour de la tête de la Vierge, enfin les rayons de la "gloria" avaient été semés de centaines de lampes électriques donnant l'impression d'un soleil fulgurant.

Dès les premières heures du matin, longtemps déjà avant que les tramways n'aient commencé leur service, une foule immense de gens se dirigeaint vers Saint-Pierre, par une pluie battante et pataugeant dans la boue ; lorsque, à sept heures, on ouvrit les portes de la basilique, ces malheureux, mouillés jusqu'aux os et transis de froid, se précipitèrent avec la violence d'un raz de marée dans l'immense nef, qui fut remplie en un clin d'œil. Cependant les personnes munies de billets donnant accès aux places réservées suivaient peu à peu en voiture et pénétraient dans l'église par la sacristie et la porte de Ste-Marthe, ; à huit heures, chacun était à son poste. Il y avait environ soixante mille personnes dans Saint-Pierre.

—

Dans la tribune des souverains, accompagnés par des camériers en grand uniforme, on remarque le comte et la comtesse d'Eu et les princes Louis et Antoine d'Orléans-Bragance, avec le baron et la baronne de Muritiba ; la comtesse de Trani, la comtesse de Bardi, le prince Don Gennaro de Bourbon-Sicile avec ses sœurs les princesses Maria-Immacolata, Maria-Cristina, Maria-Pia et Maria-Giuseppina, ayant à leur suite le prince et la princesse Pignatelli, et enfin, le prince Louis, les princesses Elizabeth et Henriette de Lichtenstein et les enfants de cette princesse.

La tribune du corps diplomatique, dont Mgr della Chiesa, substitut de la secrétarie d'Etat, fait très gracieusement les honneurs, est littéralement bondée. Les hommes portent l'uniforme de gala, les femmes d'élégantes toilettes noires et la traditionnelle mantille espagnole. Très fêtés M. et Mme Merry del Val, père et mère du cardinal secrétaire d'Etat, venus pour passer l'hiver à Rome où ils ont acquis d'universelles sympathies lorsqu'ils y représentaient l'Espagne près le Saint-Siège.

A huit heures trois quarts, un détachement de gardes nobles, en uniformes rouges traverses la basilique, sabre au clair, et se dispose sur deux rangs à droite et à gauche de l'autel de la confession. Un frémissement d'émotion parcourt la foule, le Saint-Père va arriver...

En effet, voici la tête du cortège qui débouche de derrière les tentures de velours qui masquent la chapelle de la Pietà: ce sont les procureurs des ordres religieux, puis les "bussolanti" dans leurs simarres écarlates, les différents collèges de la prélature, en habits de chœur ; ensuite une double file d'évêques et d'archevêques — ils sont plus de trois cents portant la chappe et la mitre blanche — marchant majestueusement entre les patriarches latins ; voilà S. B. Cyrille VIII, patriarche des Grecs-Unis, superbe dans son riche costume oriental; le prince Don Alessandro Ruspoli, remplaçant son père, le maître du Sacré-Hospice.

Au passage des cardinaux on se montre du doigt le secrétaire d'Etat, qui porte la pourpre avec une suprême élégance ; le cardinal Puzyna, celui qui présenta le "veto" de ljAutriche au conclave ; le cardinal Agliardi, d'une exquise distinction ; le cardinal Rampolla, très grave et plein de dignité ; etc., etc. Mais tous les yeux se portent avec avidité vers la "sedia gestatoria", qui apparaît enfin, surmontée d'un dais de drap d'argent entre les "flabelli" aux plumes de neige. Très droit, le front orné de la tiare précieuse, le visage souriant, le Saint-Père étend la main pour bénir la foule qui s'agenouille et se signe dévotement.

—

On voudrait crier, acclamer le Pontife, l'applaudir, comme on le faisait pour son prédécesseur, mais on se contente d'agiter les mouchoirs en silence, car la consigne est formelle: Pie X a horreur des manifestations bruyantes dans les églises, où il ne veut entendre que les prières liturgiques et la musique sacrée. Seules les trompettes d'argent font résonner les harmonies impressionnantes de l'hymne de Severi.

C'est à peine si l'on remarque la brillante escorte de dignitaires ecclésiastiques, civils et militaires qui, dans leurs costumes aussi riches que variés, suivent en une confusion d'un pittoresque achevé la "sedia" qu'entourent les exempts de la garde noble l'épée au poing et les suisses en cuirasse portant les espadons, symboles des huit cantons catholiques.

Lentement, la procession se dirige vers la chapelle du chœur, où se trouve l'image de l'Immaculée Conception ceinte de son diadème de diamants que la Pape a béni quelques jours auparavant. Le Saint-Père descend de la "sedia," se met à genoux devant l'autel et entonne l'hymne "Tota pulchra," que, sous la direction de Perosi, les chantres de la chapelle papale exécutent à ravir. Puis, après avoir encensé l'image de la Vierge, Sa Sainteté récite l'"Oremus" et remonte sur la "sedia." Rapidement le cortège se reforme et reprend le chemin de l'abside, en contournant, à gauche l'autel de la confession.

A peine le Pontife a-t-il pris place sur un petit trône, dit "de terza", placé du côté de l'épitre, que la messe commence avec toute la solennité que comporte une fonction papale. Le Saint-Père, qui célèbre lui-même, est assisté par le cardinal Serafino Vannutelli; les cardinaux della Volpe et Segna font diacre et sous-diacre.

L'épitre et l'évangile sont alternativement lus en latin et en grec, particularité des messes dites par le Pape, et qui symbolise l'union des deux Eglises.

D'une voix d'une justesse parfaite, quoque encore légèrement voilée par suite du refroidissement qu'il a pris à la fin de la semaine dernière, le Saint-Père chante les prières liturgiques, donnant à chaque son sa valeur, à chaque verset son accentuation vraie; Pie X est en pratique, autant qu'en théorie, un musicien accompli.

Et que dire de l'exécution de la messe de Gabrielli—qui fut maître de chapelle à Saint-Marc de Venise au début du seizième siècle—par les chantres de la Sixtine, que Perosi, à force de patience et d'énergie, est enfin parvenu à ramener aux saines traditions de la musique sacrée?

Depuis des années que j'assiste aux cérémonies du Vatican, jeudi, pour la première fois, j'ai trouvé la célèbre "chapelle papale" à la hauteur de sa grande réputation. Dans le "Credo" de la messe "Papae Mercelli," de Palestrina, et dans le merveilleux "Benedictus" de Perosi, morceaux introduits dans l'œuvre de Gabrielli pour la circonstance, elle a atteint un degré de perfection voisin du sublime. Pie X a dû être fier, en ce jour plus que jamais, du jeune maestro dont il a été le premier à découvrir et à faire valoir l'incomparable talent.

* * *

A la fin de la messe, après que le cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre de Saint-Pierre, eut présenté au Pape la traditionnelle bourse de soie blanche contenant l'honoraire de la messe, "25 giulii pro missa bene cantata", Sa Sainteté prit place sur la "sedia" et, précédée de la procession formée dans le même ordre qu'à l'entrée, se dirigea vers le centre de la basilique. La "sedia" ayant été déposée sur une estrade dressée à cet effet devant l'autel de la confession, le Pape donna la bénédiction apostolique, tandis que les fidèles s'agenouillaient pour la recevoir et que les troupes présentaient les armes. Moment solennel si jamais il en fut et qui demeurera éternellement gravé dans la mémoire des milliers de pèlerins venus de toutes les parties du monde pour célébrer avec le Souverain-Pontife la fête de la Vierge Immaculée.

A peine le cortège pontifical eut-il disparu derrière les tentures dissimulant la chapelle de la "Pietà", que la foule, si longtemps contenue et qui, pendant trois heures qu'avait duré la cérémonie, avait gardé un religieux silence, se poussa tumultueusement vers les portes de sorties. En quelques minutes, et sans que se produisit le moindre incident fâcheux. la basilique était complètement évacuée et la marée humaine se répandait sur la place de Saint-Pierre.

Le soir, toute la ville fut illuminée; quand je dis toute la ville, j'entends les églises et les maisons privées, car ni le gouvernement ni la municipalité n'ont cru devoir s'associer à une fête que la presque totalité des habitants de Rome considéraient à juste titre comme "plus nationale" que celle du "Statuto" et d'autres qui lui sont imposées...

La piazza di Spagna, où se dresse la colonne érigée, il y a tout juste cinquante ans, en l'honneur de l'Immaculée Conseption, était naturellement le centre des illuminations et présentait un coup d'œil véritablement féerique. Je dois une mention toute spéciale au palais de l'ambassade d'Espagne orné de centaines de lampes électriques rouges et jaunes, couleurs nationales et blanches et bleues, couleurs de la Vierge, disposées avec un goût exquis et cette mention je la fais d'autant plus volontiers que pas un des journaux libéraux qui ont rendu compte des illuminations n'a fait allusion à celle-ci, qui était, cependant, la plus riche et la mieux réussie...

E. DELFICO.

(Le "Gaulois").

HOPITAL NOTRE-DAME

Le Trésorier de l'Hôpital Notre-Dame accuse avec reconnaissance, réception des dons suivants.:

La Banque d'Euargnes de la Cité et du district de Montréal par l'entremise de Monsieur C.P. Hébert, 500.-00 pour la section des maladies contagieuses.

La Banque d'épargnes de la cité et du District de Montréal souscription annuelle $480.00.

Monsieur Alphanse Marcotte à donné des provisions au montant de $100. Hon. Robert Mackay, $50.00.

The Dominion Wadding Co. Ltd. et employés $40.00.

MM. les Employés du C. P. R., Section d'Outremont, $12.50.

MM. J. E. Quintal, Louis Barbeau, Jacques Grenier, Bruneau Currie & Co., Alp. Racine. The Vincennes, McNaughton Line $10.00 chacun. MM. les Employés de C. Lamarche Shoe Mfg. Co. $$9.15.

MM. les Employés de la Montréal Darriage Leather (St-Henri) $6.35.

The Gall Schneider Oil Do., Ltd., La Société des Artisans Canadiens Français, Succ. Ste. Cunégonde, $5.-00 chacun.

MM. Hudon & Orsali, G. Marsolais, Duchesneau & Duchesneau & Cie., Léonard Bros. $$2.00 chacun. MM. P. Phaneuf, R. G. Brown, $1.00 chacun.

DONS EN NATURE

Monsieur J. Cleghorn, Secrétaire de l'Association pour la protection du Poisson et de la chasse. — 3 doz. de perdrix, 8 lièvres. — The Montréal Star, 8 poupées et jouets.

COURRIER D'OTTAWA

Les archives canadiennes.— Accident du travail.— Réception du nouvel an à l'archevêché. — Joute de pool.— Candidats municipaux.— Le Musée Victoria. — Feu M. Georges Richard.— En promenade.

30 décembre, 1904-

—Le département de l'Agriculture vient de publier son rapport annuel sur les archives canadiennes. On y constate que les copies des papiers d'Etat reçues de Londres forment 94 volumes qui ont été ajoutés à la collection antérieure. Nous trouvons aussi dans ce rapport une liste des livres et ouvrages présentés, ainsi que les noms des donateurs. Il renferme en outre le catalogue des brochures que possèdent les srchives. Nous y relevons au premier coup d'œil les rareté bobliographiques suivantes:

"Banishment and removal of the Acadians by the cruelty and unfeeling tyranny of England", par madame A. Morel, de la Durantaye-

"Evangeline and the Archives of Nova Scotia," or the poetry and prose of history," par le Dr W. J. Anderson.

"Expulsion of Acadians," par Sir Adams G. Archibald.

"Ruine de Grand Pré", 1775

Allouez.—"Missionary labours in the Lake Superior region", Par le Vév. C. Verwyst.

Allouez (Claude Jean).—"The Apostle of the Ottawa". Par Joseph Stephen Labonté.

"Le Principe des Nationalités." Par Gonzalve Doutre.

Relation de sa captivité parmi les Onnéiouts, en 1690 par le Rév. Père Pierre Milet, Jésuite.

"Les premiers rudiments de la constitution britannique". Par Jacques Labrie.

Ainsi qu'une foule d'autres ouvrages épuisés et presque introuvables.

—Edmond Lemieux, 60 rue Clarence, est tombé en bas d'un poteau de télégraphe mercredi, au moment où il était à poser un fil électrique au coin des rues Bank et Fourth Avenue. Il fit une chute de 35 pieds. Il a été transporté à l'hôpital de la rue Water. Là les médecins ont constaté que Lemieux n'avait pas subi de fracture. Il pourra reprendre son travail dans une couple de jours.

—Mgr Duhamel recevra dimanche prochain, jour de l'an, de 2 hrs à 4 hrs., les citoyens qui désirent lui rendre visite.

—C'est lundi prochain qu'aura lieu la joute de pool pour le championnat amateur du Canada, entre Desjardins et O'Neil. Ces parties seront les plus importantes qui aient jamais été jouées à Ottawa, et toute la jeunesse canadienne-française devrait chanter la victoire de Desjardins qui vaincra certainement O'Neil.

Desjardins est en excellente condition. Sa défaite par Moffat, il y a quelque jours ne lui a fait que du bien en le mettant sur ses gardes contre de forts joueurs.

Donc, lundi soir, des centaines d'amateurs assisteront à cette joute de pool qui fera époque dans les annales de ce jeu à Ottawa.

—Sur dix-huit candidats municipaux à Hintonburg, quatorze ne sont pas éligibles, parce qu'ils n'ont pas donné avis de leur qualification au greffier de la ville, 24 heures avant la nomination, tel qu'exigé par la loi.

—M. Geo. Goodwin a signé le contrat avec le département des Travaux Publics pour la construction du Musée Victoria.

—Mercredi soir, à l'âge de 34 ans, est décédé Georges Richard, fils de M. Jos. Richard, du ministère des Travaux publics, et ci-devant de l'atelier typographique du "Temps". Doué d'un caractère doux, aimable et sincère, à cet âge où il est encore permis d'avoir de légitimes ambitions et d'envisager l'avenir à travers un prisme réjouissant, le pauvre Georges a dû dire adieu à sa famille éplorée, abandonner la vie et entrer pour jamais dans la tombe.

Tous ceux qui l'ont connu, et son cercle d'amis était grand, déplorent amèrement sa perte, et ne se consolent que dans le fait que ce brave jeune nomme avait eu sa large part de soufrances terrestres, et qu'il en était délivré. De fait, le défunt était malade depuis deux ans, et incessamment sa résignation aux volontés de la Providence, a été pour son entourage, un sujet de juste édification.

Les funérailles du défunt auront lieu samedi matin à la basilique.

Nous prions la famille de vouloir bien accepter l'expression de nos sincères condoléances.

—Madame Elie Dupras, de Saginaw, Mich., autrefois d'Ottawa, est l'hôtesse de Mme Albert Schingh.

—M. Eugène Bourgeois, du Revenu de l'Intérieur, quittera Ottawa ce soir, pour un court voyage à Saint-Hyacinthe.

—M. Jules Philion, avocat de Sturgeon Falls, est actuellement à Ottawa où il passera quelques jours.

—Mme Charbonneau, de Détroit, et sa jeune fille sont en visite chez M. Makay, rue Water.

UN ATTENTAT

Un chef de police assassiné en Russie

Choucha (Russie), 29 décembre.— Le chef de la police, M. Sakaroff, a été assassiné hier matin dans la rue principale de la ville.

AU PORTUGAL

Le parlement est dissous

Lisbonne, 29 décembre.— Le parlement a été dissous. Les élections auront lieu en février.

42 ANNÉES D'EXPERIENCE

Comme Manufacturier de

ARMAND DOIN,

Chapeaux Et Fourrures

1584 NOTRE-DAME

Vis-a-vis le Palais de Justice

CONSOMPTION

CAPSULES CRESOBENE

Si vous souffrez de Phtisie ou Tuberculose, recourez avec confiance aux **Capsules** Crésobène *(produit Français)* qui opèrent chaque jour des milliers de guérisons merveilleuses chez les consomptifs. Rien ne résiste à leurs propriétés prodigieuses, elles guérissent les toux et les oppressions les plus tenaces. *Prix : 50 cts le flacon.*

Dépôt : Arthur Décary, *Pharmacien*, 1688 Ste-Catherine et toutes autres pharmacies. Nous envoyons gratuitement sur demande un livre : "*Comment lutter contre les maladies des poumons.*"

CAUSETTE

Joyeux Enfants

Voici le siècle qui rayonne d'un lustre. Déjà ! Ce que ça passe vite la vie, malgré tout ! N'est-ce pas que cela nous fait vieillir un brin, ce lustre là ? et, que nous dirions volontiers au Temps—ce bon vieux passeur qui nous guide sur le fleuve militant—de ne pas aller trop vite ; si pour un moment, nous pouvions douter de son zèle à nous complaire ; mais à quoi bon ? N'est-ce pas un fait avéré que l'auguste sire est sourd, comme sa faux ; muet comme le silence ; vieux, comme les siècles ! Laissons-le donc tout à son œuvre ; et, pour égayer la monotonie du trajet, restons jeunes par le cœur ; et surtout par—l'air— Vivons avec les enfants. Aimons-les beaucoup. Ne sont-ils pas nos angelots terrestres ? —Que de bonheur récèle leurs âmes pures! Fleurs d'espoir et d'amour ! Etoiles d'or des horizons maternels !

Que de félicités vous apportez au foyer familial, enfants joyeux! Quelle fête ramène le jour de l'An, dans votre royaume bruyant ! Que j'aime vous voir dans votre blanc et matinal vêtement entourés de joujoux sans nombre. Vos grands yeux rieurs subjuguent ; et, vos voix argentines connaissent déjà toute leur puissance. Comment résister à vos caresses ? N'êtes-vous pas les frères du petit Jésus qui dans la crèche nous tend ses petits bras ? Quel adorable petit frère ! Aimez-le de tout votre cœur !

Le petit Jésus, enfants joyeux, est aussi votre conseiller, votre modèle. Ecoutez. Voici qu'Il vous chante par la voix d'un saint poète, cet hymne ravissant:

Joyeux enfants,—fleur de la vie—petite Eglise du Christ ! trois fois vous devez vous appeler bienheureux, vous qui êtes sans péchés et sans soucis !

Joyeux enfants ! vous me faites songer, non pas à un Dieu ulcéré, ni a un Dieu, crucifié ni à un Dieu rayonnant sur le Thabor ;

Mais au Dieu qui, dans la crèche, fut couché, enfant comme vous, ravissant, près de Marie, près de Saint-Joseph, près de l'âne et du bœuf.

Courez maintenant et jouez, joyeux enfants, et ne vous arrêtez pas, parce que je suis haut et grand et au-dessus de vous :—allez donc, et jouez, enfants... allez.

J'ai des feuilles, j'ai des fleurs, j'ai ma main pleine de fruits, où...où...tant d'épines étaient devant pour me piquer—lorsque je les rassemblai !

Allez et jouez, et, ne m'enviez pas de savoir—ah ! trop bien—ce que c'est, que ne pas aimer le Seigneur de toutes choses, comme vous l'aimez !

Allez et jouez, ils vont venir ceux qui voudront vous apprendre que ce doit être un autre, que le vrai, qui est Dieu de vos cœurs, ; qu'en dehors de votre monde, monde de fleurs et de plantes, où vous courez maintenant, en jouant et en chantant, il y a un autre monde qui veille ; un autre monde, une autre vie, que celle qui est la vôtre maintenant : aimez Dieu, votre père, votre mère, et votre jeu.

La vie, c'est vous aimer vous-mêmes avant tout et par-dessus tout, puis, donner tout à vous-mêmes, et ne vous donner vous-mêmes...à aucun !

Joyeux enfants, fleur suave de la vie petite église du Christ, ah ! puissiez vous toujours rester des enfants, et puissé-je, moi, être un des vôtres!..."

Quels beaux souhaits du "Jour de l'An," joyeux enfants ! et que je suis heureuse d'être l'écho qui vous les murmure, à travers les branches lumineuses encore de l'arbre de Noël!

Avec eux, cueillez dans cet arbre aux feuilles veloutées,aux fleurs éclatantes, aux fruits merveilleux, un amour suprême pour vos parents. Leur cœur vibre, pour vous, d'une tendresse que vous ne concevez pas encore ; mais qui vous luira quand, à votre tour, vous entendrez une voix chère, gazouiller, à votre oreille ravie, les noms si doux : papa, maman !

SOLANGE.

"Beaulieu". St-Blaise. 31 déc. 1904.

LA BENEDICTION PATERNELLE ET MATERNELLE

Est-il rien de plus beau au foyer domestique que de voir les enfants, du plus petit au plus grand, se présenter chaque soir avec recueillement, à leur père et à leur mère, et s'incliner devant eux pour être bénis?

Dans ce seul spectacle, on voit la famille honorée, l'autorité respectée, l'affection sanctifiée, le foyer consacré. Ah! puisse la France entière reprendre cette sainte et touchante habitude!

Quels beaux exemples nous offre l'histoire de la bénédiction paternelle et maternelle! Les pères et les mères des martyrs bénissaient dans les prisons, leurs fils et leurs filles, et cette bénédiction les remplissait d'un nouveau courage.

Sainte Macrine bénissait ses petits-fils, qui devaient devenir plus tard, le grand saint Basile et saint Grégoire de Nysse. Près d'elle, Nonna bénit aussi son fils, Grégoire de Nazianze, et le consacra tout enfant à Jésus-Christ en lui plaçant les deux mains sur les Saintes Ecritures.

"Biau cher fiz, disait saint Louis, près d'expirer sur les rivages de Tunis, je te donne toutes les bénédictions que le bon père peut donner à fiz."

Le jeune Gerson, plus tard chancelier de l'Université de Paris, défilait chaque jour à la tête de ses onze frères et sœurs, devant la bénédiction de son père et de sa mère.

Saint François de Sales s'agenouillait aussi tous les jours devant ses parents, en attendant qu'ils se missent à leur tour à genoux devant leur fils consacré par l'onction épiscopale.

Après le souper, dit l'historien de sainte Chantal, cette sainte mère se retirait de bonne heure avec ses enfants, leur faisait réciter les prières du soir, auxquelles elle ajoutait toujours un "De profundis" pour feu le baron leur père, puis chacun faisait son examen, prenait la bénédiction du bon ange, disait tout haut et tous ensemble "In manus", après quoi elle donnait de l'eau bénite et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher modestement."

On lit dans l'historien de Thomas Morus : "Les enfants, parmi nous, ont coutume de demander soir et matin, à genoux, la bénédiction de leur père et de leur mère ; c'est en Angleterre l'usage général. Mais, je dois dire que, devenus grands, mariés et élevés à quelque dignité de l'Eglise ou du siècle, ils ne s'astreignent pas à la même coutume ou ne la suivent que rarement. La fidélité de Morus en fut d'autant plus remarquable, car tant qu'il eut son vieux père, et même pendant qu'il était chancelier d'Angleterre, Thomas ne manqua jamais de venir humblement lui demander chaque soir sa bénédiction."

Que la bénédiction paternelle et maternelle ait donc sa place d'honneur à tous les foyers chrétiens.

Vous l'accomplirez, pères et mères, selon le rit simple, familier et religieux des anciens.

Quand, après la prière du soir ou avant de se retirer, vos enfants se seront approchés de vous pour vous donner le salut, vous placerez un instant votre main sur leur tête et vous tracerez du doigt la croix sur le front de chacun en disant: Dieu te bénisse, mon enfant, ou bien : "Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit," ou même silencieusement. C'est le bonsoir des chrétiens, un bonsoir religieux qui rappelle les pensées de l'éternité."

Mgr. BAUNARD.

LA MODE

L'art subtil et ingénieux des fabricants a su donner aux tissus les plus rigides la légèreté et la souplesse des soieries moelleuses, leur aspect chatoyant, les jolis tons nacrés qui les glacent. C'est ainsi pour le velours et le drap qui sont devenus aptes aux chiffonnages les plus élégants. Le velours, assoupli comme du crêpe de Chine, paré des plus coquets ramages, glacé de tons frais, aux combinaisons imprévues et charmantes, se prête maintenant à toutes les garnitures. La drap qui, avec sa raideur, a perdu son allure primitive, compose des robes très habillées, robes de cérémonie, robes de soirée, voire des robes de mariée. Ce qui est pratique d'ailleurs et durable : ce tissu se teint admirablement, si l'on ne désire pas utiliser sa toilette comme toilette de soirée.

On sait, en effet, qu'il ne faut qu'un arrangement sommaire pour transformer une robe de mariée en robe de bal : réduire la traine, décolleter le corsage et couper les manches, à moin qu'on ne préfère les garder longues, ce qui est à la mode aussi. Tout dépend de leur forme : la manche à poignet serrant le bouffant doit disparaitre.

Avec les velours de fantaisie, on fait des costumes adorables et d'une allure qui permet de les porter facilement. Un tailleur de velours est à la fois coquet et sans prétention. Il sert aux courses matinales, et, moyennant quelques charmants accessoires qui le relèvent, il ne sera pas déplacé opour les visites d'après-midi,

Les velours changeants servent à faire des corsages élégants et aussi des chapeaux. Ils se froncent, se coulissent, se bouillonnent, se drapent à ravir. Et combien les doux reflets du velours sont seyants au visage ! Puis, le velours est toujours plus "toilette" que le feutre ; il se prête admirablement aux souplesses des chapeaux de style.

Puisque je parle des chapeaux, je dois signaler les tissus imitant le feutre mélusine. Ces tissus, de toutes les teintes à la mode, unis, dégradés ou mélangés, sont d'une légèreté extrême. A l'œil, le chapeau semble lourd, lourd, et il ne pèse guère plus qu'un chapeau de tulle. C'est très précieux pour les personnes qui redoutent les migraines. C'est la nouveauté de la saison.

Une autre nouveauté, tout à fait charmante, c'est le corsage Louis XV, de style pur, c'est-à-dire qu'il est non seulement de la forme en faveur au XVIIIe siècle, mais encore en soies de l'époque. Ces soieries sont aà ramages, ou à raies, ou à semis. L'industrie les imite en perfection. On orne ces corsages de dentelle crème qui se pose en pèlerine et en jabot ; la manche est courte, avec grand volant de dentelle. Le corsage Louis XV remplace la blouse dans les toilettes de diner, car la blouse a un peu perdu de sa faveur, sans disparaitre. Elle est bien trop commode, rend de trop précieux services pour qu'on y renons de sitôt. Le corsage ajusté, drapé, orné, lui est préféré cet hiver, mais avec les robes légères et mousseuses, elle reprendra toute sa faveur.

Une jolie manière de rajeunir et de rafraichir une robe un peu fatiguée, c'est le semis de pastilles rebrodées. J'ai vu, ainsi renouvelée, une robe de drap marron clair. Les pastilles étaient de velours loutre, petites vers la taille, très grandes dans le bas, et cernées h'un point de Boulogne très serré en soie or. La garniture se dispose en cercle réguliers; on la retrouve sur le corsage et les manches. Il suffit de bien harmoniser les deux tons pour obtenir un charmant effet, par exemple du veloirs vert émeraude sur du bleu marine, du grenat sur du gris foncé. Les deux formes de vêtement les plus portées sont la jaquette et le varrick, l'un et l'autre d'autant plus en faveur qu'ils sont plus longs. Le très long carrick n'est guère pratique pour les courses quotidiennes. Il est préférable de lui donner une moyenne longueur. Dans les couleurs sombres, le grand carrick fait le manteau de voyage idéal; blanc ou de nuance très claire, dans les beiges, il fait un ravissant manteau du soir, mais il doit alors être relevé de dentelle, de galons brodés de couleurs, qu'avivent de menus fils d'or, qu'agrémentent des cabochons et des pierres jouant à merveilles les pierreries. Il en coûte très peu aujourd'hui pour se composer hes toilettes de contes de fées. Et justement, je voudrais, à nos lectrices intelligentes et de cœur distingué, crier casse-cou et les supplier de distinguer entre le luxe faux et le luxe vrai d'éviter l'un quand leur budget ne leur permet pas d'aborder l'autre. Il serait bien de ne point porter de galons de faux or et de fausses pierres qui donnent à une toilette un air tapageur qui n'est pas toujours de bon goût.

Les jolis modèles savent très bien fuir cet écueil, se tenir dans le bon ton et le goût délicat qui composent la distinction la plus parfaite.

Pas trop d'éclat, pas trop de rutilances, même pas du tout de ces brillants accessoires que l'on sait très bien être faux, qui se ternissent vite et qui enlèvent le cachet gracieux de la toilette plus qu'ils ne lui ajoutent de charme.

Malheureusement, toutes les femmes ne se soucient pas au même degré de la parfaite élégance et de l'accommodement des goûts aux ressources de la famille.

Et c'est un grand mal qui nuit à beaucoup de choses, qui est plus fâcheux qu'avantageux pour la coquetterie bien comprise, cette jolie, cette désirable coquetterie de la femme, de la jeune fille, soucieuses de plaire au père et aux grands frères, bien-aimés rois du foyer.

B. V.

La Femme chez elle

L'ETOILE

La vieille gouvernante qui m'a élevée, campagnarde aux idées et aux locutions pittoresques, divisait les impies en trois classes: ceux qui ne vont pas à la messe le dimanche, qualifiés mauvais catholiques ; ceux qui n'y vont pas le jour de Pâques, les mauvais chrétiens ; ceux qui n'y vont pas le jour de Noël, et, de ces derniers:

—Pires que des nègres, disait-elle invariablement.

Y avait-il là une allusion à Balthazar, le mage bronzé, venu de si loin fêter le premier Noël? ou la bonne femme exprimait-elle vaguement une idée mal définie? Voulait-elle dire que, pour voir revenir avec une complète indifférence cette date de Noël, pour laisser passer ce jour comme les autres jours, sans un retour de piété ni d'émotion, il faut, non seulement ne pas appartenir à notre religion, mais n'avoir aucune de nos idées, de nos habitudes traditionnelles, de nos souvenirs, se trouver en dehors de notre civilisation, être d'une autre race encore plus éloignée de la nôtre que la descendance de Cham.

Bien peu de gens, en Europe, appartiennent à cette race. Il n'en est guère qui ne célèbrent Noël, ne serait-ce que par le réveillon, et, non seulement les sentiments religieux, mais des sentiments très humains aussi nous rendent fidèles à cette fête de l'espérance et de l'idéal.

Jamais le symbolisme chrétien n'a plus puissamment marqué son empreinte que dans ce simple récit évangélique de la naissance du Christ,dans les poétiques traditions qui s'y ajoutent, dans les touchantes coutumes qui s'y rattachent. Le tableau de la Nativité est gravé dans toutes les imaginations, et les plus naïves en comprennent la beauté, comme les plus brillantes en goûtent le charme et la profondeur.

L'Enfant et sa mère, la crèche, le bœuf et l'âne, les bergers et les rois, la nuit d'hiver où brille l'étoile miraculeuse, ont suffi à inspirer dans tous les siècles les artistes de tous les genres ; et peints, sculptés, chantés, médités à l'infini, toujours ils fourniront des inspirations nouvelles ; ils serviront, jusqujà la fin des temps de sujet aux chefs-d'œuvre et d'objet aux réflexions les plus hautes et les plus consolantes.

C'est qu'avec le mystère chrétien, il y a là une admirable parabole humaine, l'apothéose de la faiblesse, de la pauvreté, et de la bonne volonté. L'étable représente la vie de beaucoup d'entre nous, humble, étroite, livrée aux vicissitudes de ce monde. L'Etoile c'est la lumière de l'âme, c'est la clarté sublime rayonnant sur notre obscurité, mais qu'il n'est pas donné à tout le monde de suivre, qui n'est visible qu'aux gens de bonne volonté.

L'étoile divine ne brille pas seule dans le ciel. Tout idéal est une petite étoile et peut s'arrêter sur notre toit. N'avez-vous pas éprouvé quequefois, en pénétrant dans un intérieur, souvent très modeste, une sensation de clarté et de joie, et, dans d'autres demeures, plus riches et plus confortables, cet ennui ou cette angoisse qu'on ressent dans les ténèbres! Cette maison avait son étoile, cette autre ne l'avait pas.

Toutes deux cependant sont habitées par de bonnes gens. Mais entre les bonnes gens, que de différence ! Il est des consciences étroites et dures, des bontés bornées, des charités sans élan. Les bonnes gens ainsi doués s'efforcent certainement d'aller leur droit chemin, mais ils pataugent à l'aveuglette. Ils ont oublié de lever la tête, et de regarder en haut. Ils n'ont pas vu l'étoile.

Chez d'autres, au contraire, tout s'épanouit. Le travail, la fatigue, la souffrance même dégagent une douceur consolante. Ceux-là ne s'arrêtent pas à l'horizon toujours si mesquin de la vie quotidienne. Ils regardent plus loin, et découvrent des joies et des consolations inconnues aux autres.L'étoile les éclaire, et, quand tout deviendrait obscur autour d'eux, il leur resterait encore une vision lumineuse.

On a souvent essayé d'analyser le bonheur, et on est toujours resté perplexe devant la diversité et le contradiction des résultats obtenus. Pas un exemple qui ne soit démenti par un autre, et plus on calcule, plus la solution du problème s'éloigne et nous échappe, si bien que les philosophes en arrivent à cette conclusion approximative:

—Notre bonheur est surtout en nous mêmes.

Ils disent vrai, certainement, et le bonheur dépend en grande partie du caractère qu'on tient de la nature et de l'éducation reçue de ses parents. On peut beaucoup pour son propre bonheur, mais on ne peut pas tout. Il est des heures où l'on ne trouve plus rien en soi, dans son énergie ni dans sa philosaphie, où il faut chercher au dehors, se tourner vers l'étoile pour avoir la lumière.

"Les saints tristes sont de tristes saints," a-t-on dit. En effet la sérénité est le premier privilège des âmes sublimes, et jusque dans les tortures les martyrs ont pu sourir à leur idéal triomphant. L'idéal aussi enchante la mort des héros ; l'idéal soutient les artistes, les vrais, à travers les difficultés de leur vie, plus éprouvée en générale en général que les vies en ordinaires, plus rayonnantes néanmoins. Les hommes de génie, s'ils atteignent la vieillesse, y gardent encore l'entrain et la joie des belles années. "Qu'est-ce qu'une grande vie ? disait Alfred de Vigny. Un rêve de jeunesse réalisé par l'âge mûr." Or, qu'est-ce qu un rêve ? C'est l'étoile entrevue, et il suffit de la suivre pour réaliser son rêve.

"L'idéal est l'apanage de la jeunesse", voilà bien une de ces malheureuses redites, propagées de génération en génération sans que personnes ait songé à en vérifier la justesse ou l'absurdité. Et couramment on enseigne aussi que l'idéal est l'apanage de certaines classes ou de certaines professions, que, vrai ou faux, il convient parfaitement à un littérateur par exemple, et serait inutile à une ménagère.

Or, je connais des littérateurs qui n'ont aucun idéal, et des mères de famille qui en ont beaucoup. Les uns font de mauvais livres, les autres de bonne besogne, car l'idéal est indispensable à toutes les tâches de la vie, pour donner d'abord le courage et ensuite, l'inspiration nécessaire à les accomplir. Il est non moins indispensable à tous les âges, pour guider la fougue de la jeunesse comme pour rénover les forces qui déclinent; et la disparition de l'idéal serait l'abaissement immédiat de toutes les vertus et de tous les caractères, l'envahissement de toutes les basses convoitises. A quoi les mesurerait-on, lorsqu'on n'aurait plus de point de repère au-dessus de soi ? Comment en distinguerait-on la laideur, dans les ténèbres de l'âme où la pure beauté de l'étoile cesserait de rayonner ?

Et, en ce jour de Noël, au-dessus du tableau de la crèche, c'est l'étoile qui attire mes yeux ; c'est le symbolisme de l'étoile qui s'impose à ma pensée, à la fin de cette année, féconde en tristes spectacles. L'idéal est en butte à toutes les attaques. On le poursuit, on le proscrit partout, dans le monde, comme dans la politique, jusque dans les familles. Les partis les plus différents se liguent contre lui. C'est, sur toute la ligne, la bataille à l'idéal engagée, bataille odieuse et inutile, lutte folle. Qui donc pourra monter jusque à une étoile,qui donc rêvera de l'atteindre ? Hérode avait eu cette hallucination. Lui aussi poursuivait l'étoile, et il ne put même l'apercevoir. Elle n'est visible qu'aux regards limpides et purs qu'aucun mensonge ne trouble, qui cherchent sincèrement la vérité éternelle.

Et, parce qu'elle ne se dérobe jamais à ceux-là, il ne faut pas craindre de voir l'étoile nous quitter encore et briller sous d'autres cieux. Sur des milliers de toits de France, sur vos toits à toutes, mes chères amies lointaines qui aurez fêté la Noël, je l'aperçois de loin. C'est l'idéal d'amour, de dévouement et de paix qui, par vous, rayonne sur vos foyers ; c'est l'étoile qu'il a suffi à chacune de vous de désirer pour la voir luire dans sa vie, l'étoile des gens de bonne volonté.

Aline RAYMOND.

LE PREMIER MISSEL

Par F. CHAUVIN

L'autre soir en feuilletant des Magazines, des Revues, des Almanachs, pour l'an nouveau, je tombai sue ce gracieux conte du jour de l'an, que je me donne le plaisir de vous transcrire, persuadée qu'il vous charmera dans sa grâce ingénue et dans sa religieuse poésie.

Jamais, de mémoire de bonne, Monsieut Jean ne s'est couché si tard ni si bruyamment.

D'ordinaire, après la prière en famille, pendant que s'échangent baisers et "bonne nuit!" la demie de huit heures sonne au coucou du vestibule: l'homme au sable commence sa tournée Oh! la vilaine poussière! Jeannot en a déjà plein les yeux, la bouche, et il s'abandonne aux mains de la vieille Marguerite, docile, aveugle, muet,—grognon, dites-vous? non il ronfle.

Mais ce soir,—soir de Saint-Sylvestre,—quels regards vifs, quels bonds, quelle langue éveillée!—Je te les montrerai demain, mes étrennes, ma chapelle... tu verras si c'est joli; l'autel est en bois verni, tu sais, comme le secrétaire de papa, avec quatre chan... quatre candélabres, et un calice en or, et un pupitre pour le livre, et un vrai tabernacle... tiens, voilà la clef! Et puis j'ai un ornement, tout, tu comprends, c'est tante Germaine qui l'a brodé... blanc, des fleurs autour de la croix! Et puis...

—Allons, Monsieur Jean! vos petits frères dorment depuis longtemps; il est presque dix heures...

Jean ne s'endort pas— Il a beaucoup de bonheur. Il a aussi un peu d'inquiétude; à six ans, déjà, on pense à tout: c'est trop! Maman va venir, égrenant son chapelet; elle se penchera dans l'ombre blanche des grands rideaux, et elle apercevra deux yeux brillants qui l'interrogent.

—Dis, maman, il n'y a pas de livre.

—Pas de livre?...

—Oui, sur le pupitre pour lire la messe.

—Mais, non, mon chéri, tu mettras un de tes albums d'images.

—O! non, maman, il faut un gros livre exprès.

—Un missel!

Et la mère hésite, elle refléchit, elle hoche la tête, comme si quelqu'un lui parlait bas,—son Ange gardien, ou celui de Jean...

—Dormez, Monsieur l'Abbé, vous aurez votre missel, bientôt, dans quelques jours... Songe donc, on l'envoie de Rome!

Dès lors, chaque soir, quand le gazouillement des tout petits s'est rythmé en un souffle très doux, quand Jeannot se voit,—oh! le beau rêve—entonnant, dans une cathédrale pleine de soleil, une messe servie par des Anges au surplis d'azur, maman s'asseoit près de la table où papa lisote ses revues, et elle reprend le travail de la dernière veillée.

Voici, retrouvée et rouverte, chantant sous le halo de la lampe, sa gamme très gaie, la vieille boîte à couleurs que la maîtresse de maison avait oubliée, depuis huit ans, parmi ses bibelots de la jeune fille. Retrouvée aussi, la studieuse patience de la pensionnaire gagnant, au Sacré-Cœur, son premier prix de dessin, la touche délicate de l'aquarelliste remarquée par plus d'un maître aux expositions des Petits Salons intimes... Et sous la caresse des pinceaux, le vélin se fleurit de lis mystiques, les feuilles se constellent de grosse lettres noires—il faut que le texte soit bien lisible! parmi lesquels étincellent les majuscules dorées.

Certes, jamais miniaturiste n'enlumina manuscrit avec plus d'amour. Jamais l'artiste elle-même ne fit œuvre plus aimée. Non, ce n'est pas simple œuvre d'artiste: c'est œuvre chef d'œuvre de mère, de chrétienne. Car il a fallu l'âme exquise d'une mère, il a fallu le sens pieux d'une chrétienne pour concevoir et pour réaliser ce livre que nul éditeur n'imagina, ce missel où Jean lira la messe, sa messe! Une messe extra-liturgique, très courte, en français, — comment s'arrangera-t-elle avec la Sacrée Congrégation des Rites; cette maman? — mais pleine d'esprit ecclésiastique, j'allais dire d'esprit sacerdotal. Voyons.

Il y a là tout le cadre de l'office divin, depuis le psaume initial: "Au nom du Père... Je m'approcherai de l'autel de Dieu. — Du Dieu qui réjouit ma jeunesse. — Gloire au Père". ...jusqu'aux "Prières après la messe": trois "Je vous salue, pour le Pape". Il y a le "Je confesse à Dieu," en entier; un "Gloria" abrégé, — celui des Anges, à Bethléem ; "l'Evangile selon Saint-Mathieu (xix, 13): En ce temps-là, on offrait à Jésus de petits enfants pour qu'il leur imposât les mains..."; le "Je crois en Dieu," que Jean ne sait pas encore, jusqu'à "la vie éternelle!"

Il y a même des oraisons propres, que vous chercheriez vainement dans le Missel Romain: celle-ci, par exemple. — et ne vous étonnez pas si le pinceau a tremblé en l'écrivant... — "O mon Dieu, je ne suis qu'un enfant, mais si vous daignez faire à mes parents et à moi l'honneur de me choisir pour être plus tard votre Prêtre, accordez-moi la grâce de répondre généreusement à votre appel, de n'en être pas trop indigne. Ainsi soit-il! — "Et cette autre après le "Pater": "Jésus, qui viendrez un jour me visiter et vous donner tout à moi, préparez-moi bien à ma première communion. Ainsi soit-il!

...Encore quelques additions; une dernière prière, "Pour papa et maman;" une dernière rubrique, au carmin: "Quand la messe est finie' il faut remettre chaque chose bien en ordre"; au début, une grande image, —aquarelle d'après nature, — Jean, raide dans sa chasuble, les bras étendus, ses yeux mi-clos, et disant avec une petite moue grave: "Le Seigneur soit avec vous!" — Maintenant, vite, vite... "C'est un travail urgent, Monsieur! Une reliure très solide, très rouge, avec des fers dorés, une croix..."

Donc, ce deuxième dimanche de l'Epiphanie, quand Jean voudra officier, en découvrant sur l'autel le missel éblouissant, splendide, il sera heureux, heureux! — presque autant que maman.

Ces souvenirs d'enfance—tel un vol d'hirondelles regagnant le clocher natal—voltigent dans la mémoire et comme autour du cœur du jeune Prêtre, le nouvel ordonné de ce matin. Il avait fui sa chambre sans sommeil, gagné la chapelle silencieuse, le sanctuaire de famille où il reviendra, après quelques heures, offrir son premier Sacrifice ; s'éclairant d'un cierge, au coin de l'autel, il ouvrait le missel, cherchait la messe du lendemain. Soudain, il s'est arrêté, distrait, rêveur, souriant à ce passé qu'il évoque.

Là-bas, de l'ombre où d'avance elle savourait, inaperçue, le suprême et prochain bonheur—recevoir Dieu, son Dieu, des mains de cet enfant, son enfant !—la mère s'approche, inquiète.

— Mon fils, murmura-t-elle, que pensez-vous ? Il faut vous reposer.

— Mère, je songeais que je ne serais peut-être pas ici, feuilletant ce missel, si je n'avais feuilleté cet autre missel, le premier, vous savez celui de mes six ans... votre missel, maman ! "

Depuis une dizaine de minutes, j'avais terminé ma lecture. Rêveuse, j'interrogeais l'avenir. Mon fils, si bon, si doux, aura-t-il, comme ce petit Jean, la vocation religieuse? Viendra-t-il ici, dans la chapelle où ses oncles célébraient naguère le Saint Sacrifice, dire sa première messe ? Revêtira-t-il les ornements sacerdotaux que nous conservons précieusement dans l'espoir que le Divin Maître, nous fera à nous aussi "l'honneur et le bonheur, de choisir notre enfant, pour être son Prêtre", et, qu'Il lui accordera la grâce de le servir fidèlement.

SOLANGE.

LES JUPES

La jupe est incontestablement une des parties les plus importantes, aussi mérite-t-elle tout particulièrement notre attention.

Partout des fronces, des plis, des ruches des bouillonnés, des ganses.

Bien que l'on fasse beaucoup de jupes froncées de mille et une façons, on ne délaisse pas complètement les plis; leur disposition varie aussi à l'infini. Il serait impossible ae vouloir décrire tous les genres de jupes qui se font actuellement, car chaque modèle est presque une création s'harmonisant avec l'ensemble deitoilette et s'adaptant à la corpulence de la personne, car, nous ne saurions le répéter trop souvent, il importe toujours de mettre en valeur les avantages et de dissimuler autant que faire se peut les imperfections.

Une jupe amplement froncée sur les hanches, avec grosses fronces se tenant debout à la façon Louis XV, voilà certes ce qui ne pourrait convenir à une personne gratifiée d'un certain embonpoint ; au contraire combien ce modèle est gracieux, porté par une svelte jeune fille !

Il serait bon de signaler quelque tendance à revenir au petit empiècement moulant les hanches, mais si parfois cet empiècement plat surmonte des fronces ou des plis, 'bien souvent aussi c'est la disposition même de ces plis ou de ces fronces qui dessine l'empiècement.

Le devant de la jupe peut rester plat sur une plus ou moins grande surface; l'ampleur peut également se répartir tout le tour en ayant soin, toutefois, de serrer plus les plis ou les fronces à mesure que l'on s'éloigne du devant.

Ce qui donne surtout aux jupes leur caractère nouveau, c'est la surcharge de garnitures, mais il convient cependant d'étudier la composition de la toilette pour que l'ensemble des falbalas ne forme pas un ton disgracieux.

Beaucoup de volants garnissent le bas de nos jupes, il faut en user, mais non en abuser, quand on est petite et forte ; les ruchés, les bouillonnés, et ces petits plissés plats qui font bien nouveauté, voilà des garnitures auxquelles s'ajoutent les dentelles, les broderies, les passementeries et les galons.

Si l'on voulait signaler toutes les merveilleuses garnitures que l'on voit, ce serait fort long, car on est coquet à l'excès.

Figurez-vous une épaisse guipure de Cluny, rebrodée au plumetis bourré, on un entre-deux de fin venise, sur lequel courraient des branches de grosses marguerites blanches, à cœur jeune feuillage de tous naturels, c'est idéalement joli, servant de monture à un volant posé à mi-jupe.

La vogue est au style Louis XV, aussi revoyons-nous toutes les délicates fanfreluches dont se parèrent nos aïeules du XVIIIe siècle.

B. de T.

PETITES RECETTES

ANISETTE DE MARIE-BRIZARD.—Mettez dans un litre d'alcool à 90o: essence d'anis, un gramme ; essence Badiane, cinq centigrammes ; canelle trois centigrammes ; néroli, deux grammes. Faites fondre 1 kil. 250 grammes de sucre dans un litre d'eau et lorsqu'il est fondu ajoutez l'alcool, filtrez le sirop avant de l'ajouter à l'alcool.

HUITRES FARCIES DE MOULES AU GRATIN.—Faites chauffer les moules à feu ardent pour qu'elles s'ouvrent, retirez-les de leurs coquilles et placez-les dans un plat creux. D'autres part ouvrez les huîtres, faites les aussi chauffer, puis recueillez leur eau que vous passerez, détachez les huitres, nettoyez leurs coques, en prenant les plus creuses, et dans chacune placez un peu de beurre, une huître et trois ou quatre moules, rangez-les serré dans un plat creux, salez un peu, poivrez, saupoudrez de fines herbes hachées, échalotes et persil, arrosez de citron, placez encore un morceau de beurre sur chaque mollusque, arrosez du jus des huîtres, recouvrez de chapelure et de fromage râpé. Poussez à four modérément chaud. Servez de belle couleur. Un vrai plat de gourmet, lorsqu'il est arrosé de vin blanc sec comme boisson.

CHARLOTTE AUX CONFITURES.—Prendre les restes d'un gâteau mousseline ou d'un biscuit de Savoie, les tailler en tranches, en garnir un moule uni en faisant à l'intérieur plusieurs compartiments. Remplissez de confitures diverses à votre goût, couvrez le tout avec des tranches de biscuits, reformez un gâteau. Renversez au moment de servir et accompagnez d'une sauce au rhum ou au kirsch.

BOISSON FROIDE, bonne à être servie, lorsqu'on ne sait qu'offrir à ses invités : vin de table (rouge), 1 litre ; sucre ordinaire, 1 kilo ; le jus de 12 citrons, bien passé ; mêlez le tout (vin, sucre et jus), mettez au feu et laissez bouillir dix minutes, montre en main ; laissez refroidir, servez frais, mais sans glace dedans.

LES MOMES

A l'heure où s'ouvrent les écoles,
Oubliant les pensums, les colles
Et les leçons,
En riant, en jetant des billes,
Se bousculent petites filles,
Petits garçons !

Poussant des cris épouvantables,
Ils courent avec leurs cartables
Mis en sautoir,
Leurs manches noires de lustrine,
Se grouper à chaque vitrine,
Sur le trottoir.

Ils regardent pendant des heures,
Avant de regagner leurs demeures,
Les beaux joujoux.
C'est leur plaisir à ces mioches
Qui n'ont pas, au fond de leurs poches
Des petits sous.

Ils regardent, les pauvres gosses,
Les brillants pantins à deux bosses,
Qui coûtent cher,
Les poupons en chaussons de laine,
Les bébés dont la porcelaine
Paraît en chair.

Ils comptent les ballons, les balles,
Par un clown jouant des cymbales
Très étonnés,
Et ce sont des heures d'extase,
Devant cette vitre où s'écrase
Leur petit nez.

Que c'est beau ! leurs sourcils s'étonnent !
Ce sont de vrais fusils, qui partent !
De vrais fourneaux !
De vrais outils de jardinage,
Et les voitures d'arrosage
Ont des tonneaux ! ...

Ils contemplent les bergeries
Avec des mines attendries,
Yeux grands ouverts,
Et les arbres dont les verdures
Sont faites avec des frisures
De copeaux verts !

Les diables sortant de leur boîte,
Les soldats de plomb, dans l'ouate
S'emmitouflant,
Ils contemplent toutes ces choses,
Les pauvres petits mômes roses,
En reniflant ...

Oh ! les postillons qui conduisent !
Oh ! les grands sabres qui reluisent,
Comme en acier !
La panoplie en cartonnage,
Où l'on voit tout un habillage
De cuirassier !

Ils en ont oublié qu'il gèle,
Et ne battent plus la semelle !
Mais quelquefois,
Leur souffle ayant terni la glace,
Pour mieux voir, ils essuient la place
Avec leurs doigts ! ...

EDMOND ROSTAND,
de l'Académie française

UN BON COMMENCEMENT POUR 1905

Le huitième volume du "Four Track News" qui commence avec le mois de janvier promet d'être de vbeaucoup supérieur à toutes les séries antérieures de cette intéressante revue. Le numéro de janvier commence par un article intitulé: "The Eper-open Golden Gate." par Kathleen L. Greig, avec illustrations du meilleur goût.

"Lauzanne" est un article intéressant, par C. F. McIntyre; "New-York City's Waterfront" est la description d'un voyage autour de l'île Manhattan; cet article dû à la plume de Y. E. Donne, est certainement un des plus intéressants qui aient jamais paru dans le "Four Track News."

"An Island Arcadia" par Rodney Ball est un croquis charmant des Iles de Sables." F. B. Crofford a contribué au succès de ce numéro par un article magnifique sur la chasse. Bertha Smith, dans un article intitulé "New-York from an air-ship" dévoile les secrets de l° vie intime à New-York et qui échappent à l'œil d'un grand nombre d'observateurs.

Le Four Track News contient, en outre, plusieurs autres articles de tout genres tels que "Restless Vesavius" par Day Allen; "A Latter Day Pilgrimage" par J. Forrey Connor, et Charles B. Wells; "A Giant Corner", par Suzanne Autropus; "Notre Dame" par Isabel R. Wallach; "Adirondack Murray's Home" par Harry V. Radford; "The Home of Treason" par Austin Cook; "The Congressional Library" par Maria A. Van Norman; "Time-defying Temples" par Allen Day; "Old Sandy Hook Light" par W. W. Sueet; "Tennessee's First Capitol" par S. T. Wellis; "On the Banos of the Isar" par Guy Morrisson Walkee; "A Brave Old Church" par N. Hudson Moore. La série ordinaire des poèmes et bons mots complète ce numéro de la populaire revue qui est en vente chez tous les libraires.

Le prix du Four Track News est de $1100 par année, ou 10cts, le numéro.

S'adresser à Geo. H. Daniels, libraire, 7 East 42e rue, New York.

A LA GUERRE

Le général Kouropatkine s'est pourvu d'une nouvelle automobile de 20 chevaux qui lui permet de parcourir à grande vitesse le front de bataille long de 25 milles. M. Ravoir, expert automobiliste, qui revient de Moukden, a passé trois semaines auprès du général Kouropatkine. Ce dernier a manifesté le désir d'avoir 20 automobiles construites spécialement pour le transport rapide des munitions dans des cas pressants. Ces voitures ne pourront être employées qu'en hiver, saison durant laquelle les routes en Mandchourie sont excellentes.

NOS THEATRES

HIS MAJESTY'S

Après une absence de dix ans, de l'Amérique, Réjane, qui est peut-être la plus grande artiste de France, mais qui, dans tous les cas a porté l'art dramatique français aux zones les plus extrêmes de la perfection viendra à Montréal la semaine prochaine, et jouera pour la première fois ici, au Théâtre de Sa Majesté, présentant un répertoire de pièces françaises populaires et choisies. Sa tournée en Amérique est sous la direction de MM. Liebler et Cie., qui, l'année dernière engageaient Duse et qui, plus tard dans la saison, amèneront Novelli, le plus grand acteur d'Italie.

On dit que Réjane est charmante. Voici ce qu'en dit une écrivain bien connue : "Imaginez-vous une femme à petite figure brune aux yeux fulgurants et pétillants d'intelligence, dont la pétulance s'étend à tout ce qui intéresse autour d'elle ; une femme fine, délurée, d'une force de pénétration incroyable, qui se meut tantôt avec la grâce et l'agileté d'un chat, tantôt avec la dangereuse élasticité de la panthère. Imaginez-vous aussi une figure qui s'est arrondie considérablement depuis plusieurs années, mais qui se plie à ses moindres caprices, comme les feuilles du tremble obéissent aux caresses de la brise vagabonde.

"Représentez-vous une forme droite et imposante, avec une pose parisienne au repos et une candeur naïve au milieu des tourbillons d'émotion qui l'environnent. Examinez ses robes, dont chaque détail suggère les fascinations de la frivolité ; taille svelte ; buste développé, abondance de "chiffons" et de gaze d'une ténuité incroyable, avec l'inévitable touche de noir enfoui dans l'hermine, ou bien encore des cascades de dentelles, qui donnent à l'habit un cachet particulier, où se révèle la vraie élégance française. Puis vos yeux se rivent encore sur cette petite figure brune ; ils s'y reposent comme fascinés.

"C'est une tête étrange, dont l'aspect est piquant. On dirait un ovale tombé sur un côté. La figure s'amincit du menton au front ; elle devient très large aux pommettes. La bouche est large, le front est bas, la distance entre les yeux semble plus large que dans la moyenne des figures. Le nez est de forme ordinaire, mais les sourcils sont remarquables, en ce qu'ils sont d'un noir d'ébène, arqués presqu'à angle aigü et très éloignés des yeux, ce qui donne l'illusion qu'elle a un front très bas. Mais quels yeux! Il n'est pas étonnant que Réjane charme et enivre! Ils sont bruns châtaigne, avec des reflets jaunes fulgurants, qui pétillent tantôt de plaisir ou se déchaînent de passion. Ils ne restent jamais les mêmes deux minutes de temps. Ils se transforment successivement et rapidement en regards doux, mêlés de la férocité du léopard dans son antre. Soudain, ils deviennent défiants, tendres, tristes, moqueurs, braves, inquisiteurs, railleurs jusqu'à la moquerie, puis, après avoir percé dans tous les coins de la nature, ils semblent s'abîmer dans l'accalmie de l'épuisement. Dans ces yeux étranges, on peut comprendre toutes les possibilités auxquelles peut atteindre une femme qui possède plusieurs natures! En la voyant, vous oubliez les curieux contours, la large bouche, le front bas, les pommettes saillantes, le teint mat. Et vous êtes satisfait d'une chose: les yeux, car les yeux, c'est Réjane!"

Réjane fera son début à Montréal, dans "Ma Cousine", pièce en trois actes par Henri Meilhac, dans le rôle de Riquette. Riquette est supposée être une actrice des Folies Amoureuses, qui s'éprend d'un mari écervelé dans le seul but de le rendre à son épouse, une des ses amies dévouées. Elle monte une intrigue amoureuse. Le lovelace tombe dans le panneau. Au moment le plus critique de l'équipée, après une chasse au papillon des plus intéressantes, Riquette, essoufflée, cernée, vaincue, bat en retraite. La coquine truque l'obstiné amoureux en lui dévoilant un prétendu mystère de sa naissance. Elle réussit à le convaincre qu'elle est sa sœur, " de la main gauche".

Au dire de tous, cette pièce est des plus méritoire, car, outre son cachet de délicatesse, de modération, de noblesse, de langage et de sentiments, elle fait ressortir avec justesse et ampleur les hautes qualités morales de l'actrice, Madame Réjane.

Mardi soir, elle jouera dans "Zaza". Mercredi, dans la matinée, elle jouera dans "l'Hirondelle", par M. David Nicodemi. Présentée à Bruxelles, au mois d'octobre dernier, cette pièce obtint un vrai succès. L'Hirondelle, est une femme capricieuse et frivole, mais très aimante. Son avocat, Horace Lenoir, s'éprend d'elle. Il est marié, mais il n'a jamais aimé son épouse. Sylvie (l'Hirondelle), est éperduement amoureuse de Lucien, frère d'Horace Lenoir, et Lucien adore Sylvie. La pauvre femme abandonnée, paraît tout à coup sur la scène, plaide éloquemment la cause de son beau-frère et les fiançailles de Lucien avec le fille de l'Hirondelle ont lieu. L'amour naturel triomphe de Sylvie. L'Hirondelle sacrifie son amour.

"La Robe Rouge", drame par E. Brieux, sera rendu mercredi soir. Cette pièce est ni plus ni moins qu'un réquisitoire des tribunaux régionaux, dont l'avancement dépend du zèle qu'ils déploient comme procureurs publics et qui tentent par tous les moyens possibles d'obtenir la condamnation d'un suspect, troquant ainsi la justice pour une récompense. Il s'agit d'un magistrat qui souffre de la "fièvre de la promotion", qui fait tous ses efforts pour faire condamner un pauvre paysan basque, accusé de meurtre. Le magistrat emploie à peu près les mêmes moyens, en usage parmi les détectives de quelques grandes villes des Etats-Unis, et qui sont connus sous le nom de "sweating". Le prévenu est soumis à la torture d'une série d'interrogatoires longs et habilement préparés. Au cours d'une séance, la femme de l'accusé avoue que dix ans au paravant, elle fut arrêtée pour vol alors qu'elle entretenait des intrigues amoureuses avec un autre homme. Tout en admettant ce crime elle insiste pour qu'il soit reconnu qu'elle à mérité la faveur de l'expiation par son attachement à son mari, dans la suite. Malgré les efforts du magistrat pour obtenir une condamnation et grâce à l'intervention heureuse d'un procureur public consciencieux, les accusés sont finalement relaxés non sans que le magistrat eût dévoilé à Etchepate le passé de sa femme. Aveuglé par la fureur le paysan maltraite et chasse son épouse qui, sous l'empire de la vengeance tue le magistrat, dont l'insatiable ambition a été la cause de sa déchéance.

Jeudi et samedi, aux matinées, Réjane interprétera la "Dame aux Camélias" d'une toute autre façon que cette pièce a été rendue à Montréal. On affirme que l'action de Réjane est aussi soutenue comme comédienne au premier acte qu'elle l'est comme tragédienne au milieu et à la fin.

Vendredi Réjane remplira le rôle de "Jacqueline" dans "La Passerelle", comédie par François de Coissette et Fred Cressac. C'est la remarquable odyssée d'une jeune orpheline qui s'expatrie pour tenter fortune. Arrivée dans un village, le hasard la jette dans les bras d'un inconnu qui lui propose, moyennant finance, un mariage immédiat, pour la forme, qui le met héritier d'une grande fortune. Le testament étant conditionnel, le marié s'occupe plus du magot que de la fiancée. Après la cérémonie, le couple se sépare. Plus tard, ils se rencontrent, se sentent réellement épris l'un de l'autre et acceptent leur hymen comme une bénédiction. Le récit est concis et abonde en situations drôles mais pathétiques à la fois.

Samedi, Réjane termine son engagement ici en présentant "Sapho". On a tant parlé de cette pièce depuis qu'une grande actrice anglaise, il y a quelques années, vint en Amérique pour l'exploiter en lui prêtant un sens immoral, qu'il est inutile d'en parler longuement. Cependant on peut être certain que la version française ne verse pas dans l'immoralité et le cru qui caractérisent la version anglaise. Dans une entrevue à New-York, Réjane à qui on demandait laquelle elle préférait, répondit : "Ça dépend des goûts du public. Personnellement j'ai une profonde affection pour le rôle de "Sapho". Réjane a démontré sa préférence pour "Sapho" en donnant le nom d'un des principaux personnages de cette pièce à un mulet dont elle se sert quand elle va au Bois de Boulogne.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Spectacle extraordinaire au théâtre des Nouveautés la semaine prochaine. Voyant les instances réitérées du public, la direction s'est rendue avec empressement et bonne grâce aux désirs manifestés et la semaine prochaine on jouera "La Dame aux Camélias," le chef d'œuvre incomparable d'Alexandre Dumas fils. Ce spectacle aura un caractère d'intérêt tout particulier dans les conditions où les représentations seront données. Cette pièce sera peut-être celle qu'on aura montée avec le plus grand luxe de décors, de costumes et de mise en scène. Ainsi le salon de Marguerite, et le casino de jeu sont des merveilles de l'art décoratif. Mais ce qui excitera certainement le plus la curiosité publique c'est le fait que le rôle de Marguerite Gauthier sera joué alternativement par les deux grandes premières artistes du théâtre, Melles Myrielle et Varennes. Toutes deux ont ce rôle à leur répertoire et lui donnent un caractère différent. L'une est blonde et un peu forte, l'autre est brune et mince. Mais elles apportent un talent égal qui leur obtiendra le même succès avec des moyens différents. Voici comment le programme est réparti pour le spectacle de la semaine prochaine: Le rôle de Marguerite Gauthier sera joué lundi en matinée, mardi soirée, jeudi soirée, samedi matinée et soirée par Madame Varenne; lundi en soirée, mercredi soirée, vendredi matinée et soirée par Melle Myrielle. Mardi le 10 soirée de gala du "Montagnard". Lundi aux entr'actes nous entendrons chanter Melle Adrienne Labelle, récemment arrivée de Paris. Samedi matinée ordinaire.

ACADEMIE DE MUSIQUE

L'excentrique de village, qui a vieilli en aidant les autres et en négligeant ses propres affaires, est un des personnages de "The Missourian", la pièce que Théodore Hamilton jouera à l'Académie de Musique, durant une semaine, à partir de la matinée de lundi prochain.

C joyeux vieillard est le "Col. Zebulon Taney, Sah," autrefois de l'armée confédérée, "journaliste ambulant", officieux, chercheur de places désappointé, sans façon, et de beaucoup l'homme le mieux connu du comté.

En contraste frappant est Stormy Jordan, qui est joué par M. Hamilton.

THEATRE NATIONAL

"Le massacre des Innocents", cette pièce célèbre dont M. Gauvreau a reçu le manuscrit comme primeurs, sera représentée au Théâtre National, la semaine prochaine, dans un luxe inouï de décors et dans un déploiement merveilleux. Le public verra plus de 120 personnages sur la scène : juifs, lévites, soldats romains et plus de 70 enfants. A travers une intrigue serrée et forte au possible, on verra défiler les principaux personnages de la Judée sous Hérode. Les costumes et les décors tout neufs seront d'une poésie exceptionnelle que la vérité de cette époque lointaine seule, pouvait constituer. Les principaux tableaux sont : Jean le Précurseur ; le Palais du roi Hérode ; le dévouement de l'Esclave ; le massacre ; les deux mères. Signalons aussi les principaux points du drame, où l'intérêt atteindra son point culminant. Ce sera: la prédiction de Jean le Précurseur et sa mort tragique ; l'apparition de l'étoile sur la montagne du Calvaire ; l'orage formidable du premier acte, dans la solitude ede la Judée ; l'assassinat de l'esclave Phazaol par le premier ministre ; le Temple des Juifs, où Hérode vient réclamer son fils enlevé comme otage ; le massacre de plus de 75 innocents, (jeunes enfants), le palais d'Hérode, scène des deux mères et vision d'Hérode. Le Christ est triomphant, l'étoile reparaît et les enfants massacrés figurent apothéotiquement sur des nuées. On comprend d'avance tous les splendides décors qu'il a fallu brosser pour une telle mise en scène, et le fait seul d'avoir exercé 120 personnages, est la plus belle note qu'on puisse donner à M. Dhavrol, le directeur artistique. Nous aurons la plus merveilleuse féerie qu'on puisse imaginer. Parmi la foule, on verra aussi, outre les 75 enfants, des mages, des angures, des lévites, des femmes juives, des officiers, des esclaves et des soldats romains et éthiopicus. Le décor du palais d'Hérode avec la ville de Jérusalem, dans le lointain, sera à lui seul, toute une sensation. Les principaux personnages sont : Hérode, (Guiraud) ; Aménophis, 1er ministre (Hamel) ; Jacob, fils d'Elzéar, (Nangys) ; Phazaël, (Palmieri) ; Jean le Précurseur (Leurs) ; Zacharie, grand sacrificateur, (Soulier) ; Elzéar, (Godeau) ; Arias (Dormez) etc. Marianne, reine et femme d'Hérode, (Mme Devoyod) ; Marthe, femme de Jacob, (Mme Moret) ; Rachel (Mlle Marsoll) ; Salomithe (Nédelec) etc. La matinée de lundi, lendemain du 1er de l'An, sera aux mêmes prix qu'aux soirées, ainsi que celle du vendredi, 6 janvier et jour des Rois. On ferait bien de s'y prendre d'avance pour réserver ses billets.

FRANÇAIS MUSIC HALL

Les directeurs du Français annoncent que la troupe burlesque de Whallen Bros., "Kentucky Bells," jouera à ce théâtre la semaine prochaine avec matinée tous les jours.

Dans la troupe sont les trois frères Luigi, les plus grands gymnastes d'Europe ; Reid et Gilbert, celtes, les comédiens favoris ; Terry et Elmer et compagnie, dans "The Dancing Missionary" ; Alcene et Hamilton, acrobates, et des chanteuses.

La pièce burlesque est en deux actes et a été écrite par Jack Reid, ce qui est une garantie suffisante qu'elle est drôle. Elle a titre "Murphy's Masquerade", et donne aux comédiens l'occasion d'exercer leurs talents. Il y aura toute espèce de choses nouvelles, belle musique, magnifiques décors et merveilleux costumes.

PARC SOHMER

Ce ne serait vraiment pas la peine d'être au jour de l'An, si le spectacle de ce jour mémorable devait ressembler aux spectacles ordinaires. Aussi la direction du Parc Sohmer a-t-elle particulièrement soigné le programme de demain, dont voici l'exposé.

Wink et Mack acrobates comiques européens, engagés à grand frais pour ce spectacle exceptionnel. Ces artistes viennent pour la première fois à Montréal.

On peut en dire autant de John Howard, de Boston, qui est le plus surprenant équilibriste et contorsionniste qui ait été produit jusqu'à ce jour.

On applaudira également Gertie Adams, la reine des soubrettes, jolie, élégante et d'un talent délicieux de cantatrice.

M. et Mme Dubuisson, les duettistes comiques si justement réputés feront partie de ce programme de choix, et ils obtiendront un gros succès dans leur nouveau répertoire.

Les deux Grégorios nous réservent des surprises avec leurs nouvelles combinaisons sur les anneaux romains.

La seconde partie sera entièrement consacrée aux vues animées du Kinétographe de New-York, représentant un vol de banque. Cette suite de scènes réalistes se déroule sur une pellicule de 1200 pieds de longueur et montre, notamment : l'explosion du coffre-fort ; la fuite en automobile ; la poursuite acharnée ; l'arret d'un train ; la capture des bandits, etc., etc.

La musique sera à la hauteur du programme par le choix de ses morceaux, et le père Ladébauche présentera à tous les clients du Parc Sohmer ses meilleurs souhaits de bonne années.

THEATRE ROYAL

Tous ceux qui aiment le bon mélodrame apprendront avec plaisir que la grande représentation de Maxwell H. Meyers, "From Rags to Riches" sera au Théâtre Royal la semaine prochaine

La pièce qui raconte une jolie histoire pathétique de la vie de New-York a été écrite par Charles A. Taylor et est un excellent véhicule pour introduire Joseph Santley, qui est, dit-on, de tous les jeunes acteurs du monde, celui qui a le plus de talent, et dans le rôle de Nimble Ned, il a une excellente occasion de déployer ses merveilleux talents. Bien qu'il n'ait encore que douze ans, ce petit acteur s'est déjà fait une réputation que beaucoup de ses ainés pourraient lui envier. Son directeur l'a entouré d.une troupe excellente, composée d'acteurs qui tous ont une réputation nationale.

La pièce est richement ,montée.

UN CONSEIL APPRECIABLE

Nous attirons l'attention de Messieurs du clergé et des dames des communautés religieuses sur les magnifiques plantes, décoratives pour autels, de la maison Chs. C, De Lorimier, 250, rue St-Denis, c'est la seule fabrique de son genre, en Canada.

29-30-31 déc.

GRANDE FETE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE AU PARC SOHMER LE 10 JANVIER

L'Assistance Publique prend tous les jours de plus en plus de popularité dans notre ville, popularité que justifient les bienfaits incalculables accomplis par cette Association de charité, qui durant un peu plus d'un an a contribué d'une façon considérable au soulagement de nos classes pauvres.

L'Assistance Publique accorde les secours immédiats aux malheureux sans pain et sans gîte qui vont frapper à la porte de son refuge, 321 rue Dorchester. Aussi, l'on conçoit que cette œuvre ne peut manquer de rencontrer une bien grande sympathie dans le public, et nous nous réjouissons de voir nos classes dirigeantes participer à ce mouvement. Citons le maire et la mairesse qui ont accordé leur haut patronage à la fête du 10 janvier, sans compter la haute protection que notre premier magistrat et Madame Laporte accordent à l'Assistance Publique, sans compter aussi les généreux secours qu'ils mettent dans la caisse des pauvres. Citons encore, l'hon. M. Gouin, qui adressera la parole à l'auditoire réuni au Parc Sohmer, le 10 janvier ; citons aussi les brillants avocats et tribuns, Messieurs Maréchal et Monet. Ces noms seuls prouvent que l'Assistance Publique est hautement reconnue et chaleureusement patronnée par tout ce que Montréal compte d'hommes soucieux du bien-être de la population miséreuse.

Du côté des femmes, on travaille bravement, rendons hommage en passant au zèle des dames patronnesses de l'Assistance Publique qui se signalent par leur haute charité.

Parmi les artistes, athlètes et autres, citons sommairement M. et Mde Fertinel, les pensionnaires du Théâtre National qui sont si justement aimés de nos auditoires, M. Bruyère, le ténor bien connu, M. Emile Maupas, le champion renommé des lutteurs d'Amérique. On cite aussi un équilibriste de haute valeur qui, par ses exercices périlleux, savamment exécutés excitera au plus haut point l'enthousiasme de la foule. Nous donnerons à la veille de cette brillante fête, le programme complet ; n'oublions pas que l'orchestre sera l'un des plus forts de la ville, et que la Garde Duvernay donnera des exercices militaires de grand intérêt.

Les billets au prix de 10 sous, sont en vente à la pharmacie Lévesque, rue St-Denis, coin Dorchester, et au Refuge de l.Assistance Publique, 321 rue Dorchester.

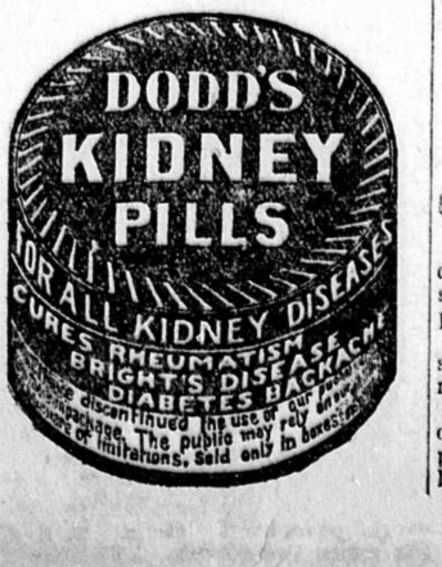
DODD'S
KIDNEY
PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE BACKACHE
DIABETES
discontinued the use of our
package. The public may rely on
of imitations, Sold only in boxes

212 MODELES

VERRES A VIN .... 3½c à 37½c chacun
VERRES A WHISKY ...... 3½c à 42c chacun
VERRES A BIÈRE...... 5c à 34c chacun
CARAFES .... 25c à $3.50 chacune
VERRES A CHAMPAGNE 5c à 63c chacun
VERRES A COCKTAIL, A COGNAC
VERRES A LIQUEUR........ 5c à 25c chacun

Aux Deux Magasins En Gros et en Détail
CIE CUDDY-BRODEUR, 1513 Sainte-Catherine
233 Saint-Laurent
Commandes par la Poste exécutées avec soin.

MATHEMATIQUES

Démonstration élémentaire des Formules fondamentales de la Mécanique Céleste

Ce qui suit, vu son caractère élémentaire, a pour objet de mettre les formules fondamentales de la Mécanique Céleste à la portée des élèves ayant quelques notions de la Mécanique élémentaire et du Calcul différentiel.

Ceci paraîtra certainement très exagéré, sinon impossible, à quiconque a une idée des difficultés inextricables et proberbiales de la Mécanique Céleste.

Cependant je me flatte d'atteindre facilement mon but en me servant des méthodes de Wronski.

Ces méthodes ont été publiées d'abord dans les "Prolégomènes du Messianisme", puis dans le Tome 1er de la "Réforme du Savoir Humain", du même auteur.

Elles ne furent pas comprises des mathématiciens de l'époque, Laplace, Lagrange, Poisson, etc. Ce n'est que tout dernièrement, que deux savants, aussi remarquables par l'indépendance de leur caractère que par leur génie, Yvon, Villarceau et Ch. Lagrange, parvinrent à les rattacher aux formules fondamentales connues.

Je vais d'abord citer quelques passages de Villarceau et de Lagrange, puis j'aborderai le sujet. "Note sur les Méthodes de Wronski, par Yvon Villarceau (1)."

Dans la "Réforme des Mathématiques", (t. I. p. 163) Wronski distingue deux systèmes de Mécanique Céleste, qu'il appelle science du désordre, et science de l'ordre. Le premier est celui des analystes qui se sont occupés avant lui de la Mécanique Céleste; l'autre est celui qu'il propose de substituer à "l'ancien," c'est-à-dire au système qui continue d'avoir cours dans la Science.

Ce géomètre fà jugé utile de développer les deux systèmes, qu'il caractérise par les équations différentielles auxquelles ils donnent lieu : le nouveau système est représenté par les équations (197) et l'ancien, par les équations (198). Il nous informe qu'il a fait l'application de l'une et de l'autre à la théorie de la Lune. Voici comment il s'exprime (p. 166, dernière ligne) :

"Nous avons ainsi employé les deux systèmes pour offrir, d'une part, "une immédiate vérification des résultats, par leur concordance dans ces "deux systèmes, et, de l'autre part, une preuve de l'extrême simplicité de "la nouvelle et véritable Mécanique céleste, par sa comparaison avec les "inextricables complications de la fausse Mécanique céleste que l'on a "poursuivie jusqu'à ce jour."

Un peu plus loin il ajoute:

"Tout ce que nous pouvons dire concernant la fausse théorie de la "Science actuelle, c'est que l'orbite de la Lune, qui y résulte des prétendues "perturbations causées par le Soleil, n'est nullement identique avec l'orbite "variable que découvre la vraie théorie par l'influence téléologique du "Soleil."

Deux faits ressortent de ces citations, l'un établissant l'accord des résultats définitifs des deux systèmes, l'autre faisant ressortir une grande différence dans les moyens d'obtenir ces résultats. Il est clair que l'expression de concordance, dont se sert Wronski, s'applique exclusivement aux expressions des coordonnées de la Lune en fonction du temps. L'ancien et le nouveau système seraient donc également exacts; et les résultats ne différeraient que par la forme circonstance qui mérite néanmoins toute l'attention des astronomes ; puisque certaine méthode se rapportant à l'ancien système exigerait le calcul de DEUX MILLE termes, AU MOINS pour obtenir les trois coordonnées de la Lune à un instant donné. Nous devons exprimer ici le regret que le travail de Wronski, sur la théorie lunaire, soit resté à l'état de manuscript, et de ne pouvoir opposer, à ce chiffre de deux mille termes, un autre chiffre de beaucoup inférieur et qui conduirait à des résultats bien plus pratiques. Toutefois, Wronski nous informe encore qu'il fait en cette circonstance, l'application de ses méthodes d'intégration, or les exemples qu'il a donnés d'autres applications des mêmes méthodes peuvent faire présumer des solutions avantageuses.

Le second point que nous avons à examiner, est celui qui concerne la grande différence des orbites dans les deux systèmes, différence qui semblerait tout d'abord inconciliable avec la concordance des résultats définitifs. Comme les géomètres de l'ancien système, Wronski fait usage de la méthode de variation des constantes arbitraires ou des éléments de l'orbite, mais il en fait un usage différent. Dans un système de trois équations différentielles du second ordre, on n'a, pour déterminer les variations des six constantes arbitraires, que trois conditions à remplir : celles de satisfaire aux trois équations différentielles du second ordre. Le problème reste donc indéterminé. Les géomètres ont depuis longtemps lévé l'indétermination, en s'imposant la condition suivante : ils veulent que par un choix convenable des constantes arbitraires, non seulement les expressions des coordonnées aient la même forme dans les deux cas de mouvement troublé et de mouvement non troublé, mais qu'il en soit de même à l'égard des dérivées premières des coordonnées ou des composantes des vitesses parallèles aux axes fixes. Ainsi se trouvent déterminées, pour les géomètres, les variations différentielles des six constantes arbitraires. C'est là, assurément une solution très correcte et très élégante; (2), mais ne pourrait-on pas satisfaire aux mêmes conditions et d'une manière beaucoup plus simple, en choisissant convenablement les constantes ? Tel est le but que s'est proposé Wronski, bien qu'il n'ait pas énoncé les dites conditions. La préférence devra, ce nous semble, être accordée à celui des systèmes qui se prête ra le mieux aux intégrations à affectuer et qui exigera le moins de travail pour parvenir au même dégré de précision.

---

(1) Lue au "Bureau des Longitudes", dans sa séance du 23 mars 1881 et publiée dans les Comptes-Rendues des séances de l'Académie des Sciences, t. XCII, séance du 4 avril, 1881.

(2) Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de cette assertion.

(A suivre)

ARTHUR DUVAL.

NOUVELLES DE MAGOG

Elu marguillier.— De passage.— En promenade.— Présentation de cadeau.— Une nouvelle épicerie.— Au conseil municipal.— Nouvel aqueduc projeté.

30 décembre 1904.

M. James O'Mealy a été élu marguillier en remplacement de M. J.-B. Vien, sortant de charge.

—Les Révds. MM. Castonguay, curé d'Eastman, Gervais et Michaud, du séminaire de Sherbrooke, étaient de passage à Magog le jour de Noël.

—M. H. Cabana, E.E.M., est en visite chez son frère, M. le Dr Cabana.

—M. Genest, d'Ottawa, en promenade chez sa fille, madame Cabana, depuis quelques jours, est retourné chez lui.

—Un certain nombre de dames de Magog ont fait cadeau à madame P. Larue, organiste, d'une bourse bien garnie en témoignage de services rendus.

—M. W. F. Peters a loué le magasin de M. E.-H. Guilbert, où il a intention d'ouvrir une épicerie.

—Il y a eu une assemblée spéciale du conseil, mercredi soir, convoquée dans le but de conclure l'engagement du chef de la brigade des pompiers, recevoir le rapport de M. J.-O.-A. Laforest sur l'aqueduc projeté et prendre en considération le compte de M. L.-A. Audet.

M. T. Marcotte a été rengagé comme chef des pompiers aux mêmes conditions que par le passé.

Le rapport de M. Laforest sur l'aqueduc projeté fut reçu et pris en considération et les plans examinés par les conseillers.

M. Laforest donne, dans son rapport, deux plans d'aqueduc, l'un par gravitation, avec prise d'eau dans le lac d'Orford, devant coûter environ $75,000, et l'autre avec un système de pompes et réservoir en haut de l'Avenue des Pins, devant coûter environ $60,000.

M. Laforest fait aussi dans son rapport, un estimé de la valeur de l'aqueduc actuel, dont M. L.-A. Audet est le propriétaire, à un double point de vue. D'abord, il prétend que le coût de construction d'un aqueduc comme celui de M. Audet, serait d'environ $9,000. Il étudie ensuite la valeur de cet aqueduc au point de vue de la diminution que son acquisition par la ville apporterait à la construction du nouvel aqueduc, et il en vient à la conclusion qu'à ce point de vue il ne vaudrait que $3,000, parce que les tuyaux sont trop petits pour permettre d'y unir les bornes fontaines.

Cette question d'aqueduc a été laissée à l'étude des conseillers.

Espérons que les citoyens s'intéresseront à cette importante question et prêteront leur concours aux conseillers, afin de les aider à en arriver à un résultat satisfaisant pour le public.

Le conseil a ensuite pris en considération le compte de M. L.-A. Audet, se montant à $480.78, dont les différents items se résument comme suit:

Eau fournie à la ville depuis 1902 pour la résidence du chef de police, etc., $96.25.

Pour usage d'un petit morceau de terre d'environ 1-2 arpent en superficie, comme chemin public, pendant 43 mois, à $5 par mois, $215.

Services professionnels en sa qualité de notaire, $78.50.

Dépenses pour voyages à Sherbrooke, Montréal, etc., lorsqu'il était secrétaire de la ville, $21.90.

Affranchissement de lettres pendant qu'il aétait secrétaire-trésorier $2033.

Vente de ciment, dynamite, etc., à la ctrporation, $8.40.

Frais dans différentes causes en sa qualité de greffier des juges de la paix, $33.90.

Et, enfin, pour une clef (wrench) détrempée lors de l'incendie du poste des pompiers, $6.50.

Ce compte fut référé au comité des finances.

La séance est levée.

MUSEE EDEN

A l'occasion des fêtes, nous avons fait retoucher tous les groupes.

Les vieux et les jeunes sont toujours intéressés à voir le tour du monde.

Remarquez que les vues animées sont toujours en marche le samedi soir et le dimanche après - midi et soir. Vous y verrez la Passion de Jésus, les visions de Jeanne d'Arc, Léon XIII et son clergé, etc.

CE N'EST QU'UN JEU

Chasser le rhume le plus compliqué ce n'est qu'un jeu pour notre remède favori, le BAUME RHUMAL. 13-2

BRUTALE AGRESSION

Un homme a la figure labourée d'un coup de rasoir

North-Tiverton, R. I., 30 décembre. —On vient de mettre au jour un fait qui va causer parmi notre population une profonde sensation.

Il appert que lundi soir, au moment où John St-Pierre dînait chez lui, avec sa famille, Robert Mosher sonna. On lui ouvrit.

Les deux hommes s'étaient querellés dans la matinée, et Mosher dit qu'il regrettait ce qui s'était passé, priant St-Pierre de lui pardonner.

Celui-ci allait prendre la parole et dire que tout était oublié, lorsque Mosher, sortant un rasoir de sa poche, lui en porta un formidable coup, lui labourant la figure de l'œil gauche au menton.

La blessure très profonde, saigna abondamment.

La famille de St-Pierre appela au secours et un voisin réussit à réduire à l'impuissance l'assaillant Mosher qui fut ensuite dirigé sur la prison de Tiverton.

De là, il fut transféré à Newport, où il vient de comparaître en correctionnelle sous l'accusation de coups tt blessures.

Mosher ayant plaidé culpabilité, le président du tribunal l'a renvoyé devant le jury d'accusation.

On rapporte qu'un mouvement de côté a sauvé la vie de St-Pierre., à qui Mosher voulait évidemment couper la gorge.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez des Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c 266—52

LE JOURNAL
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIÉTAIRE.
J. A. CARUFEL, Gérant.

ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par an
Hors Montréal (par la malle) 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "

TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

Tout doit être adressé,
LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

Dans le but d'accorder un jour de congé à notre personnel, à l'occasion du Jour de l'An, LE JOURNAL ne sera pas publié lundi, le 2 janvier.

A MAISONNEUVE

Un service spécial a l'occasion des fêtes du jour de l'an

SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

A la demande des citoyens de Maisonneuve, la compagnie des Tramways a décidé de donner un service spécial dans les limites de la municipalité de Maisonneuve, aujourd'hui, demain et lundi, à l'occasion des fêtes du jour de l'An.

Le service sera le même que la compagnie donnait avant le 27 octobre dernier.

LES LICENCES

Trois causes sont entendues devant la commission, qui ne prend aucune décision pour le moment

LA BOISSON SERVIE AVEC LES REPAS

La commission des licences a fait hier après-midi l'examen des causes de J. P. Racette, J. Gravel et W. Corbeil. Dans le premier cas, peu de témoins furent entendus car la cour voulait seulement savoir si le prévenu servait des repas et tenait des chambres à coucher comme le comporte sa licence. Ce qui a été prouvé par les dépositions du chef de la police du Revenu, par M. Patrick Malone, employé chez M. Racette, et par M. O. Latreille, boucher et fournisseur de l'hôtel Racette.

Dans la cause de J. Gravel, il a été établi que son établissement était ouvert, à toute heure, à la catégorie des gens des deux sexes appartenant au monde galant. Cependant le défendeur prouve que sa maison étant ouverte au public voyageur, ses chambres sont continuellement occupées, et sa table servie ; ce qui explique le va-et-vient continuel de son établissement. M. Gravel a déjà subi une condamnation le 12 mars 1904 pour vente de boisson le dimanche.

Enfin, le troisième cas est celui de M. Corbeil qui a été surpris à vendre de la boisson le dimanche, le 11 décembre courant, après l'avertissement formel reçu de la part du chef Campeau. Le défendeur explique qu-il a été victime de la fatalité ce jour-là. En effet, sa buvette a été ouverte sans son ordre, et pendant son absence par un employé préposé au soin des fournaises. Il a avoué également avoir été condamné trois fois pour la même offense dans le cours de l'année. Ces mauvais précédents sont cause que les commissaires sont très peu favorables à l'octroi de cette licence.

Toutefois, les trois causes sont prises en délibéré et la cour s'ajourne à mardi après-midi.

DANS LA MAGISTRATURE

Dame Rumeur veut que des changements soient à la veille de s'y produire

LES DERNIERS BRUITS A CE SUJET

Québec, 30 décembre (spéciale). — On rapporte que des changements sont à la veille de se produire dans la magistrature.

D'abord, M. Albert Malouin, le député de Québec-Centre aux Communes, recevrait sa nomination de juge aux Trois-Rivières, comme cadeau du Nouvel An.

L'hon. juge en chef Routhier prendrait sa retraite très prochainement.

Dans ce cas l'hon. juge Cimon ou l'hon. juge LaRue serait transféré à Québec et remplacé à Fraserville par l'hon. juge Carroll, si c'est le juge Cimon qui vient à Québec, ou par M. Auguste Tessier, député de Rimouski à la Législature, si le choix du gouvernement tombe sur M. le juge LaRue.

Si M. Carroll est transféré à Fraserville, on dit que M. Tessier sera nommé à Gaspé.

UNE ESCLANDRE

Deux jeunes anglais condamnés à l'amende pour avoir fait du tapage à la messe de minuit dans l'église de Como

AUTRES CONDAMNATIONS EN COUR DE POLICE

Lindsay Hodgson, journalier, et William Boyle à l'emploi d'un cultivateur à Como n'appartiennent pas à la religion catholique. Cependant ils ont cru bon pour eux d'aller à la messe de minuit à leur église paroissiale. Soit par ignorance ou autrement ils avaient jugé à propos d'y apporter un instrument de musique.

A la partie la plus solennelle de la messe ils se sont livrés aux manifestations que leur inspirait leur dévotion, jouant de la musique et frappant du pied à la manière des anciens Iroquois.

Deux paroissiens de l'endroit les ont mis à la porte et hier après-midi ils ont été condamnés par le juge Lafontaine à $12 d'amende et à défaut de paiement à un mois d'emprisonnement.

Ils avaient été arrêtés par les députés grand connétables Lambert et Cyr.

Joseph de Courcy, de Montréal-Sud, a comparu, hier après-midi devant le juge Lafontaine sur une accusation de vol d'une commode,, d'une cuvette remplie de vaisselle, de plusieurs fers à repasser, d'un lit de plumes et d'un chaudron, propriété de M Michel Benard de Longueuil.

L'inculpé a plaidé non coupable, et l'enquête a été remise au cinq janvier.

Télesphore Vincent, âgé de 40 ans, déclaré coupable de vol de marchandises pour une valeur de $300 environ recevra sa sentence mardi matin.

Joseph Plante, âgé de 37 ans, de la rue Saint-Paul, a plaidé non coupable à l'accusation de vol d'une montre et d'une chaine. Enquête le 4 janvier.

Gertrude Montgomery, déclarée coupable de vol d'une épinglette a été condamnée à $20 d'amende ou 15 jours de prison.

Napoléon Larin, âgé de 37 ans, accusé de refus de pourvoir aux besoins de sa famille subira son procès mercredi prochain.

Michel Gianontsos, restaurateur grec de la rue Sainte-Catherine, No. 1807, déclaré coupable d'assaut a été condamné à $2.00 d'amende et aux frais, $14.50 ou à 15 jours de prison.

Sam Lufty, pour simples voies de fait sur la personne du constable spécial Louis Gareau a été condamné à $5.00 d'amende et aux frais, $4.55 ou quinze jours de prison.

AUX HOPITAUX

M. William Donovan, employé à la Dominion Bridge Co., en travaillant à un édifice à la Pointe du Moulin à Vent, a fait une chute de sept pieds hier matin et s'est infligé de légères contusions.

Il a été pansé à l'hôpital Général.

Un homme du nom de Papineau a été recueilli hier matin par l'ambulance de l'hôpital Général, au coin des rues Saint-Jacques et de la Montagne, souffrant d'une blessure interne Son état n'est pas grave.

L'HON. M. ET Mme CASGRAIN

Québec, 30 décembre (spéciale).— L'hon. T. C. Casgrain et Madame Casgrain sont arrivés à Québec ce matin, pour y passer la fête du jour de l'an. Ils sont descendus chez Madame Lemoine, rue des Ramparts.

LES FRASQUES D'UN IDIOT

Hier matin, les habitants de la rue Peel, près de la rue Sainte-Catherine, ont été éveillés par les agissements d'un imbécile qui criait à tue-tête : Oyez ! Oyez ! Oyez ! Laissez-moi entrer.

Des passants ont cru qu'il s'agissait d'un incendie et ont donné l'alarme. Les pompiers du poste No 5 ont été envoyés sur les lieux, et, finalement, l'individu qui a donné son nom Jules Chapelain a été arrêté et conduit à la prison.

Il devra subir un examen médical avant de paraître en cour des recorders.

Mgr BRUCHESI AUX FIDELES DU DIOCESE

Mgr Racicot, administrateur du diocèse de Montréal, a reçu hier midi, de Sa Grandeur Mgr Bruchési, le câblogramme suivant :

Rome, 30 décembre 1904.

Mgr Racicot, administrateur.

Bénédiction et bons souhaits à vous, à notre clergé et aux fidèles pour la nouvelle année.

PAUL,
Archevêque de Montréal.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS A GAIN DE CAUSE

Dans la cause de Mills vs La Compagnie des Tramways de Montréal, Son Honneur le juge Doherty a débouté, jeudi, l'action du plaignant. Il s'agissait d'une réclamation pour les dommages encourus par Mills à la suite d'une dispute avec un conducteur de tramways au sujet du paiement de son passage. Le plaignant avait été **expulsé par force du tramway.**

Le Budget Civique est Adopté

Après de vigoureux débats, le rapport de la commission des finances est adopté par le Conseil, nais non sans avoir été modifié

L'incident Carter-Vallières—Le crédit de la "Gazette Munipale" est coupé—Création d'une position de sous-chef de police — Pas d'augmentation de salaires

UN CAUCUS QUI FAIT LONG FEU

Le budget municipal est enfin adopté.

Le travail de délibérations a été bien lent et bien difficile et quand la motion Vallières-Lapointe, demandant l'adoption du rapport des finances, a été déclarée adoptée, hier après-midi un soupir de soulagement s'est échappé de toutes les poitrines de nos édiles.

Il était visible que l'opération avait provoqué bien des déchirements.

La nouvelle que la résignation de l'échevin Carter devait faire le sujet d'un débat sensationnel dès le début de la séance avait attiré dans les galleries beaucoup de spectateurs. Cependant la grande nouvelle de la résignation, de l'échevin Vallières comme président de la commission des finances était celle, qui passionnait le plus les esprits.

Le débat sur la démission de l'échevin Carter n'a pas eu lieu, et l'échevin Vallières n'a pas offert sa résignation et le rapport du comité des finances n'a pourtant èpas été accepté tel que préparé.

L'échevin Vallières, secondé par l'échevin Lapointe, présente une motion demandant de considérer, comme non avenues toutes les procédures et décisions du conseil de la séance précédente et de reprendre l'examen du rapport des finances item par item.

L'échevin Couture s'y oppose en disant que cette motion n'est pas légale et qu'il faudrait auparavant avoir l'opinion des avocats. D'ailleurs cette motion n'est pas dans l'ordre puisqu'en l'acceptant on serait obligé de reconsidérer le vote donné sur l'augmentation de salaire de M. Crépeau, deuxième assistant greffier de la ville.

Le maire déclare à l'échevin Couture que cette motion de l'échevin Vallières n'a pour effet que de remettre les choses au point, où elles étaient avant la séance précédente, et donne lecture d'une autre motion, qui sera proposée par l'échevin L. A. Lapointe si la première est adoptée. Ces deux motions étaient rédigées soigneusement et le maire a déclaré que celle de l'échevin Lapointe avait été préparée pour être discutée à la dernière séance, mais que malheureusement elle n'a pu être lue à cause du brouhaha, qui régnait dans la salle du conseil.

Les échevins Clearihue, Couture, Bumbray, Ricard et quelques autres ne veulent pas accepter la motion Vallières parce qu'elle serait une négation de la motion Larivière adoptée la veille.

Par cette motion, le salaire de tous les employés, au-dessus de $850 ne pourrait être augmenté en 1905.

L'échevin Couture maintient son objection, et déclare qu'il trouve étrange qu'on vienne ainsi devant le conseil avec des motions toutes préparées d'avance et demande de les voter en invoquant l'urgence. Depuis la séance précédente, il y a eu, paraît-il, caucus entre un certain nombre d'échevins et le résultat de ce caucus est la présentation de ces deux motions.

Cette pratique est irrégulière et injuste pour tous les autres échevins qui n'ont pas assisté au caucus. Cette pratique a été suivie depuis trop longtemps, et tout devrait se faire au grand jour.

L'échevin Larivière dit que la convocation des présidents de comité avant la séance n'a pas été faite dans un mauvais but, mais bien pour tâcher de chercher le moyen de sortir de l'imbroglio où l'on se trouvait. Les échevins Clearihue, Robillard et St-Denis, présidents de commission déclarent qu'ils n'ont pas été appelés à pareille réunion, et l'échevin Vallières répond qu'il a fait son possible pour atteindre par téléphone le plus grand nombre de membres du conseil possible, afin de conférer avec eux avant la séance.

Le maire dit qu'il n'y a pas eu de caucus, mais bien échange de vues entre quelques échevins et lui-même et que le résultat a été d'adopter le moyen signalé plus haut pour procéder à l'étude du budget. De plus à cette réunion, les échevins Ames, Lapointe et Vallières se sont donné des explications telles qu'ils en sont venus à la conclusion qu'ils pouvaient tomber d'accord et qu'ils avaient mutuellement mal interprété leurs paroles.

Quoiqu'il en soit la prétention de l'échevin Couture a été maintenue et la motion Vallières a été déclarée hors d'ordre.

L'échevin Vallières a modifié sa motion de manière à ne reconsidérer que la motion Larivière et à étudier le budget item par item, moins celui relatif au salaire de M. Crépeau.

Cette motion a été adoptée et l'échevin Lapointe a ensuite présenté la motion suivante, qui a aussi été adoptée:

"Que les mêmes salaires que ceux de l'année courante soient votés pour le prochain exercice, dans le but de se conformer à l'art 324 de la charte, et que le surplus provenant des augmentations de salaires telles que recommandées pour l'année prochaine, soient ajoutées pour le moment à l'item "Contingent général du conseil."

Par ce moyen le conseil pourra se prononcer sur l'opportunité d'augmenter le salaire des employés recommandés par les différentes commissions.

L'étude proprement dite du budget s'est faite ensuite très rapidement quelques items seulement provoquant de la discussion.

Les échevins Couture et Bastien demandent que la somme de $9,314, votée sous les rubriques de Fournitures et menues réparations et améliorations et réparations à l'hôtel de ville, soit mise au compte de "Contingent Général". La raison de cette demande est que tous les détails de la dépense de ce crédit ne peuvent être fournis maintenant. L'échevin Sadler dit qu'il pourrait fournir les détails des dépenses de cette année, mais non celles de l'année prochaine. Ce montant de $9,000 a été fixé d'après les estimations du surintendant pour les travaux probables de 1905.

L'échevin Bastien propose que ce montant soit laissé à la disposition du conseil, qui ordonnera le paiement des travaux de réparation et des comptes de fournitures à la suite d'un rapport de la sous-commission de l'Hôtel-de-Ville. Cette motion est adoptée par un vote de 14 contre 7.

UN SURINTENDANT DE POLICE

L'échevin Couture, secondé par l'échevin Bastien, propose de prendre la somme de $1,800 sur le contingent général pour le salaire d'un assistant-surintendant de la police. Cette motion a été adoptée par un vote de 16 contre 11.

Il est aussi résolu de réduire le crédit pour un représentant de la ville à Québec, de $1,000 à $500.

Cette résolution a été adoptée sur motion de l'échevin Larivière.

Depuis trois ans, la ville payait ce montant de $1,000 au chef des officiers en loi de la Législature pour la surveillance de tous les bills privés renfermant des dispositions qui affectaient ses intérêts.

LA GAZETTE MUNICIPALE

Sur proposition de l'échevin Couture, secondé par l'échevin Bastien, le crédit pour la "Gazette Municipale" est diminué de $9,000 à $6,000.

On met aussi à la disposition de la commission spéciale de la bibliothèque civique la somme de $4,850, qui était sous le contrôle de la commission des finances.

Enfin le budjet est adopté et le conseil s'ajourne au 9 janvier 1905. Il est à craindre que la première séance de l'année prochaine ait le cachet de celle d'avant hier, parceque la question épineuse de l'augmentation des salaires reviendra sur le tapis sous une autre forme et on décidera de l'emploi du contingent général, qui se trouve augmenté d'au-delà de $12,000.

PLUS DE LUMIERE!

Un gros débat au conseil municipal de Saint-Louis

SEANCE ORAGEUSE

L'expropriation de la propriété de M. le maire Plouffe

Le conseil de ville de St-Louis du Mile-End a siégé hier sous la présidence de M. le maire Plouffe.

Tous les échevins étaient présents.

Aucune question particulièrement importante n'a été réglée, mais, par contre, il a coulé des flots d'éloquence.

Une requête signée par une dizaine de contribuables et demandant au conseil de faire placer une lumière au coin de la rue Clarke et de la ruelle Gobeille a d'abord soulevé une discussion qui a duré au moins une heure et demie. M. l'échevin Jubinville s'est déclaré favorable à la requête. M. l'échevin Olivier a, lui aussi, appuyé la demande des contribuables et a, de plus, prétendu qu'il était de l'intérêt du conseil de faire élargir cette ruelle de manière à permettre aux voitures d'y passer. Il a proposé de nommer un comité qui serait chargé de faire une enquête et de faire rapport. M. Martel s'est opposé à la formation d'un tel comité, attendu qu'il y a déjà eu un comité de formé à cet effet, et que le conseil, après avoir entendu ce comité, n'a pas cru devoir faire l'expropriation. M. Olivier ayant insisté, sur sa demande, M. l'échevin Dazé s'est déclaré étonné de l'intérêt que l'on semblait porter à cette ruelle Gobeille, quand des rues importantes, comme les rues Cadieux et Mance, sont si mal éclairées.

M. Olivier a répondu que le conseil, cette année, serait en état de fournir plus de lumière partout.

Enfin, après une discussion animée, on a décidé, sur la proposition de M. Martel, de remettre à plus tard les améliorations demandées.

Une proposition au sujet de laquelle le conseil ne s'est pas non plus trouvé d'accord a été celle de M. Martin demandant la reconsidération du vote donné au sujet de l'expropriation de la propriété de M. le maire Plouffe, sur la rue St-Laurent, pour la raison que plusieurs échevins n'etaient pas présents quand ce vote a été donné.

M. le maire, étant intéressé, céda la présidence à M. le pro-maire Dazé.

M. l'échevin Martel a combattu la proposition de M. Martin prétendant que cette question était depuis longtemps devant le conseil et que ce dernier a agi avec prudence en consultant son avocat ainsi que l'expert chargé de déterminer le montant de l'indemnité à accorder. M. Olivier dit qu'il n'est venu devant le conseil qu'un seul rapport officiel de M. Perreault expert nommé par le conseil dans cette affaire d'expropriation.

Ce rapport fixe le montant de l'indemnité à la somme de $11,200. Pour quelles raisons le conseil veut-il aujourd'hui accorder une indemnité de $11,975 ?

M. Olivier attaque violemment M. l'échevin Glastone pour avoir voté en faveur de cette dernière indemnité après s'être publiquement déclaré contre.

M. Glastone devrait bien dire au conseil ce qui a pu déterminer un changement aussi subit.

M. Glastone dit qu'il n'a pas de compte à rendre à M. Olivier.

La discussion a ensuite continué entre MM. Olivier et Martel, qui se sont échangés des compliments plus ou moins flatteurs.

M. le pro-maire a alors tranché la question en déclarant la proposition de M. Martin hors d'ordre, par ce que ce dernier n'avait pas donné un avis de 15 jours de telle résolution. M. Olivier a demandé que la décision du pro-maire fût rejetée par le conseil et qu'il fût procédé sur la proposition.

M. le secrétaire ayant pris le vote sur la résolution, cette dernière a été perdue. Et le conseil a finalement décidé de faire venir M. Perreault devant lui, pour dire les raisons qui l'ont fait changer d'opinion.

On a ensuite pris en considération les différentes soumissions adressées au conseil relativement à l'enlèvement des qidanges.

Le contrat a été accordé à M. Siffroy Beaudry, le plus bas soumissionnaire, à raison de $700 par année,pour la période de deux ans, commençant le 15 janvier 1905 et se terminant le 21 décembre 1907.

La séance a ensuite été ajournée au 9 janvier 1905.

LA MESSE DU NOUVEL AN

Tous les fidèles sont invités a la messe qui sera célebrée ce soir à minuit à l'église Notre-Dame

LE SERVICE DES TRAMWAYS

A minuit, ce soir, il y aura à Notre Dame une messe basse à laquelle tous les fidèles sont invités d'assister.

Cette messe sera dite dans l'église Notre-Dame même et non dans la chapelle du Sacré-Cœur.

Pour l'accommodation du public, la compagnie des tramways a décidé de faire circuler ses chars la nuit prochaine, tout comme pendant la nuit de Noël.

Le service ne sera donc pas interrompu après minuit et le prix de passage sera de 5 cents ou d'un billet.

L'EXPROPRIATION DE LA COTE ST-LAMBERT

Demain, à 11 heures a.m., la Cour de Révision rendra son jugement dans les causes encore pendantes concernant l'expropriation de la Côte St-Lambert.

Ces causes sont celles de la succession Mussen, Leeming, Miles & Co., Quéry Frères et G. C. de Tonnancour.

LA FEMME LAPOINTE

Mme Napoléon Lapointe, la victime du drame de la rue Marie-Anne, a été inhumée, hier matin, aux frais de la Cité. Pas un seul parent n'a suivi le corbillard.

VICHY-CUSSET
GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900
F.-X. ST-CHARLES & Cie
Seuls agents au Canada, - - - - - - - - MONTREAL.
194-1-s-n

LIQUIDATION ! ! !
ABANDON DES AFFAIRES

Ayant décidé de discontinuer le commerce de détail, nous vendrons à **sacrifice** tout notre assortiment de pharmacie, qui est considérable et de première qualité.

C'est une occasion tout à fait exceptionnelle offerte à nos clients et au public qui, nous n'en doutons pas, voudront en profiter.

REMEDES PATENTÉS, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMERIE, ETC., ETC.,
A 25 P.C. DE REDUCTION.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Pharmacie LACHANCE
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Christophe.
22-24-29-3'

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les Japonais engagent des bandits chinois pour opérer sur les flancs de l'armée russe

UNE ESCARMOUCHE IMPORTANTE A EU LIEU A SINTCHIMPOU LE 28 DECEMBRE

Les amiraux Toyo et Kamimura sont l'objet d'une enthousiaste réception à Tokio

UNE DEPECHE DE MOUKDEN

Moukden, 30 décembre.—Des Cosaques ont ramené dans les lignes russes le corps du capitaine Erldaroff, tué pendant l'attaque du village de Tiffanty.

Il y a eu une escarmouche assez importante le 28 décembre, à Sintchinpou.

Une batterie de mortiers russes dissimulée à l'intérieur des lignes russes a ouvert le feu sur la position japonaise ; les soldats japonais ont été délogés et se sont réfugiés derrière un bouquet de bois et de buisson.

Un obus a fait sauter une mine pratiquée par les Japonais devant leurs tranchées ; des dégats considérables ont été ainsi causés.

LES JAPONAIS ET LES BANDITS CHINOIS

Moukden, 30 décembre.—Le quartier général russe a acquis la preuve que les Japonais engagent des bandits chinois pour opérer sur les flancs de l'armée russe et qu'ils enrôlent des soldats chinois pour les placer sous le commandement d'officiers japonais.

Pour se mettre à l'abir des surprises, les Japonais répandent de l'eau devant leurs tranchées ; l'eau gèle rapidement et les éclaireurs russes tombent ordinairement lorsqu'ils mettent les pieds, sans s'y attendre, sur la glace unie.

Les Japonais répandent aussi un peu partout des tiges de sorgho, dont le craquement sous les pas les prévient de la présence de l'ennemi.

Londres, 30 décembre.—Une dépêche de l'agent du Lloyd à Batavia (île de Java) dit qu'une escadre de navires de guerre battant pavillon japonais, est passée au large d'Anjer, port situé sur la côte ouest de l'île de Java.

LE RESULTAT DES DERNIERS SUCCES JAPONAIS.

Tché-Fou, 30 décembre.—L'attaque générale commencée le 25 décembre a eu pour résultat de rapprocher les lignes japonaises de la montagne Liaoti.

Des Chimois partis hier de Port-Arthur et arrivés ici aujourd'hui rapportent que les Russes, en nombre très inférieur aux Japonais, ont défendu pendant trois jours les tranchées avancées et ne se sont retirés que devant le feu d'enfilade de l'artillerie japonaise. Les Russes se sont retirés à Tchingkakao (probablement le fort Tchingkao, près de l'extrémité sud de la presqu'île du Tigre.)

Deux paquebots ont dernièrement forcé le blocus de Port-Arthur. L'un d'eux, probablement le "King-Arthur" a été capturé par les Japonais au moment où il quittait le port.

L'EMPRUNT RUSSE

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.—Les arrangements pour l'émission d'un nouvel emprunt de 577,500,000 francs,dont les titres produiront un intérêt de 4 1-2 p.c., ont été définitivement conclus avec un groupe de financiers allemands.

UNE RECEPTION ENTHOUSIASTE

Tokio, 30 décembre.—L'amiral Togo et le vice-amiral Kamimura, escortés de brillants états-majors, sont arrivés à la gare Shimbassi à 9 heures 20 ce matin.

Leur voyage de Kure à Tokio a été une continuelle ovation.

De bonne heure, les rues de la capitale étaient bondées de gens, et des décorations ornaient toutes les demeures.

Des représentants de l'empereur et de l'impératrice, le prince Fushimi, les hommes d'Etat, les ministres,les citoyens les plus éminents et des milliers d'écoliers se rassemblèrent à la gare pour saluer à leur arrivée les deux héros de la marine japonaise.

Les délégués des deux chambres présentèrent à ces derniers les félicitations et les souhaits de bienvenue de leurs collègues.

Le vieil amiral Togo, en petite tenue, de couleur bleue, semblait être plutôt embarrassé de cette ovation.

Le contre-amiral Shimamura, chef d'état-major, coudoya en riant le vice amiral Kamimura.

Les officiers subalternes tentèrent en vain de frayer un chemin aux deux héros : la foule se pressait, se précipitait, pour leur serrer la main.

Finalement, l'amiral Togo et le vice-amiral Kamimura furent dégagés de leurs enthousiastes admirateurs,et une escorte d'officiers les conduisit jusqu'à la voiture envoyée là par l'empereur et qui devait transporter aussitôt les distingués voyageurs au palais.

Lorsque Togo parut en dehors de la gare, des acclamations éclatèrent : "Banzai ! Banzai ! Et des milliers de bras se tendirent à la fois vers le vaillant amiral.

Précédé d'une escouade de gendarmes, le cortège se rendit en triomphe au département de la marine, où l'on fit une courte halte, durant laquelle on but à la santé des victoires futures.

Togo et Kamimura se rendirent ensuite auprès de l'empereur.

Ils resteront probablement une semaine à Tokio, dans le but de se consulter avec l'état-major général et d'élaborer les plans des opérations à venir.

43 CANONS.

Tokio, 30 décembre, Les Japonais ont capturé 43 canons à la prise du fort Rihlung.

L'HON. M. BLAIR

L'hon. M. A. G. Blair vient d'être choisi comme conseil par la Toronto Roller Bearing Company, pour diriger le travail d'organisation de toutes les compagnies de même nature des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des pays étrangers. Il aura aussi un siège dans le conseil des directeurs de cette vaste organisation.

LES VOLS D'HIER

M. A. Adelson, épicier de la rue Lagauchetière No. 528 s'est fait voler une somme de $10. par des cambrioleurs hier.

Un filou a pénétré dans le domicile de M. Pelanh, hier matin et s'est esquivé, emportant avec lui un paletot contenant des papiers de valeur.

Comme toujours, la police espère de rattraper les voleurs.

SEANCE DU CABINET FEDERAL AUJOURD'HUI

Ottawa, 30 décembre.—Sir Wilfrid était à son bureau ce matin. Il y aura une courte séance du cabinet demain après-midi.

DECES

BAIN. — Est décédée, le 30 courant, à l'asile de la Providence, Demoiselle Sophie Bain, à l'âge de 64 ans.

Le service aura lieu lundi, le 2 janvier, à la chapelle de l'asile de la Providence, 1631 rue Ste-Catherine, à 7 1-2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. J. A. Carufel, gérant, 1138 Avenue Delorimier. Tel. Bell Est 949.